

Ovin Québec



Special Edition
including English section ▶ **p.29**



Donnez un coup de pouce à votre entreprise.

**Il y a un débouché pour chaque agneau que vous produisez.
Pourquoi ne pas agrandir votre troupeau et élargir vos possibilités?**

Plus que jamais, les consommateurs veulent goûter à la saveur fraîche de l'agneau élevé ici. C'est pourquoi la consommation de viande d'agneau canadien a augmenté de plus de 68 % en seulement 9 ans, et pourquoi nos producteurs d'agneaux ne peuvent combler que 41 % de la demande intérieure.

En vous concentrant sur les moyens d'accroître votre production, vous verrez une différence dans votre entreprise, tout en aidant l'industrie à répondre à la demande des consommateurs.

Et vous donnerez un coup de pouce à votre entreprise comme jamais auparavant.

1 888-684-7739 www.cansheep.ca


CSF•FCM
Canadian Sheep Federation
Fédération Canadienne du Mouton

Mot du Président

La production d'agneaux, plus que jamais mise de l'avant



Langis Croft, Président, FPAMQ

Avec l'arrivée du printemps, c'est toujours avec fébrilité que reprennent les travaux au champ. Il demeure que nous devons être conscients de l'importance de réguler l'offre des agneaux de toutes les catégories et d'optimiser les revenus en provenance du marché. Voilà d'ailleurs les grandes orientations du plan d'action 2008-2013 de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec. Faisant suite à une réflexion devant les enjeux du secteur, ce plan venait dicter les grands axes d'influence sur le revenu et l'efficacité des entreprises ovines québécoises. Plus d'un an s'est écoulé depuis son application. Les résultats sont déjà probants même s'ils ont été, et continuent, d'être contraignants pour certains d'entre nous.

Figurant parmi l'une des seules viandes dont les prévisions de consommation sont à la hausse pour la prochaine décennie, les opportunités de développement pour l'agneau sont bien présentes. L'organisation collective de la mise en marché est le moyen privilégié par le secteur afin de garantir aux producteurs un revenu juste pour leur produit mais surtout maximiser la pénétration du marché. L'Agence de vente des agneaux lourds présente une croissance constante du volume d'agneaux livrés depuis son démarrage de même qu'une augmentation continue du prix de vente. Il s'agit d'un acquis de taille pour les producteurs qui stabilisent les revenus de près de 40% des agneaux vendus. Cela est d'autant plus bénéfique pour les producteurs que nous avons tous l'opportunité de produire des agneaux lourds et ainsi bénéficier d'une part de cette stabilité. On m'a fait part ouvertement des exigences liées à la production d'agneaux lourds tant au niveau des investissements en bâtiments, des frais pour l'alimentation ou de la régie du troupeau. Tout comme vous, je constate que pour se professionnaliser et maintenir nos acquis, il faut faire des choix. En tant que secteur nous devons profiter de l'opportunité de la croissance de la demande pour augmenter la production d'agneaux.

Un plan de développement de l'agneau du Québec est d'ailleurs en branle : « Faire connaître notre produit est un gage de succès ». La demande d'agneau étant très forte, plusieurs joueurs sont intéressés à venir combler ce vide sur le marché. Il est donc de notre devoir de le combler avec l'agneau que nous produisons. Au cours de l'été, un plan stratégie d'information sur l'Agneau du Québec sera donc mise de l'avant.

Par ailleurs, l'une des façons de répondre à cette demande est de faciliter l'accès à de nouveaux producteurs. Toutefois, les nouvelles méthodes de calcul du programme ASRA freine l'intérêt des jeunes producteurs à démarrer en production ovine compte tenu du paiement uniquement sur les kilogrammes vendus. Afin de palier cette problématique, la Fédération entreprendra sous peu des démarches auprès du ministère afin de nous appuyer dans le développement de notre secteur. Au cours des dernières années, la production ovine est l'une des seules ayant démontré un potentiel et une croissance du nombre d'entreprises. Nous devons avoir les moyens de maintenir cette tendance d'autant plus que les signaux du marché, tant au niveau de la demande que du prix payé sont favorables.

L'organisation de la mise en marché de près d'environ 65 000 agneaux lourds a des conséquences importantes sur le marché des agneaux de lait et légers. En effet, pour ces deux types de produits, on constate un raffermissement de la demande annuelle et une stabilisation annuelle et haussière du prix des agneaux légers. Pour les producteurs, il s'agit d'un élément positif puisqu'en plus de bénéficier d'une stabilité de prix dans le secteur de l'agneau lourd, ils constatent un accroissement du prix dans les autres secteurs. Il est toutefois primordial de maintenir un équilibre entre l'offre de chaque catégorie d'agneau, au risque de perdre les acquis du secteur.

L'homologation de la nouvelle convention de mise en marché des agneaux lourds et l'entente sur les prix sont de bonnes nouvelles pour les producteurs. L'adoption d'une nouvelle grille de classification et d'une bonification pour les agneaux de 20 à 24 kg sont de bons outils afin d'orienter la production vers un agneau qui répond majoritairement aux exigences des acheteurs. Par ailleurs, lors du dernier comité paritaire, un mécanisme d'encan spécialisé avec préinscription a été proposé. Nous consultons actuellement l'ensemble des acheteurs à ce sujet. Ce type d'encan permettrait de répondre à un besoin ponctuel de béliers lors de la fête annuel de l'Aïd et a reçu un avis favorable des acheteurs présents lors du comité paritaire de même que des membres du conseil d'administration.

En janvier 2009, des modifications au programme de sécurité du revenu ont été apportées afin que les kilogrammes vendus deviennent l'unité de calcul du programme ASRA. Il s'agit

d'un changement important de philosophie d'intervention du programme qui se basait historiquement sur les brebis en inventaire. À ce jour, aucune donnée n'a permis de mesurer l'impact réel sur les entreprises ovines. En 2010, 2/3 de la compensation serait versée sur les kilogrammes vendus. Devant l'absence de données réelles et compte tenu de l'entrée en vigueur d'autres mesures de resserrement apportées en 2010 au programme ASRA, suite aux annonces de novembre 2009 du ministère, la Fédération a demandé à la Financière de prolonger d'un an la proportion 1/3 de compensations sur les kilogrammes vendus. Nous sommes en attente d'une décision de leur part.

Par ailleurs, des actions visant à améliorer la qualité du produit, tant du point de vue de la génétique des troupeaux et de la traçabilité sont mises de l'avant depuis déjà quelques temps afin de maintenir la différenciation de l'agneau du Québec. L'inclusion de 10 % de femelles de races pures dans les troupeaux vendeurs de sujets reproducteurs est un bon indicateur des incitatifs du milieu pour améliorer la production. Il y va de même de l'obligation d'évaluer tous les sujets reproducteurs vendus en 2010 au programme GenOvis. Les producteurs qui souhaitent acheter leurs sujets reproduc-

teurs bénéficient plus que jamais de l'appui du milieu afin d'acquérir de sujets ayant de bonnes capacités de production.

J'ai été interpellé récemment sur une affirmation concernant la vision de notre Fédération. Cette vision, depuis plus de dix ans déjà, je la partage avec chaque membre : l'équité entre les producteurs et l'optimisation des revenus obtenus sur le marché. De grands principes certes mais qui, au fil du temps, ont guidé des projets ambitieux. L'organisation de la mise en marché a été et continue d'être un objectif pour y parvenir avec l'organisation prochaine de la mise en marché dans les secteurs des agneaux de lait et légers. Viser 50 % de son produit en agneaux lourds et favoriser l'établissement d'entreprises naisseurs-finisieurs sur l'ensemble du territoire québécois voilà d'autres orientations. La vision de la Fédération, c'est notre rêve à tous. C'est développer le secteur, afin que chacun puisse en vivre. Les actions sont donc nombreuses afin d'y pouvoir y parvenir et ce n'est parfois qu'avec le corrigé que nous pouvons mesurer les impacts, comme c'est le cas avec l'Agence de vente des agneaux lourds. Pour l'instant, nous nous rapprochons un peu plus chaque jour de notre but et je compte sur vous pour y parvenir.

Langis Goff




bergerie FLEURIAULT
productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Spécialisé dans l'élevage de sujets de remplacements
- Troupeau de race pure Dorset de bonne génétique, Genovis
- Sélection :
 - Désaisonné
 - ISM positif et supérieur à la moyenne du troupeau
 - Bonne capacité et conformation
 - Laitière
- Troupeau saillie naturelle avec un intervalle de 1.33 agnelages/années
- Béliers génotypés pour la tremblante (codon 171)
- Élevage de sujets Dorset
 - Productifs
 - désaisonnés
 - maternelles
- Production de femelles hybrides prolifiques (DP X RV)
 - rustiques
 - désaisonnées
 - prolifiques

Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !
CHEZ NOUS, NOTRE REVENU C'EST LE DORSET !

Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski
418 798-4315 • meggieparent@globetrotter.net



La Ferme Manasan

Troupeau LOMANCO HAMPSHIRE
de 120 brebis Pur-sang

Sur programme de performance depuis 1963

Race terminale Hampshire

- Accroissez la qualité carcasse de vos animaux
- Augmentez le taux de croissance
- Visez l'optimum en classification
- Augmentez vos revenus \$\$\$

Essayez un bélier **LOMANCO HAMPSHIRE!**

150, Chemin Laberge, Danville, Q.C., J0A 1A0
Amélie Fluet, Pierre et Robert Laberge
Tél. : 819-839-3350 Cell. : 819-620-2569
Télec. : 819-839-1202
Courriel : amelie@manasan.qc.ca
www.manasan.qc.ca

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPO).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, QC, J4H 4E7
Tél. : 450-679-0540 p. 8484
Télécopieur : 450-674-4415

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247
info@cepoq.com * www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPO)

6, de l'Ancolie, app.#3, Pont-Rouge, QC G3H 0A1
Tél. : 418 856-1200, poste 1
Télécopieur : 418 856-6247

Photographie page couverture :

« Petite, moyenne et grande »,
Jean-Pierre Bériault

Rédacteurs

Amina Baba-Khelil
Sylvain Blanchette
Sylvie Boutin
Pascal-André Bisson
Johanne Cameron
Françoise Corriveau
Langis Croft
Marion Dallaire
Daniel Dion

Joannie Jacques
Joannie Lassonde
Laurence Maignel
Denis Massey
Hélène Méthot
Robie Morel
Amélie St-Pierre
Cathy Thériault-Landry
Marie-Ève Tremblay
Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :


La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

printemps 2010
volume 10, numéro 2

Mot du président Un bilan satisfaisant et plusieurs défis à relever	03
Mot de la direction Des projets qui font du chemin...	06
Actualités À nos moutons	07
Marché Écarts hebdomadaires entre la demande et la quantité d'agneaux lourds facturée en 2009 et 2010	08
Agence de vente des agneaux lourds Agneaux lourds : modification à la convention de mise en marché	09
Dates des fêtes religieuses Pour les fêtes où l'agneau fait partie du repas traditionnel	12
Transport Projet de coordination du transport : retour sur les objectifs et état d'avancement des travaux	13
Identification et traçabilité De nouveaux outils pour les producteurs chez ATQ	14
Production ovine laitière Divers facteurs influençant la production laitière et comment la maximiser !	15
PPA Campagne 2009-2010	16
Recherche Le gène majeur Booroola sous la loupe	17
Élevage Pour aider à gérer la prolificité, l'allaitement artificiel... est-ce que ça peut être rentable ?	19
Santé Il est mignon celui-là, je l'achète!	24
Race pure Guide génétique, race pure et bonnes pratiques des membres de la SEMRPO	26
Santé Tableau Maedi visna	27
Chairman's report A more important emphasis on lamb production	29
General manager's report Projects that go the distance...	31
Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec	32
CEPOQ – an outstanding centre of expertise!!	33
 Dossier génétique et productivité Le programme GenOvis	37
Technologie Comparaison d'outils informatiques à la ferme	58
Agence de vente des agneaux lourds Calendrier, avril à juillet 2010	64

61 Reportage | **PDA-Traçabilité : un outil qui s'adapte aux réalités d'une bergerie**



Mot de la direction

Des projets qui font du chemin...



Marie-Ève Tremblay, Directrice générale, FPAMQ

PDA-TRAÇABILITÉ

Le *PDA-traçabilité* est maintenant disponible pour l'ensemble des producteurs auprès de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et est admissible au programme de subvention du MAPAQ dans le cadre du programme cultivons l'avenir. Les producteurs sont invités à prendre contact avec leur syndicat régional ovin pour connaître les modalités d'accès à la subvention de 60 % des coûts d'acquisition.

Le *PDA-traçabilité* est un carnet de régie informatisé développé par la Fédération afin que le producteur puisse répondre aux besoins liés à la traçabilité des ovins. Les informations du PDA peuvent être transférées sur un ordinateur de bureau connecté à Internet et prêt à envoyer les informations à ATQ. Un fichier Excel est également créé en guise de sauvegarde ou d'outils de gestion de données pour le producteur. À noter que le *PDA-Traçabilité* n'est pas un outil de régie. Il est toutefois compatible avec le logiciel Bergère spécialement développé pour le secteur ovin. Le PDA peut être utilisé indépendamment ou lié à un bâton électronique de lecture. Le coût est de 560 \$ auquel on soustrait la subvention de 60 %.

N'hésitez pas à contacter la Fédération ou votre syndicat pour obtenir l'outil.

MISE EN MARCHÉ DANS LE LAIT ET LÉGER

Tel que votée lors de l'Assemblée générale annuelle de 2009, une proposition d'organisation de la mise en marché des agneaux de lait et légers doit être présentes aux producteurs en novembre 2010. Les délégués ont demandé de maintenir le principe d'encan et de paiement d'agneau vivant et d'inclure un principe de classement sur les agneaux vendus. Les ventes à la ferme sont également maintenues avec l'organisation d'au moins quatre à six ventes par année en plus des ventes hebdomadaires. Au cours des prochains mois, les producteurs seront consultés par le biais de leur président régional sur une proposition d'organisation de la mise en marché pour ces secteurs de production. L'échéancier de travail vise 2011 comme année de démarrage de cette nouvelle Agence de mise en marché.

GESTION DU TRANSPORT

Le service de coordination du transport des agneaux est disponible à la Fédération depuis le 1^{er} janvier 2010. Vous pourrez d'ailleurs prendre connaissance des détails des travaux dans ce numéro de l'Ovin Québec. Ce service de coordination vise à faciliter la gestion globale des transports et à réduire les coûts directs payés par les producteurs ainsi que les coûts indirects liés à l'environnement. Il faut signaler que la Fédération a requis les services d'une ressource technique qui travaillera sur le terrain et contactera plusieurs producteurs au cours des prochaines semaines. Pour la région de l'Abitibi-Témiscaminque, il est important de souligner que les frais de transport entre l'encan de St-Hyacinthe et l'abattoir Les Viandes Forget sont dorénavant gratuits afin de réduire les coûts totaux par agneaux. Ainsi, les producteurs de cette région pourront utiliser les transports d'agneaux de lait et légers pour déplacer leurs agneaux lourds vers l'encan de St-Hyacinthe. Ces derniers seront par la suite acheminer vers la destination finale (abattoir de Forget) par le biais de cette nouvelle formule.

L'AGNEAU DU QUÉBEC SE REFAIT UNE IMAGE SUR LE WEB

Depuis quelques années déjà, la Fédération des producteurs du Québec loge au www.agneauduquebec.com. Le site s'adresse à deux types de clientèles, à savoir les producteurs déjà installés et ceux en voie de le devenir, ainsi que les consommateurs. Plusieurs milliers de personnes ont consulté le site depuis sa mise ligne. Depuis ce temps, le site de la Société des éleveurs de moutons de races pures du Québec de même que le site de l'Agence de vente des agneaux lourds sont venus se greffer aux sites initiaux de l'Agneau du Québec. Au cours des prochains mois, une nouvelle image sera donnée au site afin d'actualiser son contenu et faciliter l'accès aux documents du secteur.

N'hésitez pas à le consulter et faire vos propositions à Mme Marion Dallaire à l'adresse suivante : mdallaire@upa.qc.ca.



Agneaux lourds : modification à la convention de mise en marché

Agence de vente des agneaux lourds
Marie-Ève Tremblay, Directrice générale, FPAMQ

Le 14 septembre 2009 s'amorçait les négociations entre la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et les acheteurs d'agneaux lourds sur les modifications à apporter à la convention de mise en marché des agneaux lourds, en vigueur depuis juin 2007. Lors des différentes rencontres de travail, les parties ont convenu d'une entente de principes sur différentes modifications à apporter à ladite convention. Cette entente a été bonifiée par des recommandations du comité paritaire formé de représentants de la Fédération et des acheteurs. Suite à l'audience devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), le 20 janvier dernier, la Régie a rendu un avis favorable aux modifications proposées. Il est d'ailleurs pertinent de noter que l'entente avait été signée par les acheteurs représentant environ 80 % du volume d'agneaux lourds transigés à l'agence au cours de la dernière année.

Nous vous présentons ci-après les principales modifications homologuées par la RMAAQ ayant un impact direct pour les producteurs. Elles sont présentées dans l'ordre où elles figurent dans la Convention.

1. Article 3.03 – Agneaux hors-normes

Intégré à la convention de mise en marché des agneaux lourds en décembre 2008, l'article 3.03 vise à dissuader les producteurs à produire des agneaux trop gras. Il s'agit d'un outil complémentaire à la grille qui donne la possibilité aux acheteurs de refuser les lots d'agneaux trop gras. À la suite des négociations, l'article a été modifié de manière à :

- ➔ intégrer la notion d'agneau « trop léger » par rapport à la catégorie d'agneau annoncé. Un producteur annonçant une catégorie bénéficie d'une marge de 10 % d'écart de poids avec le poids minimum de cette catégorie. En deçà de 10 %, les agneaux sont considérés trop légers ;
- ➔ appliquer automatiquement la pénalité sans dénonciation de l'acheteur ;
- ➔ intégrer une taille minimum de six (6) agneaux par lot d'agneaux sur lequel s'effectue le calcul de la pénalité ;
- ➔ fixer à plus de 50 % la proportion des agneaux trop gras ou trop légers dans le lot à partir duquel la pénalité d'une diminution de 50 % du prix s'applique. Auparavant, lorsque plus de 30 % des agneaux d'un lot étaient trop gras, la pénalité de 50 % de diminution de prix pouvait s'appliquer.

Exemple 1 : Trop léger

Si 10 agneaux sont annoncés catégorie 2, le poids de ces derniers ne doit pas être inférieur à 18 kg (20 kg – 10 % * 20 kg). Si six agneaux ou plus ont un poids inférieur à 18 kg, leur prix est réduit de 50 % et l'indice de classification est fixé à 100.

Exemple 2 : Trop gras

Pour un lot de six agneaux, si quatre agneaux ont 18 mm ou plus de couverture de gras, leur prix est réduit de 50 % et l'indice de classification est fixé à 100.

Il est pertinent de souligner qu'une telle clause était présente dans l'ancienne convention. Elle était toutefois plus contraignante car la pénalité s'appliquait à partir de 30 % des agneaux, et ce, peu importe la taille d'un lot.

2. Article 4.08 – Délai d'abattage

L'acheteur a l'obligation d'abattre des agneaux dans un délai de 24 heures suivant l'heure prévue d'arrivée. Une modification a toutefois été apportée à la convention stipulant que ces conditions ne peuvent s'appliquer dans le cas où le producteur livre ses agneaux avant l'heure confirmée par l'Agence. Il est donc important que le producteur respecte l'heure confirmée afin d'éviter d'éventuelles pertes de rendement ou de qualité.

3. Article 5.05 – Absence de classification

La classification des agneaux lourds est effectuée sur l'ensemble des agneaux lorsque possible. Dans le cas où certains agneaux ne sont pas classés en raison d'une erreur de numéro de boucles ou d'absence de classificateur, la classification de l'animal sera établie en fonction des données des autres agneaux du lot ou en fonction de l'historique de classification du producteur. L'article ci-après présente dans quelle situation s'applique l'une ou l'autre des options. Toutefois, lorsque l'absence de classification est occasionnée par l'acheteur, l'indice de classification des agneaux non-classés devient l'indice annuel moyen du producteur auquel est ajouté 3 points d'indice. L'acheteur a donc la responsabilité de rendre les agneaux accessibles et présents lors de la visite du classificateur.

Article 5.05 : Absence de classification

Si pour diverses raisons autres que celles qui sont de la responsabilité de l'acheteur, la Fédération ne peut procéder à la classification telle que prévue aux présentes, l'indice de classification est établi ainsi :

- si moins de 25 % des agneaux d'un lot d'un producteur n'est pas classé : la classification pour les agneaux non classés est établie selon la moyenne du classement des agneaux classés dudit lot de ce producteur;
- si plus de 25 % des agneaux du lot d'un producteur n'est pas classé : la classification pour les agneaux non-classés est établie selon la moyenne des classifications des lots auxquels appartenaient les 25 derniers agneaux classés de ce producteur au cours des douze mois précédents.
- si les paragraphes a et b ne trouvent pas application, la classification est établie à l'indice moyen provincial calculé en utilisant les indices des agneaux classés la semaine précédent leur abattage.

Le cas échéant, les agneaux non classés sont payés sur la base d'un indice moyen de classification du producteur des 12 derniers mois majoré de 3 %.

4. Article 6.02 – Condamnation partielle ou totale

Un ajustement est apporté au mécanisme d'indemnité lié à une condamnation partielle. Dorénavant seule la partie affectée par la condamnation sera soustraite du poids total de la carcasse avant condamnation, sans compensation supplémentaire pour l'acheteur.

5. Bonification des agneaux en fonction de leur poids et leur qualité

Lors des discussions avec les acheteurs, ces derniers ont indiqué que les agneaux de catégorie 2 (20 à 24 kg) répondaient majoritairement à leurs besoins. La diversité des poids de cette catégorie permettait d'approvisionner leurs différents clients. À la lumière de ces informations, et compte tenu de l'importance de produire un agneau qui répond aux besoins du marché, les parties ont convenu :

- De bonifier de 2 points l'indice de classification des agneaux dont :
 - le poids est inclus entre 20 et 24 kg carcasse;
 - l'indice moyen de conformation est égal ou supérieur à 3;
 - la mesure de l'épaisseur de gras est incluse entre 7 et 13 mm.
- De mettre en place un principe de **déprime graduelle du prix pour les agneaux de plus de 26 kg carcasse**. Une grille présentant les indices de dépréciation a été introduite à la convention à l'annexe 2 C. Il est important de souligner que l'indice s'applique au poids total de la carcasse et non exclusivement au poids excédentaire.
- D'abolir la catégorie 3 (24 à 27 kg) ainsi que le plafond de poids de la catégorie 2 (20 à 24 kg). Il s'agit en fait d'une façon d'appliquer le principe de déprime graduelle du prix. Il est pertinent de souligner que le plafond de poids anciennement fixé pour la catégorie 2 était de 26,3 kg. Les kilogrammes d'agneaux excédant ce poids n'étaient pas rémunérés.

Annexe 2 C) Grille d'indices de poids

Strate de poids	Indice
26 kg et moins	100
] 26 À 27 kg [97
] 27 À 28 kg [94
] 28 À 29 kg [90
] 29 À 30 kg [88
Plus de 30 kg	85

6. Grille de classification

Après discussion, les parties ont convenu d'apporter quelques assouplissements à la grille de classification afin d'étendre la présence d'indices supérieurs ou égaux à 100 dans la grille et de diminuer les écarts entre les résultats adjacents. La convention compte dorénavant deux grilles de classification afin de mieux interpréter la notion de prime pour les agneaux de 20 à 24 kg. Ainsi, une grille s'applique pour les agneaux dont le

pois est inférieur à 20 kg et supérieur à 24 kg. Une seconde grille s'applique aux agneaux de 20 à 24 kg et inclut la bonification pour les agneaux de conformation égale ou supérieure à 3 et ayant de 7 à 13 mm de gras de couverture.

La bonification des indices de classification de la nouvelle grille par rapport à l'ancienne est présentée ci-dessous :

Annexe 2 b) Grilles de classification					
A					
Agneau dont le poids est inférieur à 20 kg et supérieur à 24 kg $x < 20$ et $x > 24$					
	Conformation				
	1	2	3	4	5
1	80	85	90	90	90
2	80	90	93	93	95
3	80	92	95	95	100
4	80	93	100	100	101
5	80	95	101	101	102
6	80	98	102	103	103
7	80	100	103	103	104
8	80	100	103	104	104
9	80	100	103	104	104
10	80	100	103	104	104
11	80	98	103	104	104
12	80	97	102	103	104
13	80	95	101	102	103
14	80	95	100	101	102
15	80	93	100	100	101
16	80	93	97	97	100
17	80	90	95	95	98
18	80	90	90	93	95
19	80	85	85	90	90
20	80	80	80	80	80
21	80	80	80	80	80
22	75	75	75	75	75
23	75	75	75	75	75
24	75	75	75	75	75
25	70	70	70	70	70

B					
Agneau dont le poids est inclus entre 20 kg et 24 kg $\leq 20 \leq x \leq 24$					
	Conformation				
	1	2	3	4	5
1	5	5	10	10	10
2	5	10	13	3	0
3	5	12	5	3	0
4	5	13	0	0	0
5	5	15	0	0	0
6	5	18	10	1	0
7	5	20	0	0	0
8	5	20	-1	0	-1
9	5	20	-1	0	-1
10	5	20	-1	0	-1
11	5	18	-1	0	-1
12	5	17	-1	10	0
13	5	15	-1	0	0
14	5	15	-1	0	1
15	5	13	0	0	1
16	5	13	2	2	5
17	5	10	5	5	8
18	5	10	5	8	10
19	5	5	5	10	10
20	5	5	5	5	5
21	5	5	5	5	5
22	5	0	5	5	5
23	5	0	5	5	5
24	75	0	5	5	5
25	70	-5	0	0	0

Voici quelques exemples d'application de la nouvelle convention :

# d'agneau	poids (kg)	Gras	Conform. moyenne	indice Classif.	Grille*	Indice de poids	Revenu (\$)	Explication
313222555	22,1	10	4	106	B	100	178,04 \$	Prime pour agneau de 20 à 24 kg.
313222588	28,2	20	5	80	A	94	161,17 \$	Ajustement de prix dû au poids supérieur à 26 kg.
313222621	21,5	5	3	101	B	100	165,03 \$	Prime pour agneau de 20 à 24 kg.
313222654	18,4	10	2	100	A	100	139,84 \$	Catégorie 1
313222687	26	15	4	100	A	100	197,60 \$	
313222695	27,5	15	4	100	A	97	202,73 \$	Ajustement de prix dû au poids supérieur à 26 kg.
313222700	23,9	8	3	105	B	100	190,72 \$	Prime pour agneau de 20 à 24 kg.


* Grille A : Agneau dont le poids est inférieur à 20 kg et supérieur à 24 kg, grille B : Agneau dont le poids est inclus entre 20 et 24 kg.

N'hésitez pas à communiquer avec la Fédération afin d'obtenir de plus amples informations sur les modalités d'application de la Convention de mise en marché des agneaux lourds et du Règlement de vente en commun.

Entente de prix

Le 17 mars dernier se tenait la rencontre de négociation des prix de vente des prochaines périodes de vente d'agneaux lourds. Tous les acheteurs sont invités à participer à ces rencontres; six étaient finalement présents. La croissance de la demande, la pénurie d'agneaux, mais également l'arrivée de nouveaux produits sur le marché afin de combler cette demande étaient en toile de fond des négociations. Les parties sont finalement venues à une entente. Le prix, à l'indice 100, pour la période du 1er juin au 30 novembre 2010 a été fixé à 7,57 \$ / kg et celui du 1^{er} décembre 2010 au 31 mai 2010 à 7,87 \$ / kg. Il s'agit d'une augmentation marquée mais conservatrice par rapport au prix du 1er juin 2009 fixé à 7,25 \$ / kg. À noter que depuis le démarrage de l'Agence de vente, il y a continuellement une croissance des prix.

Par ailleurs, lors de la tenue du comité paritaire le 3 mars dernier, les représentants de la Fédération et des acheteurs

sont venus à une entente sur la mise en place d'un encan spécialisé organisé pour la fête du bélier. Cet encan, avec préinscription, permettrait de faciliter la mise en marché ordonner des agneaux lourds durant cette période où il y a une forte demande. Un volume d'agneaux préinscrits serait réservé pour les acheteurs réguliers de l'Agence mais vendus au prix moyen de l'encan. Les agneaux mis à l'encan recevront le prix de l'encan. Les mécanismes habituels de vente en contrat annuel et de vente hebdomadaire sont maintenus pour cette période de même que les prix en vigueur. La Fédération consultera l'ensemble des acheteurs sur ce mécanisme de même que celui de vente de proximité qui favoriserait l'accès des producteurs aux marchés locaux. Ces modifications seront présentées pour homologation à la Régie de marchés agricoles et alimentaires du Québec dans les prochaines semaines. Par la suite, la Fédération travaillera sur les modalités d'application de ces nouveaux mécanismes. La Fête du bélier (*Aïd el kebir* 2010) est prévu pour le 15 novembre 2010. 

Dates des fêtes religieuses Pour les fêtes où l'agneau fait partie du repas traditionnel

Fêtes	2010	2011	2012	2013
Eïd ul-Adha Fête du Bélier ou Fête du Sacrifice	16 novembre	6 novembre	25 octobre	15 octobre
Mawlid al-Nabi La naissance du Prophète	-	15 février	4 février	24 janvier
Pâque juive	-	19-26 avril	7-14 avril	7-14 avril
Pâques Catholique	-	24 avril	8 avril	31 mars
Pâques Orthodoxe	-	24 avril	15 avril	5 mars

Source : www.sheepandgoat.com

Un producteur Expert ça fait appel à La Coop!

Pour vendre des kilos, ça prend des agneaux!

La période de transition est une période critique. Le complément préagnelage Trans-Ovi contient la protéine, l'énergie, la fibre, les minéraux et les vitamines pour aider à combler les besoins des brebis en fin de gestation.

Rabais de 40 \$/tonne en décembre 2009, janvier et février 2010

Demandez un programme de transition adapté à votre situation. Consultez votre expert-conseil La Coop.

En tête avec
**ÉQUIPE
DE RÊVE**
La Coop

La Coop


La Coop est une marque de commerce de La Coop fédérée

Projet de coordination du transport : retour sur les objectifs et état d'avancement des travaux



Amina Baba-Khelil, agr., M.Sc., chargée de projet, FPAMQ

Annoncé en août 2009, le projet d'optimisation du transport des agneaux lourds financé par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) a permis l'analyse des réseaux de transport actuels des agneaux dans le but de proposer un mécanisme visant à réduire les coûts totaux reliés au transport.



Depuis le démarrage de l'agence de vente en 2007, la question de la coordination du transport était au cœur des préoccupations pour les producteurs des régions périphériques. Suite à la demande de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) du 12 novembre 2009, le projet de coordination et de gestion collective du transport des agneaux a été lancé en janvier 2010. Lors de l'AGA, les délégués ont donné leur appui pour la mise en place d'un prélevé obligatoire de 0,50 \$/agneau afin de financer ce projet. Il faut rappeler que jusqu'au 6 janvier 2010, la coordination du transport était réalisée en partie, par les services de certains mandataires.

La mise en place du mécanisme de coordination du transport a pour objectif principal d'améliorer le réseau de transport des agneaux lourds depuis la ferme jusqu'à l'abattoir et de minimiser les coûts de transport interrégional y afférents. Les objectifs spécifiques visent à :

- Bonifier et promouvoir les réseaux déjà en place auprès des producteurs ;
- Étudier les possibilités d'implanter des lieux de rassemblement et ;
- Négocier des tarifs de transport concurrentiels.

Pour ce faire, plusieurs étapes ont été identifiées.

- **Étape 1** : Envoi d'un questionnaire à l'ensemble des producteurs d'agneaux afin de recueillir l'information nécessaire ayant trait à leurs habitudes de transport. Il s'agit de mettre en contact les producteurs qui désirent réaliser le transport et ceux qui veulent bénéficier du transport en commun. Au cours de cette étape, les possibilités d'implantation des postes de rassemblement et/ou des lieux de transbordement seront étudiées et mises en œuvre.
- **Étape 2** : Consultation auprès de plusieurs transporteurs indépendants pour sonder d'une part leur intérêt et recueillir l'information concernant leurs trajets, itinéraires, disponibilités et capacités de leur véhicule etc.

- **Étape 3** : Réalisation de soumissions auprès des différents transporteurs intéressés et négociation de tarifs concurrentiels.
- **Étape 4** : Établissement d'une liste officielle de transporteurs permettant la coordination et le déplacement des agneaux entre la ferme, les postes de rassemblement et/ou lieux de transbordement et l'abattoir par région.

Plus de cent répondants parmi les producteurs ont retourné le questionnaire. Pour des raisons de logistique, les informations sont traitées par région. Nous nous sommes penchés en premier lieu sur le cas des régions de la Gaspésie, Bas-Saint-Laurent et Côte-du-Sud. Plusieurs producteurs-transporteurs et transporteurs indépendants qui s'occupent du transport dans cette région ont été consultés afin de préciser les informations.

Nous avons ainsi recueilli une pré-liste de transporteurs avec leurs itinéraires, les capacités dont ils disposent et les coûts approximatifs des transports par trajet. Ce printemps, la coordination de transport devra débuter pour cette région en fonction du jumelage hebdomadaire de l'agence de vente.

Le tableau ci-après montre, à titre indicatif, l'échéancier selon lequel les différentes étapes sont réalisées dans les différentes régions.

Régions	Avril	Mai	Juin
Gaspésie-Bas-St-Laurent-Côte du Sud	■		
Centre du Québec		■	
Saguenay- Lac-Saint-Jean		■	
Saint-Hyacinthe		■	
Estrie		■	
Québec		■	
Lanuadière-Laurentides-Outaouais			■
Saint-Jean-Valleyfield			■
Abitibi-Temiscamingue	■		

Qu'est ce qu'on entend par la coordination ?

L'objectif de la coordination est d'optimiser le système de transport en minimisant les coûts y afférents ainsi que ceux reliés à l'environnement. Elle vise à promouvoir les réseaux de transport déjà existants et de les bonifier en ayant une meilleure information sur les habitudes et les souhaits des producteurs. Ces derniers sont donc interpellés à communiquer à leur Fédération ce qu'ils privilégient afin qu'elle puisse y répondre de façon optimale. Les producteurs ont le choix de maintenir leur transport actuel ou d'utiliser les services offerts par la Fédération. Dans un cas comme dans l'autre, les coûts de transport sont à la charge du producteur.



De nouveaux outils pour les producteurs chez ATQ



Tracabilité

Sylvie Boutin, conseillère à l'information, ATQ

Vous désirez un inventaire de troupeau ? Faites le !

Toujours soucieuse d'offrir un service amélioré aux utilisateurs de son centre d'appels et permettre aux producteurs ovins d'obtenir un accès rapide et en tout temps à leur dossier de traçabilité afin d'assurer sa mise à jour, ATQ offre de nouvelles fonctions via son système téléphonique. Ainsi, depuis le début d'avril 2010, vous êtes en mesure de procéder à la vérification de votre dossier chez ATQ à partir de votre téléphone, et ce, de 5 heures à 23 heures, 7 jours sur 7, via le 1-866-270-4319.

Vous pouvez obtenir des **inventaires sommaires ou complets** par espèce, pour un ou plusieurs sites, directement du système téléphonique d'ATQ et les recevoir en modes vocal, fax ou courriel. Des listes indiquant les **entrées/sorties de vos animaux**, pour un ou plusieurs sites, pourront également être commandées au système et expédiées par fax ou par courriel.

De plus, vous pouvez vous **abonner gratuitement aux différents services offerts**, et ce, sur une base mensuelle. Cette option vous permettra alors de recevoir automatiquement par fax ou par courriel, les différents rapports auxquels vous vous êtes abonnés.

Ajoutons, pour terminer, que pour la première année de la mise en service de ce système, si vous n'avez pas accès à une ligne fax ou à une adresse courriel, vos rapports vous seront transmis par la poste!

Le site ATQ Direct revu et amélioré Afin d'offrir des outils facilitant le travail des producteurs ovins dans leurs tâches liées à la traçabilité, ATQ a mis sur pied, à l'été 2009, un comité de travail composé de représentants de la FADQ et de producteurs-utilisateurs du site *ATQ Direct*. Rappelons qu'*ATQ Direct* est un site transactionnel accessible via le site Internet d'ATQ au www.agri-tracabilite.qc.ca vous permettant d'accéder à votre dossier personnel pour compléter vos déclarations de traçabilité.



Depuis quelques semaines, la nouvelle mouture du site *ATQ Direct* vous offre des fonctions additionnelles, vous donnant accès rapidement à des informations qui faciliteront votre travail lié à la traçabilité. Vous pouvez, entre autres, utiliser :

- Un **module de sommaire** – qui vous permet de visualiser un sommaire de vos animaux par espèce, par sexe et par groupe d'âge;
- Un **module de recherche** – qui vous permet d'effectuer une recherche par numéro d'identifiant, par espèce, par sexe ou par groupe d'âge;
- Un **module de personnalisation des sites** – qui vous permet de confectionner des listes de sites fréquemment utilisés ou de sites d'affaires.

Afin de vous offrir un service amélioré et de vous faciliter la vie, de nouvelles fonctions seront ajoutées au site *ATQ Direct* au cours des prochains mois.

Bonne traçabilité!

Pour rejoindre ATQ: 1-866-270-4319

Divers facteurs influençant la production laitière et comment la maximiser!



PRODUCTION OVINE LAITIÈRE

Joannie Lassonde, technicienne agricole

Puisque le lait est le principal revenu d'un producteur laitier, il est également son souci numéro un. On travaille alors à maximiser les performances du troupeau, et ce en priorisant divers facteurs qui influenceront la production laitière des brebis. Voici ces principaux éléments:

La prolificité

Le nombre d'agneaux dans une portée a une influence sur la production laitière. On remarque que les brebis ayant des portées plus nombreuses ont de meilleurs résultats en lait que les autres. Il est tout à fait logique que le corps se prépare à nourrir le nombre de bouches à naître. Donc, au moment de la reproduction, le flushing augmentera la prolificité et jouera aussi un rôle sur la production laitière à venir. D'où son importance!

Stimulation en début de traite

Le début de la traite a des conséquences importantes sur toute la campagne laitière. Si, par exemple, on parvient à augmenter de 10 % la production à ses débuts, ce gain va se maintenir sur toute la lactation en cours. Il est donc souhaitable de bien stimuler les brebis en début de traite. Il faut se souvenir que ce n'est pas la trayeuse qui sollicite le plus la femelle, mais bien son agneau. En ce sens, on peut utiliser certaines méthodes de pré-sevrage qui inciteront les brebis à produire davantage de lait. Il est également important d'avoir un programme alimentaire en début de traite qui sera bien adapté aux capacités de son troupeau.

Alimentation

Une alimentation adéquate en tout temps est d'une importance capitale afin de préparer et maintenir une bonne production laitière. Il faut s'assurer que les besoins de base de la brebis soient comblés afin qu'elle puisse exploiter au

maximum son potentiel génétique. Il y a encore bien du chemin à faire en ce sens dans les élevages ovins laitiers au Québec. Les programmes alimentaires des brebis de boucherie ne peuvent être efficaces pour les brebis laitières, puisque leurs besoins et leurs cycles de production ne sont pas les mêmes. On se retrouve alors avec des pertes économiques importantes, et ce, souvent sans même le savoir.

Milieu versus génétique

Le milieu extérieur à la brebis influence près de 70 % de sa production laitière versus la génétique qui n'y est que pour 30 %. Il est donc important de faire non seulement une bonne sélection des animaux, mais également de veiller aux facteurs extérieurs du troupeau. On parle alors de tout ce qui touche aux bâtiments, à l'alimentation, à la régie, aux méthodes d'élevage, au bien-être animal, aux méthodes de traite, etc.

Saison

La traite en saison régulière (été) a une durée d'environ 210 jours, en contre-saison (hiver), elle est d'environ un mois plus courte. On remarque aussi que, l'hiver, les brebis ont des résultats légèrement inférieurs. Cela est causé par la mélatonine qui influe sur la production laitière. Néanmoins il peut

être avantageux d'avoir un groupe en contre-saison afin d'avoir du lait frais à l'année, des mises-bas et des agneaux sur deux lots, etc.

Santé

La santé est un facteur ayant une très grande influence sur la production. Je dirais que, presque à coup sûr, lorsqu'on voit les performances d'une brebis diminuer, c'est nécessairement qu'elle a un problème pathologique. Évidemment, c'est en supposant que l'on maîtrise déjà la régie du troupeau et que ça n'est pas un problème d'un autre ordre. Il est tout d'abord primordial d'avoir une gestion du parasitisme quasi parfaite. Cela a un impact important sur la santé globale du cheptel, les ovins étant très sensibles aux infestations parasitiques. En fait, tout désagrément physique a une incidence directe sur le lait produit.

Comme vous pouvez le constater, les performances laitières sont en fait le « *thermomètre* » du troupeau. Elles nous



Campagne 2009-2010

PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ

Denis Massey, Chef comptable PPA

C'est le 31 mars 2010 que la première campagne de Programme de paiement anticipé mise en place par le gouvernement fédéral et la FPAMQ prenait fin. Au cours de cette première année d'activité, nous avons développé une certaine expertise nous permettant de mieux servir les producteurs pour les prochaines campagnes.

Nouvelle campagne 2010-2011

La nouvelle campagne de PPA commence cette année dès le mois d'avril 2010.

Afin de vous simplifier la tâche, tous les producteurs qui ont participé à la campagne 2009-2010 recevront une fiche de préinscription avec leurs coordonnées préinscrites. Les adhérents devront confirmer les informations et remplir la fiche. Nous leur retournerons les formulaires complets pour faire leur nouvelle demande de PPA.


Comme l'année dernière, tous les producteurs d'agneaux et moutons admissibles recevront un dépliant explicatif du Programme de paiement anticipé 2010-2011 accompagné d'une fiche de préinscription. Ceux qui voudront bénéficier du programme pourront compléter la fiche et nous leur retournerons les formulaires complets pour faire leur demande de PPA.

Quelles sont les conditions d'admission particulières pour la campagne 2010-2011?

Cette année les taux de financement oc-

troyés par AAC ont été revus à la hausse :

Agneaux lourds	80 \$
Agneaux légers	64 \$
Agneaux de lait	50 \$

- ➔ Le troupeau doit être cédé en garantie (cession de créancier privilégié) ;
- ➔ L'ASRA doit être cédée en garantie ;
- ➔ L'inventaire pour lequel l'avance est demandée doit être maintenu de façon permanente ;
- ➔ Le remboursement doit être effectué 12 mois après le versement de l'avance, ou, au plus tard le 30 septembre 2011 ;
- ➔ Les frais d'administration sont de 0,75 % pour les avances de 0 à 100 000 \$, plus 0,25 % pour les avances de 100 000 \$ à 400 000\$. Toutefois, ces frais ne pourront être inférieurs à 350 \$ ni excéder 1250 \$;
- ➔ Un dépôt d'intérêt de 5 % est prélevé sur les avances portant intérêt ;
- ➔ Un dépôt de garantie de 1 % est prélevé pour couvrir la responsabilité de la FPAMQ. Il sera remis au producteur lors de son remboursement final. 

Le programme vous intéresse ou vous avez des questions?

Contactez notre équipe au 450 679-0540, poste 8994. Il nous fera un plaisir de vous aider et de répondre à vos questions. Afin de mieux répondre aux besoins de plusieurs d'entre vous, le site Internet de la Fédération pourra également vous guider sur tous les changements qui concernent le programme. De plus, vous y trouverez tous les formulaires nécessaires pour faire votre demande.

Boolys

En 1965 Agriculture Canada décida de créer de nouvelles races. À Ottawa on expérimenta l'élevage artificiel des agneaux, régime à haute teneur énergétique et un système d'agnelage accéléré fondé sur le contrôle du cycle œstral, par les hormones, la photopériode et l'insémination artificielle donna les races Arcott.

Au Québec, en 1965, on importa d'Australie des brebis Dorset gestantes. Les béliers issus furent accouplés à des brebis Leicester et Suffolk. L'aptitude à s'accoupler en été fut le premier critère de sélection. L'accouplement commençait le 1^{er} juin jusqu'au 31 octobre pour un agnelage débutant fin octobre. Les agneaux nés des brebis agnelant avant le 31 décembre étaient gardés pour procréer la génération suivante de DLS.

En 1985, Agriculture Canada importa des Booroola Mérino porteur du gène de prolificité. En 1988, fin des programmes de génétique ovine. La race DLS manquant de prolificité, avec le généticien Mike Fahmy, nous avons développé une stratégie pour introgresser le gène Booroola de prolificité dans la race DLS.

La philosophie demeura la même, les brebis devaient s'accoupler sur pâturage d'avril à octobre dans un système accéléré de 5 agnelages en 3 ans, ceci donna la Boolys.

De 1988 à 1994 tous les sujets croisés Booroola/DLS furent achetés d'Agriculture Canada par la Cloche des Alpes. Et en 1996, on ferma la ferme expérimentale d'où naîtra le CEPOQ.

La Boolys est 100 % québécoise en s'accouplant efficacement sur pâturage d'avril à octobre, avec sa résistance au parasitisme (CEPOQ 2005-2007) elle possède des caractéristiques unique, soit une efficacité de reproduction à moindre coût, avec le plus court interval agnelage sans aucun des coûts et inconvénients des techniques de désaisonnements que les autres races ou hybride ont besoin.

Nous tenons à remercier la FPAMQ pour son leadership et support dans l'élaboration et réalisation d'un projet de recherche sur le gène Booroola en partenariat avec le CEPOQ ainsi que les 40 entreprises ovines utilisant des sujets Boolys.

Béliers génotypés Booroola BB, B+
 «Accrédités pour l'ASRA en 2010»
 Cloche des Alpes 819-362-2531



Le gène majeur Booroola sous la loupe



RECHERCHE

Hélène Méthot, agr., M.Sc., Coordonnatrice des projets de R&D au CEPOQ

Laurence Maignel, M.Sc., Généticienne au Centre canadien pour l'amélioration des porcs

Marie-Ève Tremblay, Directrice générale de la FPAMQ



Les productions animales sont rendues à l'ère de la **génomique**, soit l'étude du bagage génétique, pour des fins de sélection d'animaux reproducteurs. Dans cette optique, il est utile de regarder quels sont les gènes connus et disponibles dans la population ovine québécoise... Déjà, la présence du gène Booroola, qui est associé à une prolificité élevée, est repérée. Afin de mieux connaître sa diffusion et ses effets, un projet de recherche a été développé et est actuellement en cours. Son titre : *Analyse des possibilités d'intégration du gène majeur Booroola au schéma génétique ovin québécois et son utilisation dans un système de production de 5 agnelages sur 3 ans.*

Pour mieux connaître le gène Booroola...

La mutation du gène BMPR-1B, communément appelé gène Booroola, a un effet additif sur le taux d'ovulation. L'effet sur la taille de portée serait quant à lui, partiellement dominant ou multiplicatif selon les populations étudiées. Pour plus d'information sur cet aspect et la génomique, référez-vous au texte « *De l'ADN aux gènes majeurs, en passant par les EPD...* » paru en page 37 de l'édition Été 2009 de l'Ovin Québec.

Le gène Booroola est présent à l'état naturel chez certaines populations (notamment en Inde), mais il a également été introduit chez différentes races ovines non porteuses à l'origine, en général par des programmes d'introgession basés sur des croisements en retour successifs. Les effets de ce gène ont fait l'objet de nombreuses publications au cours des 20 dernières années, en particulier suite à son introgression à partir d'une population Mérinos Booroola australienne, qui détient elle-même le gène suite à des croisements avec la race Garole originaire d'Inde à la fin du 18^{ème} siècle. Cette population Mérinos Booroola australienne a été exportée sous la forme de semence, embryons et animaux vivants vers de nombreux pays (France, Canada, Israël, Afrique du Sud, Uruguay, États-

Unis, Allemagne, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Espagne) au cours des années 1980, puis diffusée dans d'autres pays. La mutation causale du gène BMPR-1B a été identifiée presque simultanément en Nouvelle-Zélande (Wilson et al., 2001), en France (Mulsant et al., 2001) et en Grande-Bretagne (Souza et al., 2001), ce qui a permis de développer des tests ADN utilisables en routine et permettant de mieux contrôler la diffusion du gène Booroola dans les populations sélectionnées, et d'étu-



La mutation du gène BMPR-1B, communément appelé gène Booroola, a un effet additif sur le taux d'ovulation.



dier précisément ses effets. Le gène Booroola est actuellement répertorié chez 48 races ovines présentes dans 19 pays différents. En novembre 2008, une conférence sur l'utilisation du gène Booroola en amélioration génétique ovine s'est tenue en Inde et a réuni les plus grands spécialistes internationaux en la matière (ACIAR, 2009). L'état des connaissances sur le gène Booroola y a été largement exposé pour expliquer les effets physiologiques du gène, jusqu'à des études de terrain et des bilans économiques des programmes d'introgession dans différents pays.

L'augmentation de la prolificité chez les brebis porteuses du gène Booroola est expliquée par une hausse du taux d'ovulation qui serait associée à une moindre dégénérescence des plus gros follicules, sous l'effet de modulations complexes du système hormonal de la brebis. Une synthèse des travaux de recherche réalisés sur le gène (Davis, 2008) rapporte des effets très variables d'une race à l'autre, avec une taille de portée moyenne des brebis porteuses de deux copies du gène B variant de 1,98 à 2,84 agneaux d'après les résultats publiés à ce jour.

Chez des brebis Mérinos Booroola X Rambouillet produites aux États-Unis, le taux d'ovulation a plutôt été haussé de 1,6 ovules par brebis pour se traduire par une augmentation de prolificité de 0,65 agneau né par brebis agnelée chez les femelles porteuses vs les non porteuses (Southey et al., 2002). Plusieurs autres exemples ont aussi été publiés dans différents pays, avec différentes races.

L'introduction du gène Booroola en élevage commercial a été réalisées en France (Teyssier et al., 2003). Ainsi, un troupeau de brebis Mérinos d'Arles a été soumis à des croisements d'absorption en utilisant des mâles porteurs du gène. Il a été observé que ►►

le taux d'ovulation des femelles 15/16 Mérinos d'Arles et 1/16 Booroola Mérinos porteuses de l'allèle B démontraient une supériorité de 1,1 ovules pour les brebis B+ vs les ++. De plus, la fertilité des agnelles saillies à un an était supérieure chez les B+ pour atteindre 88 % contre 76 % chez les non porteuses ++. Globalement, la présence d'un allèle B chez les brebis a permis une augmentation de la productivité au sevrage, en termes d'agneaux, de 67 % comparativement aux brebis non porteuses ++.

Au Canada, le gène Booroola a été introduit dans une population d'animaux de race DLS en 1985 (Fahmy et al., 1997), ce qui a conduit à la création de la lignée Boolys. Avec l'augmentation de la proportion des femelles B+ ou BB, le nombre d'agneaux nés et sevrés, de même que le nombre de kg d'agneau sevré par brebis par année, ont été haussés progressivement. À la fin de l'étude, le troupeau était constitué de 36 % de B+ et de 11,5 % de BB. Ainsi, entre 1990 et 1996, le nombre de kg d'agneau sevré par femelle a augmenté de 80 % (63,7 kg par brebis par année), le nombre d'agneaux nés de 35 % (1,87 agneau né / agnelage) et le nombre d'agneaux sevrés de 45 % (1,51 agneau sevré / agnelage). Le rythme d'agnelage était de 1,5 agnelage par brebis par année en saillie naturelle sur pâturage. Ces sujets étaient utilisés en contexte commercial. Toutefois, le portrait actuel de cette population, en termes de génotype (++, B+ et BB) et de performances, demande à être précisé, d'où l'intérêt de réaliser un projet de recherche sur le sujet.

Les objectifs du projet

Objectif général. Proposer une stratégie d'intégration des gènes majeurs et des animaux porteurs au schéma génétique ovin québécois afin

d'optimiser la productivité en élevage commercial.

Objectifs spécifiques.

- ◁ Analyser la productivité à vie des brebis ++ (homozygotes non porteurs du gène Booroola), B+ (hétérozygotes pour le gène Booroola) et BB (homozygotes porteurs du gène Booroola) dans le cadre d'un système d'agnelage accéléré de 5 agnelages sur 3 ans;
- ◁ Étudier l'héritabilité de l'intervalle agnelage et de la prolificité de brebis croisées Booroola accouplant hors saison sans photopériode ou hormones sur pâturage;
- ◁ Entamer la réflexion sur les possibilités d'introduire les gènes majeurs, et plus spécifiquement le gène Booroola, au sein des populations ovines non porteuses, tant en race pure qu'en élevage commercial.

Ce qui sera fait pour y arriver

Étape 1. Par le génotypage de tous les sujets potentiellement porteurs du gène B et soumis au système de production étudié, la productivité à vie des brebis ++, B+ et BB sera analysée. De plus, l'héritabilité de l'intervalle entre agnelages sera étudiée. Cette étape devrait donc fournir une analyse descriptive des différents génotypes Booroola en présence dans la population Boolys, de même qu'une analyse comparative des performances des trois génotypes Booroola en agnelages accélérés.


Étape 2. L'équipe de généticiens associée au projet (CCAP) émettra des recommandations quant à l'intégration des gènes majeurs et des sujets porteurs au schéma génétique, ainsi que dans le cadre du programme d'évaluation génétique GenOvis, en s'appuyant sur l'exemple du gène Booroola. Une

revue de littérature sur les dernières avancées en génétique moléculaire ovine, incluant les marqueurs disponibles et leur utilisation en sélection, le statut du séquençage du génome et de la sélection génomique, de même qu'une synthèse des résultats obtenus concernant le gène Booroola et son potentiel d'utilisation seront également fournis par les spécialistes.

Les partenaires

Ce projet est une initiative de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) et du Club Boolys, avec la collaboration du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et du Centre canadien pour l'amélioration des porcs (CCAP). Sa réalisation est rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) par le biais de son Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés - Volet C « Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants ».

Pour conclure...

Les résultats du projet devraient être disponibles au cours du printemps 2010 et vous seront présentés dans un prochain numéro de *Ovin Québec*. Gardez l'œil ouvert pour être à la fine pointe des connaissances en génomique! 



Photographie : Cloche des Alpes

Pour aider à gérer la prolificité, l'allaitement artificiel...

est-ce que ça peut être rentable ?

ÉLEVAGE

Johanne Cameron, agr., M.Sc., Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ



Problème de gestion des agneaux surnuméraires?

En juillet 2004, le CEPOQ avait publié un article intitulé : « De bons résultats avec l'allaitement artificiel? Possible? ». Cet article avait été rédigé suite à une étude qui avait clairement démontré que des résultats très intéressants étaient obtenus, à condition de respecter certains points critiques jouant des rôles clés dans l'atteinte du succès. Par ailleurs, l'étude avait également confirmé que l'allaitement artificiel était rentable. En effet, des gains économiques notables avaient été obtenus pour chaque agneau élevé avec cette technique. Toutefois, avec la flambée des prix de la poudre de lait, observée notamment en 2007 et 2008, la technique a été reléguée aux oubliettes et est tombée quelque peu sous silence... la rentabilité étant très faiblement positive, nulle, voire parfois même négative! Mais heureusement, le prix de la poudre de lait est revenu à la normale et un nouveau paramètre vient désormais s'ajouter à l'équation, soit « le kg d'agneaux produit ». Alors, dans le contexte d'aujourd'hui, où la survie d'une entreprise repose plus que jamais sur le nombre d'agneaux sevrés et surtout le nombre de kg commercialisés... l'allaitement artificiel... est-ce que ça peut être rentable? Avant tout, un très bref retour...

L'allaitement artificiel...

Pourquoi? Pour qui? Bien que certaines femelles d'élevage puissent être qualifiées de « machines à lait », ces brebis exceptionnelles et fortement désirables sont plutôt l'exception qui confirme la règle dans un élevage! Il faut donc voir la vérité en face. Plusieurs femelles ne sont pas en mesure d'élever avec succès l'agneau quintuplé, quadruplé, triplé... et parfois même, avec l'âge ou un tarissement antérieur problématique (lésions au pis), certaines ont même du mal à élever deux beaux agneaux. Évidemment, ces brebis auraient dû être réformées avant la saillie et ne pas être présentes dans le groupe de mise bas, mais malgré tout, ces mauvaises surprises surviennent en période de mise bas, même si on pensait avoir bien vérifié les mamelles. Alors quoi faire dans ce cas? Laisser aller la nature? Ceci mène généralement à la perte d'agneaux ou à la production d'agneaux « radets »... Ou opter pour l'élevage sous allaitement artificiel? Sauf dans le cas des élevages de brebis laitières optant pour un régime

de traite intensif (avec sevrage complet des agneaux de la mère en deçà de 48 h d'âge), l'allaitement artificiel devrait être réservé uniquement aux agneaux surnuméraires. Chez les brebis prolifiques et les croisements hybrides prolifiques, les agneaux surnuméraires sont choses courantes. En effet, on y retrouve un pourcentage plus important de triplets, quadruplets et plus. Ainsi, l'allaitement artificiel ne peut être totalement mis de côté. Un allaitement artificiel bien fait permet d'obtenir des résultats impressionnants et, parallèlement, il permet d'éviter la surtraite et le stress imposé à la glande mammaire causé par un trop grand nombre d'agneaux élevés sous la brebis. En effet, chez les fortes productrices, capables d'élever aisément 3, 4 ou parfois même 5 agneaux, l'effet négatif de la sollicitation exagérée du pis par les agneaux est difficilement perceptible sur une seule lactation. En ce sens, lorsque ces dernières sont en mesure de sevrer 4 ou 5 beaux agneaux, c'est généralement la glande mammaire qui aura subi le contrecoup de cette décision

de régie. Et l'effet ne sera visible que dans les lactations suivantes, la production étant réduite et ainsi, la longévité de la femelle directement écourtée au sein de l'élevage, ce qui n'est guère plus rentable.

L'allaitement artificiel devrait ainsi être réservé aux agneaux qui ne peuvent obtenir un apport suffisant en lait de leur mère, et ce, durant la lactation. Chose certaine, la génétique moderne ne nous a pas encore permis de produire des brebis à quatre quartiers! Alors, à la base, l'agneau surnuméraire, c'est le triplet et plus. La décision de placer un ou des agneaux en allaitement artificiel revient généralement à l'éleveur, puisque les races prolifiques ont été développées pour élever plus de deux agneaux. Mais, retour à la réalité... selon les données de productivité antérieure de la femelle, selon son réel niveau de prolificité lors de la mise bas ou selon l'état de sa mamelle lors de l'agnelage, la décision de placer un ou des agneaux en allaitement artificiel doit être prise rapidement.

L'allaitement artificiel...

Comment? Parmi les clés de réussite, l'intervention rapide est gage de succès. Ainsi, dès la naissance, lorsqu'on voit qu'un agneau manque de lait sous la mère, que la prolificité est trop forte pour assurer une lactation soutenue, ou que l'on doute que la qualité de la glande mammaire puisse produire de beaux agneaux entre la naissance et le sevrage, on doit intervenir rapidement pour démarrer l'allaitement artificiel. Première étape : s'assurer que les agneaux ont bu leur colostrum en quantité suffisante. C'est **le critère de survie no 1**, autant pour l'agneau élevé sous la mère que celui sous allaitement artificiel. Si la mère manque de colostrum, vous pouvez utiliser le colostrum d'une autre mère, du colostrum artificiel en poudre (vérifier la quantité d'anticorps présents et opter pour les marques présentant un plus grand taux d'anticorps) ou encore du colostrum de vache. Pour les colostrums provenant de bovins ou d'ovins, il est essentiel de s'assurer de sa qualité (absence de sang, idéalement première ou maximum deuxième traite) et de son innocuité (éviter l'utilisation de colostrum d'animaux malades, présence de bactéries pathogènes, gestion du colostrum... est-il demeuré à la température ambiante plusieurs heures avant sa congélation? etc.). Le colostrum doit être décongelé adéquatement pour ne pas détruire les anticorps qui y sont présents et ce dernier doit être servi selon les normes indiquées dans l'encadré présenté à la page 22.

Évidemment, plus vite l'agneau connaîtra la suce de caoutchouc, plus facile sera la transition vers l'allaitement artificiel. Ainsi, dès les premières heures suivant la naissance (en deçà de 4 à 6 heures), si on constate qu'un agneau devrait être retiré de la mère et élevé artificiellement, on devrait immédiatement lui servir le colostrum à l'aide d'un biberon gradué, ce qui nous permet d'évaluer correctement la quantité de colostrum que l'agneau consomme.

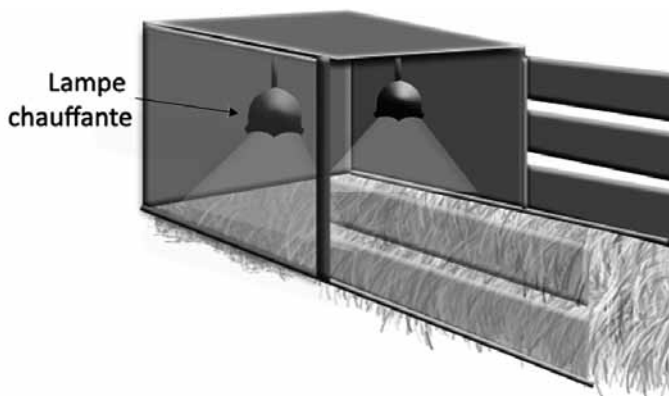
Si la mère manque de colostrum et que l'on dispose de colostrum congelé ou artificiel, il est même pensable de retirer immédiatement l'agneau de la mère et de lui apprendre à téter, de son propre gré et à volonté, à une bouteille de colostrum ou, encore mieux, à une petite chaudière de colostrum sur laquelle on aura posé des sucres adaptées (sucres pour chaudière d'allaitement « multi-sucres »). Ces interventions, bien qu'elles semblent anodines, réduiront fortement le temps de travail relié à l'entraînement de l'agneau en allaitement artificiel. **Attention!** Pour que les agneaux s'habituent rapidement à l'allaitement artificiel, et ce, sans surplus de travail pour l'éleveur, il est important d'éviter de parler et de « catiner » les agneaux lors de la première séance d'entraînement. Ces derniers pourraient alors associer ce contact à « l'action de s'alimenter » et ensuite téter uniquement en votre présence ou avec votre contact direct... ce qui est loin de représenter une économie de temps! Dans le cas où la mère possède une quantité suffisante de colostrum pour alimenter tous ses agneaux dans les premières heures, on peut laisser le ou les agneaux avec la mère durant une période minimale de 6 h et maximale de 48 h. Par-contre, notez que plus le contact avec la mère est long, plus l'entraînement à l'allaitement artificiel risquera d'être long, fastidieux et décourageant. Idéalement, on recommande de séparer l'agneau de sa mère avant que ce dernier atteigne 48 h d'âge, l'idéal étant l'entraînement directement à la bouteille de colostrum. À partir de 48 h d'âge, l'agneau pourra recevoir le mélange de lait commercial.

Les agneaux élevés artificiellement doivent être placés dans un parquet à l'abri de tout courant d'air, sur une litière sèche, propre et régulièrement renouvelée. On devrait aussi éviter que ces derniers soient en contact avec d'autres animaux plus âgés (brebis, agneaux à l'engraissement), qui constituent des sources potentielles de pathogènes. Afin de favoriser le confort et de limiter les pertes de chaleur des

jeunes agneaux, un « micro-climat » est recommandé. Ainsi, l'ajout de lampes chauffantes devrait être préconisé. Dans le cas de petits lots élevés en bergerie, on peut aménager une zone de « micro-climat » dans le fond du parquet d'allaitement artificiel. Cette zone permettra de maintenir une chaleur plus intéressante pour les agneaux et améliorera leur confort, ceci en plus de pouvoir être réalisé de façon très économique (voir figure 1). Les producteurs qui élèvent des lots très importants devraient même considérer l'utilisation d'une pièce indépendante et chauffée (mais ces coûts dépendent de chaque entreprise et le nombre d'agneaux élevés artificiellement doit justifier ces investissements).

Les agneaux peuvent être élevés au lait artificiel commercial grâce à différents dispositifs disponibles sur le marché. Dans tous les cas, on devrait prioriser les modes de service qui favorisent un approvisionnement en continu, à volonté. Les bouteilles de lait seraient donc à proscrire, d'une part du point de vue de la charge de travail et d'autre part, parce que les repas sont souvent servis à intervalles irréguliers, ce qui augmente les risques de ballonnement et les réductions de performances. Parmi les autres modes de service, on retrouve les chaudières à multi-tétines, les rampes nourricières branchées sur une réserve de lait préalablement préparé ou encore, les machines d'allaitement artificiel (louves). Les chaudières multi-tétines et les rampes nourricières peuvent même être faites par l'éleveur à moindre coût. On recommande d'y servir le lait froid ou à température de la pièce. En ce qui concerne les louves, le lait est servi chaud, mais notons que les frais d'alimentation sont plus élevés, dû au coût de la machine qui oscille entre 1 500 et 5 000 \$ (selon le modèle). Pour l'éleveur, le choix de l'un ou l'autre de ces modes de service dépendra, entre autres, du nombre d'agneaux qui seront élevés en allaitement artificiel (notons que les machines d'allaitement artificiel ne devraient

Figure 1 : Zone de micro-climat facile à aménager dans le fond du parquet pour de petits lots sous allaitement artificiel



pas être utilisées avec des groupes de moins de 10 agneaux et que leur plein potentiel est atteint lorsque près de 60 agneaux y sont élevés simultanément). Dans tous les cas, nettoyage et désinfection sont essentiels. Si vous désirez plus de détails concernant les différents modes de service disponibles, n'hésitez pas à communiquer avec nous au CEPOQ.

L'allaitement artificiel...

Combien de temps? Idéalement, on recommande de sevrer les agneaux hâtivement, soit vers l'âge de 28 à 30 jours où lorsque ceux-ci atteignent un poids minimum suffisant pour le sevrage (mâles : minimum de 13 kg ; femelles : minimum de 11 kg). Après 30 jours d'âge, la technique devient de moins en moins économique et justifiable. En effet, vers l'âge de 30 à 35 jours, on estime que les agneaux peuvent ingérer près de 3 litres de lait par jour, ce qui représente

environ 600 g de poudre de lait quotidiennement. Chaque jour en trop représente ainsi des frais supplémentaires en poudre de lait. Dans la littérature autant scientifique que populaire on recommande d'effectuer le sevrage à un maximum de 30 jours d'âge. En sevrant à cet âge, les agneaux consommeront généralement de 9 à 10 kg de poudre de lait, et ce, pour la durée totale de l'élevage sous allaitement artificiel (Roy, 2000; CEPOQ, 2004).

Une technique qui a une mauvaise réputation...

Au Québec, l'allaitement artificiel continue à avoir une mauvaise réputation : résultats non satisfaisants, croissance décevante, diarrhée fréquente, mortalité élevée et j'en passe. Pourtant, cette technique connue de longue date est utilisée avec succès, à large échelle, par nos cousins français (brebis laitières) de même que par des producteurs québécois et canadiens. Alors pourquoi cette mauvaise réputation? Mauvais départ des agneaux? Manque de colostrum au départ? Conditions ambiantes non propices à l'élevage (humides, froides, courants d'air)? Mortalité... dues à quoi? Pneumonie? Diarrhées? Refus de s'alimenter? Dans la plupart des cas, ce sont de petits détails de régie qui ont été

omis et qui sont la source de ces faibles performances. Alors, si c'est ce qui arrive dans votre entreprise, pourquoi ne pas communiquer avec nous afin que l'on puisse vous aiguiller et corriger le tir?

L'allaitement artificiel devrait produire d'excellents résultats lorsque bien appliqué. En effet, le taux de mortalité ne devrait pas dépasser 5 %... sinon, il y a des éléments de régie à corriger (Gorrill et al., 1990). Notons que le taux de mortalité avait été nul lors de l'étude réalisée au CEPOQ (bonnes conditions de bergerie). En ce qui concerne le taux de gain espéré, notons que la croissance des agneaux élevés de façon artificielle devrait être similaire à celle d'un agneau simple élevé sous la mère et supérieure à celle de jumeaux élevés naturellement (Gorrill et al., 1990). Pour des races de gabarit moyen, les niveaux de gain devraient être de 250 à 300 g/jour. Toutefois, puisque le gabarit des animaux varie d'une entreprise à une autre, la race ou le croisement des animaux élevés artificiellement détermine le niveau de gain que l'on devrait viser (en comparaison aux agneaux de même génotype élevés sous leur mère). Notons finalement que les mâles présentent généralement un gain supérieur aux femelles. Ainsi, lorsque possible, on devrait préférablement diriger ces derniers vers l'allaitement artificiel plutôt que les femelles.



Et... est-ce rentable en 2010?

À vous de constater! Afin d'évaluer si la technique est rentable, nous avons fait un calcul économique simple tenant en compte l'ancien système ASRA (sans tenir compte des kg produits) vs le nouveau programme basé sur la stabilisation des kg d'agneaux commercialisés, parce que désormais, chaque agneau réchappé et vendu est bénéfique pour la rentabilité de votre entreprise (ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il faut vendre des radets de piètre qualité!).



Le tableau de la page suivante a donc été bâti selon les données cumulées lors du projet réalisé au CEPOQ en 2003, selon différents paramètres reliés à l'alimentation des agneaux de lait (normes du NRC), selon le coût actuel des intrants et plusieurs autres données trouvées dans la littérature française et canadienne, qui est riche d'informations sur le sujet. Afin de réaliser l'exercice, nous avons calculé les frais d'élevage

d'un agneau élevé artificiellement (de 48 h à 30 jours d'âge, 13 kg au sevrage), puis les frais reliés à l'alimentation de ce dernier pour le vendre au poids d'un agneau de lait. Les coûts des intrants peuvent varier selon les entreprises; toutefois, nous nous sommes basés sur des prix provenant de différentes régions au Québec. Évidemment, nous n'avons pas comparé ces coûts

à ceux d'agneaux élevés sous la mère, puisque ce sont des agneaux réchappés « en plus » de ceux qui sont élevés sous vos brebis. Voici donc ce que pourrait vous rapporter un agneau élevé artificiellement... au lieu de l'abandonner ou de l'abattre pour ne pas avoir à gérer les surnuméraires dans votre élevage.



QUELQUES POINTS CRITIQUES À RESPECTER POUR OBTENIR DE BONS RÉSULTATS EN ALLAIEMENT ARTIFICIEL

Colostrum : Première ligne de défense contre les pathogènes, essentiel à la survie.

- Les agneaux doivent avoir consommé leur colostrum avant d'être placés en allaitement artificiel.
- Colostrum donné par la mère : période minimale de 6 h avec la brebis et maximale de 48 h.
- Colostrum donné par l'éleveur : Le premier repas doit être donné dans les premières heures de vie. Administrer à l'aide d'un biberon (facilite fortement l'entraînement à la suce) ou à l'aide d'un tube gastrique (pour les rétifs). La dose de colostrum à respecter est de maximum 50 ml / kg de poids vif par repas ou durant les 18 premières heures de vie de 200 à 250 ml / kg de poids vif.
- Colostrum congelé : Faire décongeler dans l'eau tiède. Pas au micro-onde ou dans l'eau chaude ou bouillante (destruction des anticorps).

Transfert en allaitement artificiel : 24 à 36 h après la naissance. Ne pas dépasser l'âge de 48 h. Éviter qu'un lien ne se crée avec la mère pour faciliter l'entraînement à l'allaitement artificiel.

Uniformité dans les parquets : Les agneaux placés dans un même parquet doivent absolument être de poids uniforme et l'écart d'âge entre ceux-ci ne devrait pas dépasser 7 jours. Ces critères sont importants pour limiter la compétition dans les parquets.

Où placer les parquets? Loin des courants d'air et dans un endroit sec. Il est recommandé d'utiliser un chauffage d'appoint afin d'améliorer le confort des agneaux et de réduire les pertes de chaleur (ex : lampe chauffante).

Quoi mettre dans les parquets? Une litière sèche et renouvelée régulièrement : paille, ripe ou combinaison des deux. Bol à eau à flotte, facilement accessible aux agneaux. Moulée début agneau (minimum 18 % de PB). Foin appétant et jeune (fourrage de graminées de préférence).

Qui placer en allaitement artificiel? Il faut former des parquets homogènes pour le poids et l'âge. Ajoutons cependant que les agneaux plus lourds consomment normalement moins de poudre, sont plus résistants et plus débrouillards. Les mâles performant mieux que les femelles. Le choix demeure donc à la discrétion du producteur.


Température corporelle: Température normale entre 39 et 40°C. Éviter l'hypothermie ou l'hyperthermie.

La période de jeûne : Un jeûne de 4 à 6 h facilite l'entraînement pour l'allaitement artificiel. Ne pas dépasser plus de 2 à 4 h de jeûne pour les agneaux faibles. Après ces heures de jeûne, les agneaux qui ont faim accepteront plus facilement la suce de caoutchouc, en remplacement du pis de leur mère.

Prix et notes de références pour le tableau de la page suivante :

1. 58 \$ / poche de lait de 25 kg
2. Moulée début agneau cubée à 19 % : 390 \$ / tonne
3. Fourrage de qualité à 83 % de MS : 200 \$ / tonne de MS
4. Norme : 1 h par agneau sous allaitement artificiel, et ce, pour une période de 30 jours d'élevage (norme française). Lors du projet réalisé en 2003 au CEPOQ, 0,94 h / agneau avait été nécessaire. Le salaire de l'exploitant ovin est calculé à 15,67 \$ / h (coût de production 2006).
5. Ces frais peuvent être très variables entre les entreprises.
6. Nous avons été très généreux dans le calcul. Ajout de 0,10 kg de paille / agneau / jour (1 balle de 15 kg = 1,50 \$)
7. Écart de 12 kg entre le sevrage à 13 kg et la vente à 25 kg. GMQ visé de 300 g / j. Donc, au moins 40 jours pour le rendre au poids de 25 kg comme agneau de lait (55 livres à 70 jours, ce qui est conservateur et réaliste). Les mêmes aliments sont utilisés durant la période. Les quantités consommées varient selon le poids vif. Les calculs de consommation ont été établis selon les normes du NRC en pourcentage du poids vif d'un agneau entre 20 et 25 kg. Ceci représente moins de 1 kg de MS consommée / jour, soit environ 0,25 \$ d'alimentation / agneau / jour.
8. Prix moyen de l'enquête 2009 pour cette strate de poids : 2,03 \$ / lbs.
9. Prix stabilisé par kg (net) produit en 2010 : 1,29 \$ / kg.
10. Prix stabilisé par kg (net) produit après 2010 : 1,99\$ / kg.

Prix et notes de références : voir le bas de la page précédente		Montants		
COÛT d'élevage de l'agneau de lait	COÛTS RELIÉS À LA POUDRE DE LAIT			
	Consommation poudre (kg/jour/tête)	0,398		
	Quantité en kg pour 30 jours	10,00		
	Nombre de poches / agneau	0,40		
	Prix de la poudre pour un agneau ¹	23,20 \$		
	COÛTS RELIÉS À LA MOULÉE			
	Consommation moulée (kg/jour/tête)	0,061		
	Quantité en kg pour 30 jours	1,83		
	Prix de la moulée pour un agneau ²	0,71 \$		
	COÛTS RELIÉS AU FOIN			
	Consommation en foin (kg/jour/tête)	0,023		
	Quantité en kg TQS pour 30 jours	0,70		
	Quantité consommée en kg de MS pour 30 jours	0,58		
	Prix du foin pour un agneau ³	0,12 \$		
	COÛTS RELIÉS AU TEMPS DE L'EXPLOITANT			
	Heures accordées par agneau pour la période d'élevage	1h		
Coût relié au nombre d'heures accordées ⁴	15,67 \$			
AUTRES FRAIS ⁵				
Matériel à remplacer/agneau (sucres, brosses, tubes, ...)	5,00 \$			
Paille ⁶	0,45 \$			
Frais de base d'un agneau sevré à l'allaitement artificiel	45,15 \$			
Ajout des frais reliés à la perte par mortalité (5%) ⁷	2,26 \$			
COÛT d'un agneau sevré à l'allaitement artificiel (Sevrage à 13 kg de poids vif)	47,41 \$			
Frais complémentaires	Frais d'alimentation de 13 kg à 25 kg (poids de vente d'un agneau de lait)	10,00 \$		
	Frais de transport vers l'encan	8,00 \$		
	Frais de commercialisation de l'agneau de lait	5,00 \$		
	Frais totaux (allaitement artificiel + élevage au poids de vente d'un agneau de lait)	70,41 \$		
Revenu de vente	Vente agneau de lait à 55 livres (25 kg vif) ⁸	111,65 \$		
	Revenu de la production de cet agneau supplémentaire	41,24 \$		
FINAL		Avant le nouveau programme ASRA	En 2010 ⁹	Modèle futur ¹⁰
	Revenu complémentaire par la production de 25 kg d'agneau sur le marché	0,00 \$	32,25 \$	49,75 \$
	Avantage économique final	41,24 \$	73,49 \$	90,99 \$

Alors... payant ou pas?... Ça en vaut le coup! Évidemment, il y aura plusieurs sceptiques, mais soyons humbles... la technique est utilisée depuis longtemps et elle est encore largement avec succès dans plusieurs pays à travers le monde... Si c'était économiquement non rentable, ne croyez-vous pas qu'elle aurait été abandonnée depuis des lunes? L'allaitement artificiel représente une alternative très intéressante pour les producteurs ovins possédant des brebis prolifiques, hybrides prolifiques ou désirant en acquérir. Dans la réalité d'aujourd'hui, il semble maintenant économiquement intéressant de rattrapper ces agneaux surnuméraires! Alors si vous êtes intéressé par cette technique et que vous souhaitez la peaufiner pour obtenir les résultats qui devraient être attendus... n'hésitez pas à communiquer avec nous! 

*Il est mignon celui-là,
je l'achète!*



SANTÉ

Françoise Corriveau, agr. mv. Coordonnatrice du secteur santé CEPOQ

Le printemps est à nos portes, la saison des agnelages est bien entamée! De nombreux sujets reproducteurs (mâles et femelles pur-sang ainsi que des femelles hybrides) seront donc à vendre dans les prochains mois. Que choisirez-vous pour votre troupeau et sur quoi seront basés vos achats?

L'achat de reproducteurs constitue un moyen important d'améliorer la productivité de son troupeau, mais en ce qui concerne la biosécurité, c'est l'introduction de ces animaux qui représente le plus grand risque. On a tous entendu des histoires de troupeaux éprouvés à divers degrés par des maladies absentes jusque-là, suite à l'arrivée d'un animal, et qui s'en sont ressenti encore un certain temps après. Ce qu'il faut savoir, c'est que les animaux peuvent être effectivement en bonne santé, mais qu'ils peuvent transporter une grande variété de germes. Chaque animal d'un troupeau donné développe, avec le temps, une immunité contre les germes présents. Mais lorsqu'un nouveau microbe (bactérie, mycoplasme, virus) est introduit, il s'ensuit une période où les animaux viendront en contact avec ce microbe. Il faudra alors un certain temps pour produire des anticorps, combattre ce nouveau microbe et le tenir à l'écart. De façon générale, il faut à l'animal au moins 10 jours, et idéalement 14 jours, pour fabriquer suffisamment d'anticorps et être protégé.

Dans le cas où le microbe est assez virulent ou contagieux, les animaux atteints risquent d'être très malades ou même de mourir avant d'avoir produit suffisamment d'anticorps pour combattre. Vous devez donc accorder une importance particulière lors de l'introduction d'animaux sur votre ferme. Ainsi, le lieu d'achat, le transport et la façon d'introduire ces animaux à la ferme doivent être considérés comme des étapes sérieuses.

L'achat

Bien sûr, le choix du sujet se fait selon sa conformation, son pedigree et ses indices propres de performance ou ceux de sa lignée, mais aussi sur des critères de santé.

Un animal en santé a le regard vif et est alerte. Examinez sa bouche : ses mâchoires doivent être d'égale longueur, les dents sans usure anormale et être toutes présentes. Observez les yeux pour repérer les anomalies. Observez sa respiration : elle ne doit pas être trop rapide, plutôt silencieuse et **surtout** pas de toux. Examinez les membres et les sabots. Les membres doivent être sains et solides, les sabots unis, bien conformés sans piétin ni déchirure de la corne. Si un animal d'un groupe présente des signes évidents de piétin, considérez que les autres sujets sont contaminés même si aucun signe n'est visible sur les sabots. L'animal doit adopter une démarche normale, c'est-à-dire qu'il ne boite pas, ni se déplace en sautillant.

Lors d'achat de brebis, palpez le pis : il ne doit pas y avoir de sections penduleuses (pis décroché), de zones de texture dure ni toute autre anomalie qui fera en sorte que les agneaux auront de la difficulté à s'alimenter. Au niveau des mâles, examinez le scrotum et palpez les testicules : il ne doit pas y avoir de zone dure et fibreuse. Examinez le fourreau et le pénis : il ne doit pas y avoir de rougeur anormale ou présence de sel urinaire notamment. Évitez les animaux trop maigres ou trop gras.

Si vous achetez à la ferme du vendeur (plutôt que dans un encan), observez les congénères pour vous assurer qu'il n'y a pas de maladies respiratoires ou chroniques, pas de diarrhée, ni de lymphadénite et que les états de chair sont bons. S'il s'agit de sujets de grande qualité et que vous vous apprêtez à payer un bon prix, faites-leur subir un examen vétérinaire. Le vétérinaire pourra vous signaler les anomalies décelables seulement par un examen clinique ou par son expérience : les anomalies de rythme cardiaque ne se décèlent qu'à l'auscultation, alors qu'un animal semble tout à fait normal vu de l'extérieur. Avec la permission du vendeur, vous pouvez vous renseigner aussi auprès du vétérinaire traitant le troupeau au sujet d'avortements, diarrhées, problèmes de calculs urinaires, *Maedi visna*, paratuberculose...

Avant d'arriver à votre ferme, les animaux devraient subir des tests sérologiques et vous devez obtenir les résultats avant de consentir à ce qu'ils soient transportés chez vous. C'est la façon logique de procéder sur le plan de la biosécurité. Ainsi, seuls des animaux sains sur le plan des maladies importantes seront admis chez vous. Actuellement, les tests qui devraient être effectués sont concernant le *Maedi visna*, la paratuberculose, le chlamydo-phila et la fièvre Q. Au sujet du *Maedi visna*, il y a maintenant un certain nombre de troupeaux avec un statut Or ou Argent où les risques d'acquérir des sujets porteurs de la maladie sont pratiquement nuls. Il existe aussi un test de dépistage

sanguin pour les porteurs inapparents de lymphadénite caséuse. Pour les béliers achetés à l'extérieur de la province, exigez un test de *Brucella ovis* (épididymite); cette maladie est pratiquement absente dans notre province, autant éviter de l'importer! Pour tout autre test, vérifiez avec votre vétérinaire ceux qui s'appliquent à votre situation.

Si des tests sont déjà faits, demandez une copie officielle pour voir les résultats et la date à laquelle ils ont été effectués. Sinon, en attendant que les résultats soient disponibles, demandez que les animaux sélectionnés soient mis à l'écart du reste du troupeau jusqu'à leur départ.

Pour les achats dans les expositions ou les encans spécialisés, il faut faire encore plus attention à la biosécurité. En effet, le rassemblement d'animaux de diverses origines en un seul lieu favorise le transport et l'échange entre les animaux de diverses souches de microbes. N'oubliez pas... les animaux semblent sains, mais sont à risque de transporter ces maladies chez vous et/ou d'en souffrir eux-mêmes une fois chez vous. Lors d'achats d'animaux, il faut s'approvisionner au plus petit nombre de vendeurs possible pour permettre une acclimatation plus rapide, et ce, avec le moins d'incidents de santé possible. En effet, plus il y a de souches différentes admises, plus les animaux de son propre troupeau devront bâtir d'an-

ticorps contre autant de ces souches : il faudra alors un certain temps dans ces cas pour que la santé générale du troupeau se stabilise.

Il est important de noter que les moutons et les chèvres partagent la plupart des mêmes maladies. Veuillez noter également que la fièvre catarrhale est absente de l'Est du Canada alors que l'épididymite est pratiquement absente du Québec. En plus de ces diverses maladies, il faut aussi penser à la possibilité qu'on introduise un animal hébergeant des parasites ayant acquis de la résistance aux vermifuges (ex.: *haemonchus sp*).

Le transport

Une fois les procédures d'achat complétées, le transport doit se faire dans un véhicule propre et désinfecté, maillon important de la biosécurité. Comme dans les foires et les encans, des animaux sains se contaminent souvent au cours du transport dans des véhicules non nettoyés et désinfectés.


La quarantaine

À l'arrivée à la ferme, peu importe l'origine des animaux, ils doivent être mis en quarantaine **au minimum un mois (30 jours)** avant d'être mis en contact avec le reste du troupeau. À plus forte raison, si des tests sanguins n'ont pu être effectués, ils doivent être isolés tant qu'on ne s'est pas assuré qu'ils ne comportent pas de risque pour le troupeau.

Nous l'avons déjà dit : le troupeau court moins de risques si les tests sont faits et leurs résultats connus avant même que les animaux arrivent chez soi. On en profitera pour les soumettre au programme de médecine préventive de son troupeau : vaccination telle que recommandée par son vétérinaire, tonte, taille d'onglons, analyse de selles, vermifugation, traitement contre le piétin, antibiothérapie contre les infections respiratoires et tout autre traitement préventif recommandé avant leur introduction. La quarantaine a aussi pour fonction de permettre l'observation des animaux pour des démangeaisons possibles, boiteries, toux, bosses, perte de poids, perte d'appétit... Pendant cette quarantaine, on surveille et on revérifie la présence d'ecthyma, kératoconjunctivite, parasites externes (mites, poux), dermatophilose, fièvre du transport. Le cas échéant, on fait examiner ces animaux par son vétérinaire et on applique les traitements en conséquence. Il faut se méfier; les problèmes ne surgissent généralement pas à l'arrivée des animaux. Dépendamment de la saison ou des conditions dans lesquelles le transport s'est fait, ce n'est souvent qu'autour d'une semaine après l'arrivée des animaux que les complications apparaîtront et, selon la grosseur du lot, elles peuvent se perpétuer jusqu'à un mois après l'arrivée. Il faut donc rester vigilant pendant au moins tout ce temps!

Bons achats!

Tableau 1. Maladies des ovins et caprins

Maladies contagieuses locales	Maladies étrangères
Campylobacter (Vibriose)	Fièvre catarrhale du mouton (<i>Blue Tongue</i>) Fièvre aphteuse Fièvre de la vallée du Rift 
Chlamydomphila (Avortement enzootique)	
Ecthyma contagieux	
Épididymite (<i>Brucella ovis</i>)	
Fièvre catarrhale du mouton	
Gale (Mites)	
Kératoconjunctivite infectieuse (<i>Pink eye</i>)	
Lymphadénite caséuse (CL)	
<i>Maedi visna</i>	
Paratuberculose (la maladie de Johne)	
Piétin	
Teigne (dartres)	
Tremblante	

Guide génétique, race pure et bonnes pratiques des membres de la SEMRPQ



RACE PURE

Daniel Dion, SEMRPQ

Ce guide ce veut une source d'informations pour les producteurs commerciaux et les éleveurs de race pure et un code de bonne conduite pour les membres de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec pour la sélection et lors de la vente de moutons reproducteurs de race pure.

Évaluation génétique :

Les moutons de race pure devraient être évalués au programme d'évaluation génétique GENOVIS afin de connaître leur potentiel génétique. Les listes de béliers élites et améliorateurs sont disponible au www.genovis.ca.

Conformation :

Les sujets reproducteurs offerts en vente devraient rencontrer les standards de conformation minimale tel que décrit dans le document « Grille d'évaluation des sujets reproducteurs » de la formation en génétique et conformation de la SEMRPQ et du CEPOQ. Contacter le CEPOQ pour obtenir ce document.

Âge de la vente :

L'âge minimal de la vente de sujets de remplacement devrait être :

Femelle : 6 à 8 mois d'âge

Mâle : 8 à 10 mois d'âge

Certificat d'enregistrement :

- ◆ Le vendeur d'un mouton de race pure doit fournir le certificat d'enregistrement à l'acheteur, et ce, à ses frais tel que requis par la Loi sur la généalogie des animaux.
- ◆ Ce transfert doit être fait dans un délai maximal de 6 mois.
- ◆ Les exigences de la loi ne sont pas respectées lorsque le vendeur fournit un transfert signé à l'acheteur ou à un agent.

Garanties lors de la vente :

Le vendeur garantit les droits et les titres de l'animal vendu.

- ◆ Tous les animaux sont garantis pour l'élevage si les soins sont appropriés.

Mâles :

- ➔ Tous les béliers sont considérés reproducteurs vers l'âge de huit (8) mois et sont aptes à saillir des brebis. Il faut toutefois qu'ils soient maintenus en condition satisfaisante de reproducteur par l'acheteur. Advenant qu'un bélier ne remplisse pas les exigences, l'acheteur a le choix de remplacer l'animal par un autre de même valeur et qualité ou de se faire rembourser son achat.
- ➔ Les jeunes béliers devront être placés avec approximativement vingt-cinq (25) brebis la première année et s'ils sont encore en croissance, ils devront recevoir du grain ainsi qu'un bon pâturage ou un foin de bonne qualité. Ne pas faire trop travailler les jeunes béliers.

Femelles :

- ➔ Tous les femelles sont garantie pour l'élevage;
- ➔ Les brebis de tout âge, même si elles sont marquées avant la vente, ne sont pas garanties comme étant gestantes ou pouvant produire un agneau vivant;
- ➔ Advenant qu'une femelle de plus de 12 mois n'étant pas gestante lors de la vente et qui ne le deviendrait lors de la saison d'accouplement 2009, l'acheteur a le droit de faire une réclamation par écrit au vendeur dans les douze mois suivant la vente. Advenant qu'une femelle de moins de 12 mois n'étant pas gestante lors de la vente et qui ne le deviendrait lors de la saison d'accouplement 2009, l'acheteur devrait avertir le vendeur dans les douze mois suivant la vente, mais attendre de voir si la femelle devient gestante lors de la saison d'accouplement 2010 avant de faire une réclamation par écrit au vendeur dans les vingt-quatre mois suivant la vente. Le règlement devra être le remplacement de l'animal par une autre femelle de même valeur et de la même qualité ou par le remboursement du prix de la vente moins 15 %. Aucuns frais comme la nourriture, les soins, etc. ne devront être facturés lors du règlement. Les frais de transport des animaux retournés au vendeur ou à l'acheteur sont au frais de l'expéditeur.



PROGRAMMES ET SERVICES DE LA SEMRPQ

Les objectifs de la SEMRPQ sont de :

- Regrouper les éleveurs de moutons de race pure, protéger et défendre leurs intérêts;
- Favoriser le développement de l'élevage des moutons de race pure dans la province, étudier, adopter et préconiser des méthodes propres à l'améliorer;
- Coopérer avec le MAPAQ et les sociétés d'élevage dans leur travail d'amélioration du mouton.

Au cours des dernières années, la SEMRPQ a travaillé à la mise en place d'un programme de développement génétique, à la promotion de l'élevage de race pure et des moutons de race pure et a participé à divers projets de recherche et développement. Nous préparons présentement le plan d'action

et le budget de la SEMRPQ pour la prochaine année financière 2010-2011 et nous aimerions avoir vos commentaires et suggestions sur les programmes et services offerts par la SEMRPQ.

EXPOSITION ROYALE DE TORONTO 2009

(Erreur article janvier 2010)

Félicitation à Marie-Claude Normandin, Au Berger Bleu, qui a aussi participé à l'édition 2009 de la Royale.

GUIDE DE JUGEMENT OVIN

Suite à la réalisation de l'école de juge de l'été 2009, un guide de jugement ovin est maintenant disponible. La première version du guide est disponible sur le site de la SEMRPQ. ■



Pour plus de renseignements sur la SEMRPQ et pour obtenir la liste des membres, veuillez consulter notre site Internet au : www.agneauduquebec.com/semrp
Ne pas oublier de consulter la section « Moutons à vendre » pour vos besoins en moutons de race pure.
 Pour nous joindre : semrpq@cepoq.com ♦ Tél : (418) 856-1200 poste 1

Participants au projet pilote **Maedi visna** en date du 31 mars 2010

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (mars 08)
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	418 534-3701	Arcott-Rideau	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arc.-Rid.	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-6322	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Richmond	819 826-1163	Suffolk	Argent (août 2007)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau/Polypay	Or (juin 2009)
Ferme Amki	Garry Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	819 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Croisées Arc.-Rid.	Or (octobre 2006)
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Or (novembre 2008)
Ferme Lénique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	418 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
Ferme Ludger Frigon	Ludger Frigon	Albanel	418 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Porcheries Pelletier-Proulx	Christine Proulx	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674	Rideau-Polypay-Croisées	
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédine	418-935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
Ferme Philippe Lapointe	Philippe Lapointe	St-Augustin	418-374-2073	Île de France – Dorset	
Ferme Édylie	Élie Murray et Édith Houle	St-Félix-de-Valois	450 889-2675	Dorper- Romanov	
Ferme La Petite Bergère	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418-635-1329	Arcott-Rideau	

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour plus d'informations, consulter le site Internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Françoise Corriveau au CEPOQ, 418 856-1200, poste 231 ou francoise.corriveau@cepoq.com.

Premier Choix
AGRICOLE
Boutique agricole et équestre

Heures d'ouverture
Lundi 8h30 à 19h00
Mardi au Vendredi 8h30 à 17h00
Samedi 10h00 à 16h00



5120, rue Martineau, St-Hyacinthe, Qc J2R 1T9
Sortie 133 de l'autoroute 20, situé aux « Encans de la Ferme »
Tél. : 450-796-4242 Sans frais 1-888-796-4242

Concours Mérite Genovis 2009

- > Meilleur troupeau maternel Arcott Rideau
- > Meilleur troupeau maternel prolifique

Santé et génétique supérieure

Vous aussi vous pouvez faire confiance à

Ferme RIDO SENC.
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau

Sujets disponibles www.fermerido.com

Troupeau ayant le statut or pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0

Téléphone : (418) 856-5140

rido@videotron.ca

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	bergeriedespetsanges@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalbe	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme Amki enr.	Québec	418 842-2637	fermeamki@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418-635-1329	petite.bergere@derytele.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
L'Agnellerie inc	Kamouraska	418 492-3551	lagnellerie@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Bergeries du Margot	Bonaventure	418 534-3701	bergeriedumargot@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com

Chairman's report

A more important emphasis on lamb production



Langis Croft, Chairman, FPAMQ

WITH the arrival of spring, we feverishly tackle work back on the field. We must however remain conscious of the importance of regulating the availability of lamb, whatever the category, and of optimizing the income from the lamb market. In fact, here below are the main trends of the 2008-2013 action plan of the Quebec Lamb and Sheep Producers Federation. Following careful consideration of the industry stakes, this plan lays out the main targets of influence on the income and efficiency of Quebec ovine farms. Over a year has passed since it was put into place. The results so far are already very convincing despite them having been, and continuing to be, restricting for some of us.

As one of the few meat products predicted to increase in consummation over the next decade, there are overwhelming development opportunities for lamb. Collective organisation of marketing is the preferred tool of the industry in order to guarantee a just income to producers for their product but also in order to maximise its way into the market. Since its set-up, the Agency of heavy lamb sales shows a consistent increase in volume of delivered lamb as well as a steady increase in sales price. This is a significant gain for producers who can stabilize income at almost 40% of lamb sales. Even more beneficial to producers is that we all have the opportunity to produce heavy lambs and therefore benefit from this stability. I have often been made aware of the demands associated to the production of heavy lambs whether it be related to building investments, food costs or flock management. Like you, I can see that in order to be more professional and to maintain our increases, we must make choices. As an industry we must take advantage of the growing demand to increase lamb production.

In fact, a development plan for Quebec lamb is currently underway. "Getting our product known is a sign of suc-

cess". The demand for lamb being high, many are keen to fill the void in the market. It is our duty to fill that void with the lamb we already produce. During the coming summer, a strategic plan for information on Quebec Lamb will be put forward.

Elsewhere, another way to respond to this demand is to facilitate the inclusion of new producers. As it is, the new calculating methods of the ASRA program hinders young producers from starting up ovine production due to its payment in sold kilograms only. In order to level out this problem, the Federation will soon initiate negotiations

with the ministry to support the development of our industry. Over the last few years, ovine production is one of the few industries to show potential and an increase in the number of exploiting farms. We must have the means to maintain this trend especially as all signs from the market are favourable towards both demand and price.

Organising the marketing of almost 65 000 heavy lambs has a significant impact on the newborn and light lamb market. In fact, for both these products there has been a steady annual demand and for light lambs there has been a stable yearly increase in price. This is a very positive outcome for producers who not only benefit from stability in price for heavy lamb but are also seeing an increase in the price for the other sectors. It is however essential that we maintain a balance between each category of lamb in order to safeguard the gains made by the industry.

The approval of the new marketing convention for heavy lamb and the agreement on prices is good news for producers. The implantation of a new classification grid and a bonus system for lambs weighing 20 to 24 kg are a step in the right direction towards producing lamb which fit the demands of the buyers market. Elsewhere, at the last

As one of the few
meat products predicted
to increase in consummation
over the next decade, there are
overwhelming development
opportunities for lamb.

joint committee, a specialised auction mechanism using pre-inscription was proposed and we are currently consulting potential buyers. This type of auction would meet the current needs for ewes at the annual *Aïd* festival and received favourable reviews from buyers who attended the last joint committee as well as from members of the Board of Directors.

In January 2009, modifications were made to the secure income program and resulted in sold kilograms becoming the measurement unit for the ASRA program. This is a significant change for a program which traditionally relied on ewes in stock. We are as yet unable to see the real impact on ovine farms. In 2010, 2/3 of compensation will be paid on sold kilograms. Considering the lack of data and taking in to account further strengthening measures implemented to the ASRA program in 2010 (following announcements made by the ministry in November 2009), the Federation has asked the Ministry of Finance to extend the 1/3 compensation on sold kilograms for a further year. We are still awaiting a decision on their behalf.

Furthermore, steps taken to improve the quality of the product, both in regards to the genetics of the flock and to the traceability, have been highlighted for quite some time in order to maintain the distinction of Quebec lamb. Including 10% purebred females to each flock recognized to sell reproductive subjects is a good example of the initia-

tives taken to improve the product. It goes without saying that there is an obligation to evaluate every reproductive subject sold in 2010 on the GenOvis program. Producers who wish to buy reproductive stock can now benefit more than ever from the support given by the industry in order to acquire stock with excellent breeding qualities.

I was recently questioned about a statement concerning the vision for our Federation. I share this ten year old vision with every member: equality between producers and optimising the income achieved in the market. High ambitions certainly but over the course of time they have guided some ambitious projects. The organisation of marketing has been and continues to be a target with the upcoming integration of marketing the new crop and light lamb sectors. Aiming towards a 50% heavy lamb product and encouraging the establishment of finished product farms throughout Quebec are further objectives included in the vision. The Federation's vision is the dream of us all - developing the industry so we can all live from it. In order to achieve this, there is much to do and we sometimes need to learn from our mistakes in order to assess the impact, as we have done with the Agency for Sales of heavy lamb. For the moment, we take a step each day towards our goal and I count on you to help us achieve it.

Langis Gault

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

Established in 1981, the Quebec lamb and sheep producers Federation (FPAMQ) is a farmer's union whose main mission is to defend the social, economic and personal interests of the Quebec lamb and sheep producers. Affiliated with the Union des producteurs agricoles (UPA), the FPAMQ includes 1 115 producers with a total inventory of 285 000 sheep.

FPAMQ is in charge of different files related to the economy, identification of the product and the environment. It assures the improvement of the enterprises' competitiveness. Also, it reduces the production costs and it improves the quality and development of new markets. Since June 1 2007, FPAMQ has been administering the Agency of heavy lamb sales where about 60 000 heads are traded annually.

Furthermore, Federation participates in research and development production to raise standards of quality with the help of its partners: Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) and Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ).

General manager's report

Projects that go the distance...



Marie-Ève Tremblay, General manager, FPAMQ

A quick overlook of some projects currently being worked on.

PDA –TRACEABILITY

PDA- traceability is now available for all producers via the Quebec Lamb and Sheep Producers Federation and is admissible to the Quebec Minister of Agriculture, Fisheries and Food (MAPAQ) funding program within the Growing Forward subsidy program. Producers are invited to contact their regional ovine union for details concerning the conditions required to access the 60% subsidy of acquisition costs.

PDA – traceability is a computerised farm handbook developed by the Federation to enable producers to respond to the needs related to ovine traceability. The PDA information can be transferred to an office computer set up to send information to ATQ via the Internet. An Excel file is created to save the information and give data-management tools to the producer. Please note that *PDA- traceability* is not a management tool. It is however compatible with the *Bergère* software which was specifically developed for the ovine industry. PDA can be used independently or through an electronic reading device.

Do not hesitate to contact the Federation or your union to acquire this tool.

TRANSPORT MANAGEMENT

A coordinated lamb transportation service has been available at the Federation since 1st January, 2010. You can find further details in this edition of *Ovin Québec*. This coordinated service aims to facilitate the general management of transport and to reduce the direct costs paid by producers as well as the indirect costs linked to the environment. It should be noted that the Federation has requested the aid of an on-site technical advisor who will contact several producers over the coming weeks. For the Abitibi-Témiscaminique region, it should be noted that transport costs between the

St-Hyacinthe auction and the Abattoir *Les Viandes Forget* are now free in order to reduce the total lamb cost. This will allow producers in this area to use the new crop and light lamb transportation to carry their heavy lambs to the St-Hyacinthe auction. The latter will then be forwarded onto the Forget abattoir under the terms of this new agreement.

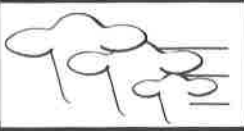
NEW CROP AND LIGHT LAMBS MARKETING

At the last annual 2009 general assembly meeting, a proposal for the organisation of new crop and light lamb marketing was voted in and should be presented to producers in November 2010. Delegates were asked to maintain the principle of auction and payment of live lamb and to include a principle on the classification of sold lamb. On farm sales are also included with the organisation of at least four to six sales a year in addition to the weekly sales. Over the coming months, producers will be consulted via their regional president regarding the proposal of the organisation of marketing in these areas of the industry. 2011 is marked as the set-up year for this new marketing Agency.

QUEBEC LAMB WILL HAVE A NEW IMAGE ON THE WEB

For several years, the Quebec producers Federation has been housed at www.agneauduquebec.com. The site is aimed at both the producers already set-up and those hoping to do so in the future as well as at consumers. Several thousand people have already consulted the site since it was installed. Within this timeframe, the website for the SEMRPQ (Quebec purebred sheep breeders Association) and the website for the Agency of heavy lamb sales have set up links on the opening page of the Quebec Lamb site. Over the coming months, we will be updating the site in order to modernise it and to facilitate access to industry documentation.

Please do not hesitate to consult the site and make your suggestions to Mrs Marion Dallaire at the following address: mdallaire@upa.qc.ca. 



Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

SEMRPO

Daniel Dion, SEMRPO

Purebred sheep; a guarantee of performance and success in sheep production.

Who we are

An association of 84 members of purebred sheep breeders representing 18 breeds of sheep :

- * Berrichon du Cher
- * Border Cheviot
- * Border Leicester
- * Canadian Arcott
- * Charollais
- * Dorset
- * Hampshire
- * Île de France
- * Icelandic
- * North Country Cheviot
- * Outaouais Arcott
- * Oxford
- * Polypay
- * Rideau Arcott
- * Rouge de l'Ouest
- * Romanov
- * Suffolk
- * Texel

What we do

- Bring together purebred sheep breeders, protect and defend their interests;
- Help the development of purebred sheep breeding in the province, study, adopt and recommend methods to improve sheep genetics;
- Cooperate with the ministry of agriculture and breed associations in their work to improve sheep.

www.agneauduquebec.com/semrp

Phone : (418) 856-1200 ext. 1

Fax : (418) 856-6247

Email : semrpq@cepq.com



CEPOQ – an outstanding centre of expertise!!

Sylvain Blanchette, Research farm manager, CEPOQ
Pascal-André Bisson, General manager, CEPOQ

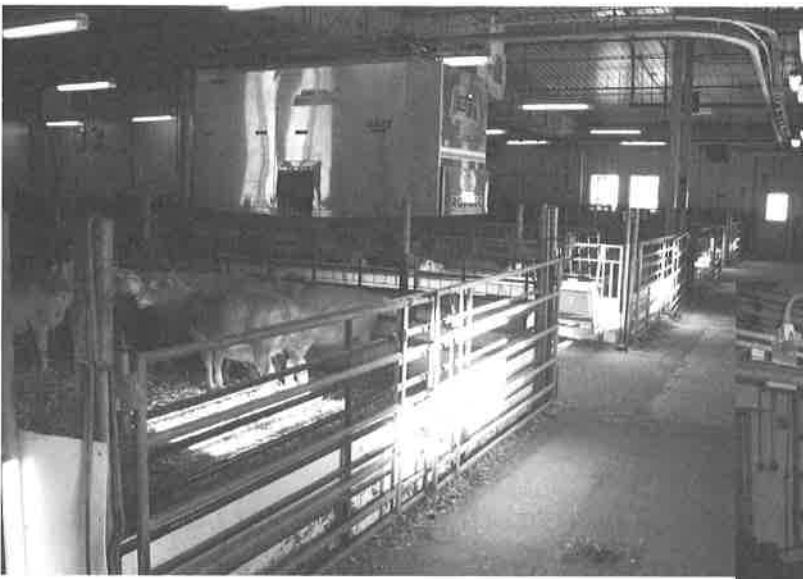
Let us start by laying out CEPOQ's mission statement – this will better enable us to understand its development objectives and its existence as a centre of research and expertise.

« Promoting the development of the ovine industry by research, by improving the genetics, extension and flocks health, and all of this with an aim to increasing farms profitability »

The Centre came into existence in 1996 following the closure of the federal government's ovine research station. A combined effort was mounted to breathe life into this important complex of Canadian ovine research. Over the last 15 years and with the help of many partners such as MAPAQ, AAC, the Quebec Lamb and Sheep Producers Federation (FPAMQ) and the Quebec Purebred sheep Breeders Association (SEMRPQ), the Centre has been able to develop to the tune of breeders' needs.

The CEPOQ team consists of 21 people of whom five work at the research farm, three full-time and two part-time.





The ovine production research complex covers 22000 square feet and includes seven buildings, of which two house a flock of 400 purebred Dorset ewes. In the main building, there is a surgery with a laboratory annex used for carrying out both research and ovine health related operations, and also serves as an administrative centre for the majority of the specialists. With the help of robotics, feed is mixed and distributed in the form of a total mixed ration according to each developmental stage and taking into account varying food programmes. Automated feeding allows for an excellent monitoring of animal consumption and for making up precise rations for the various experiments. The research centre has 6 hectares of plots used for pasturing part of the flock during the summer season and a sheep barn has been organized for this purpose.

The buildings are all equipped with controlled mechanical ventilation to provide the best possible conditions and also have a tunnel-type ventilation system for the hottest part of the year, thus maximizing the comfort of the animals.

One section of the buildings is set up as a corral and is reserved uniquely for the livestock manipulation; here electronic devices are used for identifying, weighing, carrying out pregnancy tests and ultrasound or just simply for updating operational data.



In order to respond to research protocol specifications, CEPOQ has a multifunctional room with several configuration possibilities. This room can be set up as individual stalls or stalls for a dozen sheep. It is therefore possible to proceed with specific nutrition protocols as required.



The centre has a bio-security protocol in order to maintain strict measurement control. The flock was awarded a «Gold» certificate for its participation in a program aimed at eradicating ovine progressive pneumonia (*Maedi Visna*) in Quebec. It is also part of the genetic evaluation program GenOvis and CEPOQ is a voluntary participant in a certification program for flocks with regards to scrapie (PCTT). All new subjects entering the flock undergo a mandatory quarantine period and are evaluated by the Centre's vet before being integrated.



Thanks to our team of professionals and our installations, we are able to carry out a wide variety of experimental projects: feeding, reproduction and genetics, health and breeding techniques.



The second site measures 9000 square feet and specialises in artificial insemination. The facilities are used to collect and treat productive ram semen. All external projects are also carried out here in order to maintain a high level of bio-security, both on this site and on the main one.



A field team of 8 professionals allows us to reach out to over 200 producers throughout Quebec, and advise them on specific technical recommendations according to their needs. CEPOQ also works hand in hand with both levels of government with regards to elaborating, and especially validating, politics and procedure.

Here are some examples of our sphere of activities: pasturing and parasitism; networking of the stakeholders in the small ruminant industry; GenOvis program; extension and technological transfer; training; photoperiodic management; environmental controls; trials and applied research; support to new farmers; student and laboratory support.



Finally, if you happen to pass through the area of La Pocatière (Quebec), we would be more than happy to meet you. ■



Dossier génétique et productivité



Robie Morel, B.Sc., Coordonnateur du programme GenOvis, CEPOQ
Johanne Cameron, agr., M.Sc., Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ
Amélie St-Pierre, tsa, et **Cathy Thériault-Landry**, tpa,
Responsables de la saisie de données GenOvis, CEPOQ

*L*ES années à venir seront déterminantes pour tous les producteurs ovins. En effet, plus que jamais, il faut faire face à la flambée du prix des intrants, tout en contrôlant le coût de production et en devenant de plus en plus productif. Avec la réforme du programme ASRA, la productivité devra être au rendez-vous pour ceux souhaitant demeurer dans le secteur et surtout, en vivre « décentement ». Le nombre de kg produit n'aura jamais pris autant d'importance... ces mots sont sur toutes les lèvres. Parmi les éléments permettant d'améliorer la productivité, on retrouve, à la base, la **génétique**... et l'amélioration génétique. On recherche des brebis maternelles, productives, assez prolifiques et capable de se reproduire à l'année. Ces dernières doivent produire des agneaux à croissances rapides, déposant beaucoup de muscles, peu de gras et qui sortent rapidement de la bergerie (question de coût et d'efficacité!). Chose certaine, dans chaque élevage, les brebis improductives devront être très rapidement identifiées et immédiatement éliminées pour ne pas affecter les performances globales de productivité. Avez-vous les informations nécessaires? Par ailleurs, avez-vous des outils pour connaître la valeur productive des animaux que vous élevez ou que vous achetez?

GenOvis est un programme d'évaluation génétique disponible pour tous les producteurs ovins, tant commerciaux, que de race pure. Depuis le début de l'année, le nombre d'adhérant au programme a monté en flèche, évidemment, ces nouveaux membres y retrouvent les outils qui leur permettront d'améliorer leur productivité et leur rentabilité. C'est pourquoi, nous avons décidé de faire un dossier spécial sur la génétique et la productivité. Dans ces pages, nous vous présenterons, plus en détails, le programme d'évaluation génétique GenOvis!

Bonne lecture.



- La génétique est la pierre angulaire de l'avenir de l'industrie ovine au Québec. Un incontournable que chaque nouveau producteur devra apprendre à maîtriser avant de se lancer dans l'aventure. -

Ferme Feber.
Meilleur troupeau Dorset.
Mérite GenOvis 2009.



- Sans genovis il est impossible de comptabiliser les performances réelles de chacun de nos sujets, avoir un historique de ceux-ci et surtout, voir les faiblesses à améliorer sur certains points d'un sujet ou du troupeau en général. -

Réjean Girard, Ferme au Domaine.
Meilleur troupeau North Country
Cheviot. Mérite GenOvis 2009.



- GenOvis nous aide à sélectionner les meilleurs reproducteurs mâles et femelles. Cet outil s'est avéré, et encore aujourd'hui, demeure essentiel pour toujours améliorer les performances de notre troupeau. Prioritairement, l'évaluation des mâles reproducteurs n'est pas possible sans un programme tel GenOvis. L'impact des béliers reproducteurs dans un troupeau est considérable. La génétique est essentielle à l'amélioration de la productivité et de la rentabilité de l'industrie ovine et nous l'utilisons pour améliorer notre troupeau depuis plusieurs années. -

Ferme La Bergère.
Meilleure femelle Romanov.
Mérite GenOvis 2009.





Le programme GenOvis



Robie Morel, B.Sc., Coordonnateur du programme GenOvis, CEPOQ
Amélie St-Pierre, tsa, et **Cathy Thériault-Landry**, tpa,
Responsables de la saisie de données GenOvis, CEPOQ

Le programme d'évaluation génétique GenOvis est le seul programme efficace offert à l'ensemble des éleveurs canadiens, et ce, à un prix abordable. GenOvis est non seulement un programme d'évaluation génétique, mais il effectue également la compilation des données annuelles de l'élevage, ce qui permet de faire ressortir les points forts et les faiblesses de l'entreprise. C'est également le seul outil permettant d'obtenir une évaluation objective du potentiel des sujets de l'élevage.



Les objectifs :

- ✓ Assister les éleveurs de moutons de race pure, les hybrideurs et les producteurs commerciaux en leur offrant un programme de testage des ovins à domicile ;
- ✓ Évaluer efficacement la valeur génétique des reproducteurs potentiels en se basant sur des caractères d'importance économique. D'ailleurs, il est le seul moyen efficace qui permet d'évaluer les qualités bouchères chez un animal vivant ;
- ✓ Sélectionner les sujets reproducteurs qui amélioreront les performances de l'entreprise, en fournissant au producteur une donnée fiable sur la valeur génétique de ses animaux et en faisant ressortir les points forts et les faiblesses du troupeau via différents rapports ;
- ✓ But ultime: améliorer la productivité et la rentabilité des troupeaux en exerçant une sélection génétique des sujets.

Avantages:

- ✓ Fournit des données qui permettent de mesurer la productivité du troupeau (permet de calculer les données moyennes du troupeau) ;
- ✓ Offre de l'information que les producteurs peuvent utiliser pour améliorer la valeur génétique de leur troupeau et pour suivre les performances des animaux de leur élevage ;
- ✓ Permet de constituer et de conserver une grande base de données des performances des différentes races de moutons du Québec et du Canada ;
- ✓ Permet de voir, via l'évolution par race, si les éleveurs sont dans le bon chemin pour développer la race ;
- ✓ Fournit des données individuelles de production à vie (ces informations sont très utiles lors du choix des animaux à réformer, des animaux de remplacement et également pour comparer les béliers du troupeau) ;
- ✓ Ces évaluations comparent la valeur génétique d'un animal sur plusieurs critères de performance. Ces données peuvent ensuite être utilisées et comparées entre différents troupeaux ;
- ✓ Les évaluations génétiques sont très utiles lors de l'achat de reproducteurs ; elles assistent le producteur dans la sélection de l'animal ayant le meilleur potentiel d'amélioration du troupeau.

Coûts et services ... Deux options d'adhésion

1. Service de base

- ✓ Frais de 150,00 \$;
- ✓ Certificat de participation au programme ;
- ✓ 4 inventaires globaux par année ;

- La génétique est essentielle à l'amélioration de la productivité et de la rentabilité de l'industrie ovine. L'élevage, l'amélioration et la sélection chez les animaux pur sang est un maillon essentiel à l'amélioration globale de la productivité des troupeaux et, par le fait même, de leur rentabilité. -



Ferme Alizée. Meilleur troupeau Polypay et Meilleur troupeau maternel Interrace. Mérite GenOvis 2009.

- GenOvis aide surtout à ma réforme et à ma sélection. On peut constater de très grandes différences de productivité entre les brebis d'un troupeau. Il y a des brebis très payantes et d'autres aucunement rentables. GenOvis permet d'identifier ces futures brebis non rentables et de plutôt les diriger vers la viande, au lieu de les sélectionner et les réformer plus tard en se rendant compte de cette erreur. -



François Bossiroy. Meilleure brebis North Country Cheviot. Mérite GenOvis 2009.



1. Service de base, suite

- ✓ Production de rapports sur les agneaux, les brebis et les béliers ;
- ✓ Production de certificats individuels de performances (sur demande) ;
- ✓ Bilan provincial annuel des performances par race ;
- ✓ Production d'un rapport d'évaluation de troupeau ;
- ✓ Consultation téléphonique ;
- ✓ L'Option GenOvis (journal de liaison) ;
- ✓ Accès Internet pour la consultation des données d'évaluation génétique.

2. Service OVIPRO

- ✓ Frais de 350,00 \$ (subvention disponible)* ;
- ✓ 5 heures de services-conseils en génétique ;
- ✓ Tous les éléments du service de base.

*Exemple du coût réel d'adhésion :
 350,00 \$ - la subvention (75 %*) =
87,50 \$ payable par le producteur
 *La subvention des Réseaux Agriconseils peut varier selon les régions.

Les données de base pour évaluer le troupeau

1. Identification des sujets

- ✓ Identification unique des animaux ;
- ✓ L'identification permanente (ATQ) et l'identification unique dans GenOvis (lettres de troupeau requises).

2. Renseignements requis... Données sur les agnelages devant être recueillies par le producteur:

- ✓ Père de l'agneau ;
- ✓ Mère de l'agneau ;
- ✓ Race des parents ;
- ✓ Nourrice ;
- ✓ Identification de l'agneau ;
- ✓ Date de naissance de l'agneau ;
- ✓ Sexe de l'agneau ;
- ✓ Nombre d'agneaux nés ;
- ✓ Nombre d'agneaux élevés.

3. Données de poids des agneaux, mesurées par le producteur :

- ✓ Poids des agneaux à la naissance ;
- ✓ Poids à 50 jours (obligatoire pour fins d'évaluation génétique) ;
- ✓ Poids à 100 jours (obligatoire pour fins d'évaluation génétique) ;

Les données des agneaux de races ou de croisements différents peuvent être traitées ensemble si et seulement si les animaux sont dans les mêmes bâtiments, les mêmes conditions ambiantes et alimentés de la même façon. Le logiciel séparera les animaux par race ou croisement lors de l'émission des rapports.

GenOvis est un programme d'évaluation génétique très efficace et abordable. Pour mieux comprendre comment il fonctionne, voyons en détails certaines notions du programme. ■

- La génétique est la base première pour cibler les caractères de race à améliorer comme la prolificité, la facilité à sevrer des agneaux, etc. Il ne faut pas oublier la conformation qui améliore la longévité des sujets =+Kg à vie. Ça prend plusieurs années de sélection pour pouvoir améliorer une seule lignée ou un caractère de race. Mieux vaut commencer tôt et faire les bons choix; GenOvis est le premier. -



Andrée Houle. Bergerie de L'Estrie.
 Meilleur troupeau Romanov.
 Mérite GenOvis 2009.

GenOvis, mesures aux ultrasons et amélioration de carcasses.

- Pour moi, les mesures d'œil de longe sont essentielles parce que ce sont des caractères dont l'héritabilité est très élevée. Ainsi, ces paramètres se transmettent rapidement entre les générations et c'est visible rapidement chez les descendants. C'est un caractère très pertinent à mesurer, parce que ça mesure directement la côtelette... et les côtelettes c'est de l'argent! Dans notre ferme, on sélectionne autant sur ce caractère que sur la croissance, parce qu'on veut une bonne croissance en viande, mais sans trop de gras. Ce n'est pas très long à faire, surtout quand on pense à l'amélioration que ça apporte à l'industrie ovine. -



David Mastine. Ferme MapleStar.
 Meilleur troupeau Suffolk.
 Meilleur troupeau terminal Interrace.
 Mérite GenOvis 2009.

NB : L'option OVIPRO sera une des conditions d'admissibilité au programme 2010 d'aide à l'amélioration génétique de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (contactez la SEMRPQ pour plus d'informations).



La notion de groupe contemporain



Robie Morel, B.Sc., Coordonnateur du programme GenOvis, CEPOQ
Amélie St-Pierre, tsa, et **Cathy Thériault-Landry**, tpa,
Responsables de la saisie de données GenOvis, CEPOQ

La première notion à considérer lorsqu'on désire faire évaluer des animaux sur le programme GenOvis est le groupe contemporain. Le programme d'évaluation génétique repose en grande partie sur l'utilisation adéquate de groupes contemporains. Il est donc très important de comprendre ce que ces derniers sont. C'est la base d'une évaluation génétique efficace.

La notion de groupes contemporains

Les agneaux d'une même race ou d'un même croisement, tous nés dans un intervalle de 41 jours, élevés au même endroit et ayant reçu la même alimentation et la même régie sont considérés comme étant un groupe contemporain. Les agneaux de races différentes peuvent tous être placés dans un même groupe d'élevage. Lors du traitement des données pour fins d'évaluation génétique, le programme fait la distinction entre chaque race ou croisement.

Afin que les données concernant le poids et les performances des agneaux puissent être intégrées dans le calcul des Écarts prévus chez les descendants (ÉPD), les groupes contemporains doivent être constitués d'un minimum de 5 agneaux de la même race ou croisement. Par contre, pour obtenir tous les indices (brebis, 100 jours et multiple), un groupe contemporain doit être composé de 8 agneaux provenant d'au moins 5 mères différentes.

Spécifications pour les pesées et les mesures :

- Poids des agneaux à la naissance (mesuré dans les 24 heures suivant la naissance) ;
- Poids à 50 jours (mesuré entre l'âge de 28 et 69 jours, mais préférablement entre 35 et 65 jours) ;
- Date de la pesée 50 jours ;
- Poids à 100 jours (mesuré entre l'âge de 70 et 120 jours, mais préférablement entre 85 et 115 jours) ;
- Date de la pesée 100 jours. Un délai minimum de 28 jours doit être respecté entre la pesée 50 jours et la pesée 100 jours.
- Épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal par des mesures ultrasons (au même moment que la pesée 100 jours et idéalement quand le poids moyen du groupe d'agneaux est d'environ 35 kg).

Il est important de respecter les groupes contemporains pour faire évaluer des agneaux sur GenOvis. Pour être efficace, une évaluation doit faire abstraction des effets de l'environnement pour se concentrer uniquement sur la génétique : d'où l'importance des groupes contemporains. De même, il est essentiel de regrouper les agneaux ayant eu des traitements particuliers dans des groupes séparés. ■



Comment effectuez-vous la gestion de vos groupes contemporains pour obtenir une évaluation plus précise?

- La gestion des groupes contemporains se fait par intervalle d'un maximum de 15 jours d'âge entre le plus jeune et le plus vieux des agneaux dans un même groupe. De cette façon, nous pouvons mieux cibler les évaluations et faire ressortir davantage les caractères. -

Édith Lavoie, Ferme Feber.
Meilleur troupeau Dorset. Mérite GenOvis 2009.

Comment élevez-vous vos agneaux entre les pesées de 50 et 100 jours?

- Nous avons une régie serrée visant à regrouper le plus grand nombre de brebis par groupe de mises bas. De cette façon, nous avons plus d'agneaux sous évaluation, donc une meilleure précision pour la sélection. Nos agnelages se déroulent généralement sur une période de 17 à 20 jours; nous utilisons des béliers vasectomisés pour favoriser cet effet. -

Andrée Houle, Bergerie de L'Estrie.
Meilleur troupeau Romanov. Mérite GenOvis 2009.

- Entre les pesées de 50 et 100 jours, la même régie d'alimentation est maintenue et chaque groupe reste ensemble; nous ne combinons pas différents groupes. Après le sevrage, les agneaux reçoivent la même alimentation qu'avant le sevrage (moulée début à volonté et foin de ze coupe) pour au moins une semaine, à une semaine et demi. Ensuite, la ration d'engraissement (maïs rond et supplément soya-drèches) est introduite graduellement à la moulée début pour la remplacer complètement après environ une semaine (les grains ne sont pas servis à volonté). Le foin est toujours servi à volonté et le minéral aussi. Les parcs sont paillés, maintenus secs et propres et ne sont jamais surpeuplés. -

Geneviève Castonguay, Ferme Alizée.
Meilleur troupeau Polypay et Meilleur troupeau maternel Interrace.
Mérite GenOvis 2009.



La saisie des données à la ferme



Johanne Cameron, agr., M.Sc., Coordinatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ
Amélie St-Pierre, tsa, et Cathy Thériault-Landry, tpa,
Responsables de la saisie de données GenOvis, CEPOQ



Avec le programme GenOvis, afin d'obtenir des données claires, concises, véridiques et avec lesquelles vous pourrez travailler adéquatement... tout part de votre bergerie! La qualité de la saisie des données que vous prenez à la ferme est donc essentielle à l'obtention de rapports avec lesquels vous pourrez travailler efficacement, et ce, dans l'objectif de poursuivre l'amélioration de vos performances. Rappelez-vous toujours l'expression : « garbage in, garbage out » ou, selon le petit Larousse français: « la qualité des résultats est fonction de la qualité des données à l'entrée ». Plusieurs points doivent être pris en considération et vous devez garder en tête que chacune des données que vous compilez vous permettra d'obtenir des renseignements supplémentaires sur vos performances génétiques, vos performances zootechniques et même votre régie. Par exemple... si votre taux de mortalité est anormalement élevé lorsque les agneaux sont âgés de 15 à 30 jours, cette information vous sera très utile afin de cibler le problème et de corriger cet aspect avant la prochaine période de mise bas. À l'inverse, si vous ne notez jamais le moment de la mort de vos agneaux, ni la cause de mortalité, la situation risque de perdurer! Comme vous voyez, GenOvis ne fait pas qu'aider l'avancement génétique! Il vous permet également d'améliorer votre régie. Voici donc les données qui doivent être saisies adéquatement, la raison de leur saisie et également... quelques trucs que nous vous proposons pour limiter la transcription de données!



La saisie de données à la ferme: une étape essentielle.

Afin de faciliter le traitement des données et de produire des rapports qui en diront beaucoup plus pour vous permettre d'améliorer votre régie, vous devrez prendre en note toutes les informations qui suivent...

Informations requises pour une évaluation de qualité, complète, claire et précise

Lettres de troupeau. Le programme GenOvis a été créé afin de gérer une identification unique, pour chaque animal évalué. À l'origine, cette identification reposait sur les lettres de tatouage de l'animal ainsi que sur son numéro de régie (ex : ABCB 1X). Un producteur souhaitant évaluer ses animaux sur le programme GenOvis doit posséder des lettres de troupeau (qui correspondent aux lettres que vous tatoueriez dans les oreilles de vos animaux, si tel était le cas). Afin de participer à GenOvis, vous devez absolument, au préalable, vous procurer des lettres de troupeau auprès de la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA - téléphone, sans frais 1-877-833-7110 ou 613-731-7110, poste 5 pour le service en français). Cet organisme pourra vous attribuer des lettres qui seront réservées exclusivement à votre élevage. Il en coûte seulement 25 \$ pour réserver vos lettres auprès de la SCEA et ces dernières seront exclusives à votre élevage, et ce, pour la vie. Si vous possédez différentes races pures ou croisements identifiés, vous pouvez même vous procurer différentes séries de lettres pour votre élevage. Les élevages qui possèdent

plusieurs séries de lettres de troupeau doivent nous indiquer quelles lettres ont été attribuées aux différentes races et croisements.

Identifiant complet du père et de la mère de l'agneau.

GenOvis accepte uniquement les tatouages composés des lettres de troupeau, du numéro de régie et de la lettre de l'année, ainsi que les numéros d'ATQ. Si l'éleveur identifie uniquement ses sujets avec des numéros d'ATQ, il est important de s'assurer que la correspondance avec le tatouage de l'animal a été faite au préalable.

Identifiant complet de tous les agneaux vivants ou morts. Les mêmes conditions mentionnées ci-haut s'appliquent.

La race des parents. Ce paramètre est essentiel afin de produire les rapports en fonction de la race des agneaux évalués.

Nourrice. Identifiant de la donneuse ou de la nourrice, s'il y a lieu. En cas d'adoption, il est important de ne pas omettre d'indiquer l'identifiant de la femelle ayant adopté les agneaux ;
Date de naissance de l'agneau.

Sexe de l'agneau.

Nombre d'agneaux nés.

Nombre d'agneaux élevés. Si un agneau a été élevé à la bouteille, il est important de l'indiquer.

Poids des agneaux à la naissance. Le poids des agneaux doit être mesuré dans les 24 h suivant la naissance. Idéalement, il faut prendre la même procédure de pesée. Ex : toujours effectuer la pesée 12 h après la naissance en s'assurant que les

agneaux ont bien bu ou 6 h après la naissance pour tous, ...). Si vous ne vous donnez pas une routine de pesées pour préciser la donnée du poids à la naissance, il pourra y avoir des écarts entre les données compilées. En effet, le poids à la naissance peut fortement varier s'il n'est pas pris à temps fixe... 2, 3 ou 4 bons repas de lait peuvent faire toute la différence si les agneaux ne sont pas pesés selon une routine bien établie! Il faut donc être constant. Bien que cette donnée ne soit pas obligatoire pour fins d'évaluation génétique, elle permet aux éleveurs et à leur conseiller, d'ajuster le programme alimentaire en fin de gestation, d'expliquer les causes de mortalité, etc. Il s'agit ainsi d'une donnée très pertinente pour l'éleveur.

Poids à 50 jours (kg) et date de la pesée de 50 jours.

Poids à 100 jours (kg) et date de la pesée de 100 jours.

Date de disposition des animaux (date de la mort, de la vente, de la réforme). Il est important de préciser que tous les agneaux morts après 21 jours, seront considérés comme élevés par la mère : d'où l'importance d'indiquer la date de disposition, puisque cette information influencera l'évaluation génétique de la mère. De même, les brebis qui ne sont plus dans le troupeau, mais qui restent actives dans GenOvis, vont influencer les moyennes d'intervalle d'agnelage. Le système les considère comme des brebis improductives.

Commentaires de disposition. Lors de la perte d'un agneau ou d'un autre sujet de l'élevage, il est essentiel d'indiquer la cause de la mort. La compilation de ces données permet, à vous, votre conseiller et votre vétérinaire, de cerner les périodes de mortalité les plus importantes, de cerner différentes causes et de mettre en place des moyens de prévention.

Par ailleurs, afin de préciser l'évaluation génétique, il est important d'indiquer si un groupe de brebis a subi diverses méthodes de désaisonnement (CIDR® ou MGA + PMSG, photopériode, insémination artificielle, ...) ou tout autre changement qui aurait pu affecter l'environnement des animaux (Principes de groupe contemporain). Et... avant d'acheminer vos données, assurez-vous que ces dernières sont claires et lisibles! Ceci facilitera grandement le travail de saisie dans le programme GenOvis au CEPOQ!

Comme vous pouvez le constater, GenOvis permet non seulement d'obtenir des évaluations génétiques et d'identifier les sujets les plus performants, mais favorise également la compilation de données de régie essentielles pour poursuivre l'amélioration des performances dans votre élevage, et ce, tant pour les sujets de races pures que les sujets commerciaux.

Des outils disponibles pour faciliter et simplifier la saisie de vos données en bergerie.

Afin d'acheminer les données à GenOvis, les utilisateurs doivent remplir la « *Fiche de saisie des agneaux* », une fiche

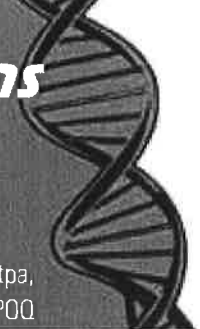
permettant de compiler toutes les informations requises et présentées au préalable. Cette fiche est disponible en ligne, sur le site Internet www.genovis.ca, sous l'onglet : Informations complémentaires/Documents. Plusieurs éleveurs remplissent ces fiches directement sur leur ordinateur (retranscription de leurs données) pour ensuite les envoyer par courriel, par fax ou par la poste, à nos deux spécialistes de la saisie au CEPOQ. Les producteurs possédant des outils de lecture informatisés remplissent cette fiche électroniquement ou se préparent un modèle similaire pour l'expédition. Dans tous les cas, il est essentiel que toutes les informations requises soient présentes et que les informations soient présentées dans le même ordre (ordre de colonnes) que le modèle de fiche qui a été développé au CEPOQ. Ceci est important afin d'améliorer, d'accélérer et de faciliter la saisie des données dans le programme.

Mais savez-vous qu'il existe un moyen d'éviter de retranscrire les données et de limiter le temps de travail associé à cette lourde tâche? En effet, un carnet de régie a été développé pour les producteurs utilisateurs de GenOvis. Celui-ci contient les fiches d'accouplement, des fiches de suivi de santé, le calendrier de gestation, des calendriers annuels, tous les codes de race, de lettres d'année et de dispositions, les numéros de téléphone pertinents, des feuilles de notes supplémentaires pour des commentaires additionnels et, bien entendu, les fiches de saisie des agneaux. Bref, tout ce qui est nécessaire à un travail efficace en bergerie. Une fois la saisie des données complétée et la vérification effectuée (lisibles, toutes les informations présentes), vous pouvez simplement photocopier les pages du carnet GenOvis, nous faire parvenir ces copies par la poste ou nous les faxer directement au CEPOQ. Ce carnet vous évite ainsi toute retranscription! Dans les 3 jours ouvrables suivant la réception de cet envoi au CEPOQ, vous recevrez votre rapport sur les agneaux, avec toutes les données pertinentes que vous avez recueillies, de même que l'inventaire des béliers et l'inventaire des brebis (qui vous permettra rapidement d'identifier les femelles sevrant le plus de kg). Si vous désirez obtenir des fichiers électroniques, en format Excel pratique, GenOvis permet également de générer des fichiers Excel que l'on peut vous envoyer en même temps que les rapports officiels, en format PDF. Intéressant de limiter la retranscription de données, non? Alors, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour utiliser le carnet GenOvis. En ce qui concerne le petit carnet de régie conventionnel (petit carnet vert), celui-ci demeure encore populaire, mais si vous désirez envoyer vos données à GenOvis, vous devrez retranscrire vos données dans les fiches de saisie des agneaux. Aucune photocopie de carnet vert ne sera acceptée! Alors, à vous de décider quelle proportion de votre temps est disponible pour la retranscription de données! ■

Bonne saisie!



Vous croyez avoir des questions sur GenOvis? Vous n'êtes pas les seuls!



Amélie St-Pierre, tsa, et Cathy Thériault-Landry, tpa,
Responsables de la saisie de données GenOvis, CEPOQ

Depuis quelques années, le nombre d'adhérents à GenOvis s'est accru de façon continue. On retrouve désormais de plus en plus de membres et de producteurs faisant évaluer tant des races pures que des sujets hybrides et commerciaux. Ces producteurs y trouvent plusieurs aspects intéressants pour améliorer la productivité de leur élevage. Ainsi, depuis le début de l'année 2010, avec la force de l'équipe OVIPRO qui travaille d'arrache-pied sur le terrain, le nombre de nouveaux adhérents et de producteurs intéressés à en savoir plus sur GenOvis ne cesse de croître. Et les questions se multiplient! Voici les questions les plus fréquentes.

Question : *Si je suis un éleveur de sujets hybrides et de croisés, est-ce que je suis obligé d'avoir des lettres de troupeau pour adhérer à GenOvis?*

Réponse : Oui, afin de participer à GenOvis, tous les producteurs doivent se procurer des lettres de troupeau à la SCEA. En effet, à l'origine, le programme a été développé en fonction de l'utilisation des tatouages et non des identifiants ATQ. Chaque animal doit ainsi avoir une identification unique composée des lettres de troupeau de l'éleveur, d'un numéro de régie et de la lettre de l'année de naissance de l'animal (Ex : CEPO 24513 X). Par contre, lorsque la correspondance entre le tatouage d'un animal (sans avoir à réellement tatouer l'animal!) et son numéro d'ATQ est créée dans le programme, il est possible, par la suite, d'utiliser seulement l'identifiant d'ATQ.

Voir la section « Informations requises pour une évaluation de qualité, complète, claire et précise » p. 41 pour plus de détails.

Question : *Si je n'utilise que le numéro d'ATQ pour identifier mes animaux, est-ce que je dois aussi les tatouer pour les faire évaluer sur GenOvis?*

Réponse : Non, depuis 2007 au Québec, les producteurs ne sont plus obligés de tatouer leurs animaux. L'éleveur peut donc seulement utiliser le numéro de la bouclé d'ATQ comme identifiant et ne pas tatouer son animal. Par contre, pour participer à GenOvis, le producteur doit tout de même se procurer des lettres de troupeau. Pour les producteurs qui n'utilisent que les numéros d'ATQ, un identifiant comprenant les lettres de troupeau de l'éleveur, les 4 ou 5 derniers chiffres de l'identifiant ATQ et la lettre de l'année, sera créé automatiquement par GenOvis.


Voir la section « Informations requises pour une évaluation de qualité, complète, claire et précise » p. 41 pour plus de détails.

Question : *Est-ce possible d'avoir les documents générés par GenOvis en anglais?*

Réponse : Oui, GenOvis est un logiciel bilingue. Il peut donc générer tous les rapports dans les deux langues (français et anglais).




- La génétique nous a permis d'améliorer la qualité de notre troupeau et de nous faire reconnaître dans le milieu de la production ovine pour la qualité de nos animaux. GenOvis nous a permis de s'améliorer avec les rapports sur les performances de chaque brebis. -



Sophie Bédard. Ferme Sotréné.
Meilleure brebis Dorset et meilleure femelle Interrace.
Mérite GenOvis 2009

- L'amélioration génétique est une priorité pour la rentabilité de tous les types d'élevages. La génétique nous permet d'améliorer constamment la rentabilité de nos entreprises par l'augmentation de la productivité. La génétique n'a aucune limite!-



René Gagné. Ferme Ovigène.
2^e meilleur troupeau Romanov.
Mérite GenOvis 2009.
Relève ovine québécoise.

Question : *Que se produit-il lorsqu'un producteur oublie ou fait sa pesée 50 jours en dehors des dates de pesée permises? Dans ce cas, doit-il faire sa pesée 100 jours pour ce groupe?*

Réponse : Il n'y aura pas de poids ajustés à 50 jours et ces poids ne seront pas considérés dans le calcul des ÉPD de ces agneaux. De plus, les indices brebis, 100 j et multiple ne seront pas calculés. Par contre, ces animaux auront quand même des ÉPD fiables qui seront calculés à partir des performances de leurs parents. Il est toujours préférable d'effectuer quand même la pesée 100 jours. Ces poids ne seront pas considérés dans l'évaluation de l'animal, mais plus on a des informations, mieux c'est.

Question : *Qu'est-ce qu'un calcul national?*

Réponse : Les calculs nationaux de la base de données GenOvis sont faits aux trois mois. Un calcul national permet de faire la mise à jour des données accumulées entre deux calculs nationaux. Il permet de faire des connections entre les différents troupeaux participants au programme et vient préciser les ÉPD des animaux évalués. Les rapports qui sont émis entre deux calculs nationaux sont faits à partir d'un module intérimaire, qui permet de générer des données en attendant le prochain calcul national. C'est donc un module qui fait le même travail que le calcul national, mais en miniature. Il a donc ses limites, mais il permet d'obtenir des données fiables rapidement.

Question : *Est-ce que je peux déclarer seulement mes femelles à GenOvis, puisque je vends mes mâles pour l'abattage?*

Réponse : Non, il est important de déclarer tous les agnelages et tous les agneaux nés d'une portée, afin d'avoir des évaluations génétiques justes et précises. Les données des agneaux mâles, même si elles ne sont pas utilisées pour l'animal lui-même, viennent préciser les ÉPD des autres animaux de la base de données qui lui sont apparentés. De même, ne pas envoyer les données des mâles vient affecter les données brutes du troupeau et, de ce fait, rend difficile l'analyse de la productivité de l'entreprise.



Question : *Est-ce que je dois faire superviser mes pesées 50 et 100 jours?*

Réponse : Pour l'instant, aucune pesée supervisée n'est obligatoire pour le programme d'évaluation génétique à domicile. Dans les années à venir, il est toutefois possible que les producteurs aient à faire au moins une pesée supervisée par année.

Question : *Je suis un producteur de sujets de race pure et de croisés. Est-ce que je peux inscrire seulement mes sujets de race pur à GenOvis ou suis-je obligé d'y inscrire tout le troupeau?*

Réponse : C'est à la discrétion du producteur. Il est également toujours possible d'ajouter plus tard les croisés, selon l'intérêt du producteur.

Question : *Est-ce que la pesée 50 jours doit correspondre à la date du sevrage?*

Réponse : Généralement, les producteurs font leurs pesées 50 jours en même temps que le sevrage de leurs agneaux, mais ce n'est pas une obligation. Cette pesée doit être faite lorsque les agneaux sont âgés entre 28 et 69 jours, mais idéalement entre 35 et 65 jours.

Question : *Est-ce possible d'avoir deux dates de pesée différentes pour des animaux appartenant à un même groupe contemporain?*

Réponse : Oui, le logiciel de GenOvis permet d'intégrer manuellement, à un même groupe contemporain, des dates de pesées 50 et 100 jours différentes.

Question : *Y a-t-il un minimum d'animaux à posséder pour adhérer à GenOvis?*

Réponse : Non, il n'y a pas de minimum d'animaux pour participer à GenOvis. Par contre, afin que les données concernant le poids et les performances des agneaux puissent être intégrées dans le calcul des ÉPD, les groupes contemporains doivent être constitués d'un minimum de 5 agneaux. Afin d'obtenir tous les indices (brebis, 100 jours et multiple), un groupe contemporain doit être composé de 8 agneaux provenant d'au moins 5 mères différentes. Idéalement, il est conseillé de créer des groupes de plus de 10 agneaux, ce qui permet de préciser davantage les ÉPD. De plus, il est fortement recommandé d'utiliser plus d'un bélier (l'idéal est 3 béliers ou plus) par groupe contemporain, toujours dans le but de préciser l'évaluation génétique.

Question : *Est-ce que toutes les races sont admissibles au programme?*

Réponse : Oui. Par contre, pour que les données d'une race soient publiées, il faut un minimum de trois éleveurs et au moins 100 brebis, de la même race, évaluées sur GenOvis durant l'année.

Question : Est-ce que les animaux purs sangs doivent être enregistrés pour être évalués sur GenOvis?

Réponse : Non, les animaux de race pure ne doivent pas obligatoirement être enregistrés pour être évalués sur GenOvis.

Question : Est-il préférable d'envoyer les feuilles de saisie des agneaux après la pesée 50 ou 100 jours?

Réponse : C'est au choix du producteur, dépendamment de sa régie. Un traitement des données lors de la pesée de 50 jours permet une première sélection et un traitement plus rapide des données lors de la pesée de 100 jours. Les ÉPD obtenus après la pesée 100 jours sont plus précis que ceux de la pesée 50 jours. Par contre, les animaux qui étaient les meilleurs à 50 jours seront généralement parmi les meilleurs à 100 jours.

Question : Si j'achète un bélier qui est évalué sur le programme ontarien, est-ce possible de transférer ses données au Québec?

Réponse : Oui, les données génétiques de l'animal se transféreront au dossier de l'éleveur lors du calcul national suivant son achat, mais ce, uniquement s'il a été évalué.

Question : Si j'achète un bélier adulte qui n'a jamais été évalué sur le programme (n'a pas de pesées 50 et 100 jours), à partir de quelles informations GenOvis calcule-t-il les ÉPD de cet animal?

Réponse : Les ÉPD de cet animal seront calculés à partir des performances des collatéraux (animaux apparentés) et des performances de sa progéniture, éventuellement évaluée sur le programme.

Question : Est-ce que GenOvis calcule des ÉPD pour les animaux croisés ou seulement pour les purs sangs?

Réponse : GenOvis calcule des ÉPD seulement si les $\frac{3}{4}$ de la composition génétique des agneaux est connue. Sinon, le logiciel ne génère que l'indice brebis, l'indice 100 j et l'indice multiple. Ces indices permettent à l'éleveur de comparer les agneaux entre eux, uniquement à l'intérieur du groupe contemporain et non entre différents troupeaux ou différents groupes évalués.

Question : Est-ce possible d'avoir les rapports générés par GenOvis en format Excel?

Réponse : Oui, tous les documents générés par GenOvis sont disponibles en format Excel.

Question : Si mon troupeau de race pure sert à produire des sujets de race pure et des hybrides, est-ce que je pèse seulement les agneaux de race pure?

Réponse : Non, tous les agneaux doivent être pesés, peu importe qu'ils soient purs sangs, hybrides ou croisés, afin de préciser les évaluations génétiques. N'oublions pas que les informations recueillies sur les agneaux auront une influence sur l'évaluation de leur mère.

Question : Est-ce que le PDA-Traçabilité permet de transférer directement des données à GenOvis?

Réponse : Il est possible d'extraire les données du PDA-Traçabilité pour les faire parvenir à la saisie GenOvis. Par contre, les producteurs utilisant cet outil doivent ajouter des colonnes dans le fichier produit soit : les pères des agneaux, les nombres nés et élevés, et, le cas échéant, les poids et les dates de pesées 50 et 100j, les codes de disposition et la date de disposition.

Question : Peut-on intégrer des résultats de génotypage dans GenOvis?

Réponse : Pour l'instant, le logiciel ne permet pas d'intégrer des résultats de génotypage. Une nouvelle version du logiciel GenOvis est présentement en cours de développement et nous étudions la possibilité d'y inclure les données de génotypage.

Question : Dois-je sélectionner mes agneaux de race paternelle sur l'IST ou l'ISC?

Réponse : Il est recommandé de sélectionner sur l'IST lorsque celui-ci est disponible (lorsque le producteur fait mesurer ses agneaux aux ultrasons). L'IST, en plus de favoriser la croissance rapide des agneaux, considère les qualités bouchères de l'animal dans son évaluation. Par contre, les éleveurs qui ne font pas de mesures aux ultrasons devraient baser leur sélection sur l'ISC.

Voir la section « Les notions de base / IST et ISC » p. 47 pour plus de détails.

Question : Est-ce que je dois séparer mes groupes en fonction des races des agneaux?

Réponse : Non, les agneaux de races différentes peuvent tous être placés dans un même groupe d'élevage, s'ils sont élevés dans le même environnement. Le programme d'évaluation génétique s'occupera d'évaluer les agneaux de même race ou de même croisement entre eux. ■

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous!



Comprendre GenOvis pour mieux sélectionner



Robie Morel, B.Sc., Coordonnateur du programme GenOvis, CEPOQ
Amélie St-Pierre, tsa, et Cathy Thériault-Landry, tpa,
Responsables de la saisie de données GenOvis, CEPOQ

Dans le but d'utiliser GenOvis de façon efficace, il est important de comprendre les indices de base et les indices de sélection. Qu'est-ce que c'est? À quoi servent-ils? Pourquoi et comment les utiliser? Plus on connaît ces notions, mieux on interprète et utilise ces données.

Les rapports disponibles :

- ▶ Rapport sur les agneaux pour les pesées de 50 et 100 jours ;
- ▶ Rapport des mesures ultrasons ;
- ▶ Inventaire des brebis et inventaire des béliers ;
- ▶ Certificat individuel de performances ;
- ▶ Performances individuelles de progéniture ;
- ▶ Performances des filles ;
- ▶ Rapport d'évaluation de troupeau ;

Diffusion sur le site Internet www.genovis.ca des listes des béliers améliorateurs, des béliers élites et des performances brutes annuelles par race.

Les notions de base :

Qu'est-ce qu'un indice? Les indices de troupeau (indice 100 jours, indice multiple, indice brebis) permettent de comparer les performances des animaux à l'intérieur d'un même groupe contemporain. Les indices sont basés uniquement sur les performances de l'animal enregistrées pour un agnelage, et ils n'ont pas de lien avec les animaux d'un autre groupe contemporain ou d'un autre troupeau.

L'indice 100 jours représente la moyenne d'un groupe, donc si l'indice est supérieur à 100, cela indique que l'animal a des performances supérieures à la moyenne de son groupe contemporain. Inversement, si l'indice est inférieur à 100, cela indique que l'animal a moins bien performé que la moyenne de son groupe. Les indices sont utiles pour les éleveurs d'animaux croisés, soit lorsque le programme ne parvient pas à générer d'ÉPD. Il est important de noter que les ÉPD sont toujours plus précis que les indices brebis, 100 jours et multiple, et ceci même si la répétabilité est faible.

L'indice brebis : classe chaque brebis selon le poids total ajusté de ses agneaux à l'intérieur du groupe contemporain. Il est utilisé pour déterminer les brebis à garder ou à réformer lorsque les ÉPD ne sont pas disponibles.

L'indice 100 jours : classe les agneaux selon le poids à 100 jours, par rapport à la moyenne du groupe contemporain. Il permet de sélectionner des agneaux sur la croissance.

L'indice multiple : combine le poids ajusté à 100 jours avec un facteur de correction qui considère le nombre d'agneaux nés et élevés. Puis, il compare le tout par rapport à la moyenne du groupe contemporain. Il permet de sélectionner les agneaux sur les caractères maternels (nombre nés et élevés) en tenant compte de la croissance de l'agneau.

Qu'est-ce qu'un ÉPD? L'ÉPD (Écart prévu chez les descendants) est une estimation de la valeur génétique qu'un animal transmettra à sa progéniture. Les ÉPD sont calculés en utilisant les performances mêmes de l'animal, ainsi que toutes les performances des animaux ayant un lien de parenté avec l'animal. Les animaux possédant les meilleurs ÉPD pour un caractère sont ceux qui ont les plus fortes probabilités de produire une progéniture exceptionnelle pour ce caractère (plus la valeur de l'ÉPD est élevée, meilleur il est). Les ÉPD peuvent être utilisés pour comparer tous les animaux du troupeau entre eux, et ce, peu importe le groupe contemporain. Les ÉPD peuvent également être utilisés afin de comparer le potentiel génétique des animaux de fermes différentes, à condition que le volume d'animaux évalués soit assez grand pour la race et qu'il existe des liens de parenté entre les troupeaux (ce qui est le cas dans les races les plus populaires).

Qu'est-ce que la répétabilité d'un ÉPD? La répétabilité d'un ÉPD est une indication du nombre d'informations qui étaient disponibles lors de l'évaluation d'un caractère pour un animal. La répétabilité des ÉPD varie entre 0 % et 99 %. Plus elle augmente, plus la valeur d'un ÉPD est stable. Un ÉPD ayant une répétabilité de 90 % ne devrait pas varier beaucoup, même si de nouvelles informations sont ajoutées à l'évaluation. Par contre, un ÉPD possédant un degré de précision de 50 % et moins est sujet à une variation plus importante.

Qu'est-ce qu'un percentile (%)? Le percentile permet de situer un ÉPD dans une population d'animaux de même race. Il permet de comparer les performances d'un individu à celles de tous les animaux de la même race qui sont évalués sur le programme GenOvis. Par exemple, un animal qui a un percentile de 80 % pour un caractère nous indique que 80 % des animaux de la race sont inférieurs à lui pour ce caractère, alors que 20 % lui sont supérieurs.

Le percentile 50 % représente la moyenne de la race pour un caractère donné. On considère qu'un ovin de race maternelle est améliorateur lorsqu'il possède un percentile entre 75 % et 89 % pour son ISM. Les ovins de races paternelles sont plutôt considérés améliorateurs lorsque le percentile de leur ISC est compris entre 50 % et 89 %. Les animaux élites d'une race maternelle ou paternelle se retrouvent dans le percentile 90 % et plus (voir liste des sujets améliorateurs www.genovis.ca).

Comment sélectionner ses sujets reproducteurs avec les indices de sélection de GenOvis

L'indice de sélection croissance (ISC) Ce dernier est calculé à partir d'une combinaison des ÉPD suivants :

- Poids à la naissance – contribution directe (liée à l'agneau et non pas à sa mère) ;
- Poids à 50 jours – contribution directe (liée à l'agneau et non pas à sa mère) ;
- Poids à 100 jours – contribution directe (liée à l'agneau et non pas à sa mère).

L'indice de sélection croissance est disponible sur tous les documents générés par GenOvis, sauf le rapport des mesures ultrasons. Cet indice permet d'identifier facilement les sujets dont la progéniture aura une croissance rapide de la naissance jusqu'à l'abattage. On recommande son utilisation dans les races terminales. En effet, l'ISC est utilisé par les éleveurs de races paternelles, si l'IST n'est pas disponible.

L'indice de sélection maternel (ISM)

Ce dernier est calculé à partir d'une combinaison des ÉPD suivants :

- Poids à la naissance – contribution directe ;
- Poids à la naissance - contribution maternelle ;
- Poids à 50 jours – contribution directe ;
- Poids à 50 jours – contribution maternelle ;
- Poids à 100 jours – contribution directe ;
- Nombre d'agneaux nés par agnelage ;
- Nombre d'agneaux sevrés par agnelage.

Cet indice est disponible sur tous les documents générés par GenOvis, sauf le rapport des mesures ultrasons. L'indice maternel permet d'identifier les sujets dont la progéniture femelle produira plus d'agneaux par agnelage et sevrera des agneaux plus lourds. C'est un indice de sélection complet qui prend en

considération à la fois les caractères maternels et la croissance des agneaux. On recommande son utilisation dans les races maternelles et prolifiques.

L'indice de sélection terminal (IST)

Ce dernier est calculé à partir d'une combinaison des ÉPD de l'ISC, en plus des ÉPD suivants :

- Épaisseur de l'œil de longe ;
- Épaisseur de gras dorsal.

Actuellement, l'indice de sélection terminal est disponible uniquement sur le rapport des mesures ultrasons. Ainsi, seuls les éleveurs de sujets terminaux qui font mesurer l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal de leurs agneaux peuvent l'obtenir. Dans les mois à venir, cet indice sera ajouté aux certificats individuels de performances. L'IST permet d'identifier les sujets dont la progéniture aura une croissance rapide de la naissance jusqu'à l'abattage, une bonne musculature et une épaisseur de gras corporel adéquate. Cet indice permet donc de combiner une croissance rapide à de bonnes qualités bouchères. Utilisé par les éleveurs de races paternelles qui participent aux mesures ultrasons, il sert également les producteurs commerciaux pour l'achat de béliers paternels présentant un bon potentiel de croissance et de bonnes qualités bouchères pour la production d'agneaux lourds de qualité.

L'indice de sélection maternel amélioré (L'ISM+)

Il est calculé à partir d'une combinaison des ÉPD de l'ISM, en plus des ÉPD suivants :

- Épaisseur de l'œil de longe ;
- Épaisseur de gras dorsal.

Ce nouvel indice est disponible seulement sur le rapport des mesures ultrasons, donc pour les éleveurs de races maternelles qui font mesurer l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal de leurs agneaux. Cet indice permet d'identifier les sujets dont la progéniture femelle produira plus d'agneaux par agnelage et sevrera des agneaux plus lourds, qui auront, par la suite, une bonne croissance et de bonnes qualités bouchères. Cet indice permet donc de combiner les caractères maternels à de bonnes qualités bouchères. Utilisé par les éleveurs de races maternelles qui participent aux mesures ultrasons, il sert également à l'achat de béliers maternels présentant un bon potentiel de croissance et de bonnes qualités bouchères, sans mettre de côté les qualités maternelles recherchées. ■

À venir avec le nouveau programme

Actuellement, l'université de Guelph travaille sur un nouveau programme GenOvis amélioré. Les principales améliorations permettront, entre-autres, d'augmenter la précision des évaluations génétiques : en utilisant une nouvelle mécanique de calcul des ÉPD et en permettant la réalisation des calculs nationaux à toutes les semaines. De plus, il aura de nouveaux caractères évalués. Le taux de survie, l'âge au premier agnelage, le nombre d'agneaux nés au premier agnelage et le rythme d'agnelage sont des exemples de nouveaux ÉPD qui seront disponibles. Aussi, ce nouveau GenOvis sera sur une interface web. Cette nouvelle application permettra aux éleveurs de connaître, en temps réel, l'évaluation génétique de l'ensemble de leurs animaux, et aussi d'obtenir immédiatement des certificats, des inventaires ou des rapports d'évaluation de troupeau, sans avoir à passer par le CEPOQ. Surveillez les prochaines parutions de *l'Ovin Québec* : des articles complets, présentant ce nouveau programme GenOvis, seront rédigés.



Améliorer ses performances Stratégies d'amélioration génétique



Robie Morel, B.Sc., Coordonnateur du programme GenOvis, CEPOQ

L'amélioration des performances des producteurs passe sans contredit par l'amélioration génétique. Le choix judicieux du bélier et l'utilisation de jeunes béliers évalués de génétique supérieure sont une stratégie gagnante qui a fait ses preuves.

L'utilisation des jeunes béliers ÉVALUÉS

Les avantages :

- On connaît son potentiel génétique;
- On augmente plus rapidement le progrès génétique de son troupeau (sélection sur indice (intensité de sélection) et diminution de l'intervalle entre générations).

Attention!!!

Il faut absolument utiliser les jeunes béliers avec beaucoup de prudence.

- ▶ Limiter le nombre de brebis présentées au bélier. Par exemple, les jeunes béliers (10 à 12 mois) seront mis avec une dizaine de brebis adultes **maximum**;
- ▶ S'assurer d'une condition de chair optimale (3,5 à 4) en début de période de saillies;
- ▶ Évaluer quotidiennement la condition de chair du bélier durant la période d'accouplements (ne pas descendre en bas de 3);
- ▶ Ne jamais mélanger les jeunes béliers avec les béliers adultes (en tout temps);
- ▶ Lors d'un achat, il faut mettre le bélier en quarantaine (42 jours).

Ne pas négliger...

- ▶ La conformation;
- ▶ La santé du système reproducteur;
- ▶ La résistance génétique à la tremblante : ne pas sélectionner les béliers avec un allèle VRQ (très sensible à la tremblante).

Comment sélectionner un bélier ÉVALUÉ ... Un bélier selon vos objectifs

- ▶ Choisir une race maternelle et/ou prolifique pour faire des femelles de remplacement;
- ▶ Choisir une race selon votre marché cible (lait, léger ou lourd);
- ▶ Choisir une race terminale si votre marché cible est l'agneau lourd.

La sélection sur papier

- ▶ Vérifier la généalogie pour éviter la consanguinité et apporter du sang neuf;
- ▶ Une race maternelle est sélectionnée à l'aide de l'indice de sélection maternel (ISM). On peut préciser notre sélection en utilisant l'ÉPD #nés si on veut améliorer plus rapidement la prolificité et l'ÉPD 50MAT si on veut améliorer plus rapidement les qualités maternelles (ex : production laitière);
- ▶ Une race paternelle est sélectionnée à l'aide de l'indice de sélection croissance (ISC). Par contre, on doit prioriser l'indice de sélection terminal (IST) lorsque cette donnée est disponible;
- ▶ Contrairement à tous les autres ÉPD, l'ÉPD épaisseur de gras dorsal recherché est une valeur négative ou près de zéro;
- ▶ Ne pas sélectionner un bélier avec un allèle VRQ.

La sélection sur conformation

Ne pas sélectionner les béliers ayant :

- ▶ un problème de dentition;
- ▶ une capacité faible;
- ▶ des paturons faibles (affaissés);
- ▶ des problèmes de membres;
- ▶ une démarche non fluide;
- ▶ un dos bombé et difforme;
- ▶ plusieurs défauts mineurs;
- ▶ Les béliers de races terminales doivent avoir une très bonne ossature et une bonne musculature;
- ▶ Vérifier le système reproducteur. ■



- Les jeunes béliers composent la base de l'amélioration génétique à la Ferme Rido. Ils sont de lignées différentes avec une bonne conformation et ils ont une bonne valeur génétique. Ces derniers sont sélectionnés pour leur conformation solide. Ils doivent avoir de bons membres et une très bonne capacité. -



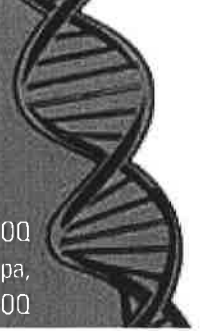
- Les rapports d'évaluation génétique produits par GenOvis nous permettent de poursuivre le développement génétique de notre troupeau et de pouvoir également comparer nos performances avec d'autres élevages. Ces aspects sont essentiels pour valider le progrès génétique de nos sujets, mais également de la race Arcott Rideau -

Ferme Rido.
Meilleur troupeau Arcott Rideau.
Meilleur troupeau maternel prolifique Interrace.
Mérite GenOvis 2009.

Recommandation d'un généticien « Cette approche consiste à sélectionner et utiliser les béliers à l'âge d'un an, en se basant sur leurs indices et/ou leurs ÉPD. Par exemple, on peut sélectionner 10 % des jeunes béliers (intensité de sélection) testés sur indice pour les accoupler à l'âge de 10-12 mois de façon à obtenir 15-20 agnelages par bélier, pour ensuite les vendre en utilisation commerciale ou à un autre éleveur de race pure. » Chesnaïs, 2002



Plus de viande et moins de gras SVP!



Robie Morel, B.Sc., coordonnateur du programme GenOvis, CEPOQ
Amélie St-Pierre, tsa, et Cathy Thériault-Landry, tpa,
Responsables de la saisie de données GenOvis, CEPOQ

La qualité des carcasses est un sujet d'actualité. Qui n'a jamais vu sa paie fondre parce que quelques-uns de ses agneaux ont déclassé à l'abattoir? Existe-t-il un moyen efficace d'améliorer la qualité des carcasses? Eh bien oui! Il est possible de mesurer la musculature et la déposition de gras sur un animal vivant au moyen des ultrasons. Pour ce faire, le CEPOQ fait appel aux techniciens du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ). Ces techniciens, ayant déjà une grande expertise dans les mesures ultrasons chez le porc, ont développé, depuis quelques années, une expertise chez l'ovine. Ainsi, la sélection et l'utilisation de sujets évalués pour leurs qualités bouchères deviennent des avenues intéressantes pour les producteurs soucieux de produire des agneaux de qualité. On entend par qualités bouchères, un animal qui aura une progéniture dont la croissance sera bonne, mais aussi avec une bonne musculature et une couverture de gras adéquate. L'utilisation de ces sujets permettra d'augmenter la quantité de kg de viande maigre et d'ainsi améliorer l'indice moyen des carcasses mises en marché.

Comment sélectionner pour plus de viande?

Pour faire ce choix, le programme GenOvis est là pour vous aider. Cet outil permet aux éleveurs de races pures de sélectionner les meilleurs sujets reproducteurs de leur élevage, qui engendreront des agneaux dont la croissance en viande maigre sera améliorée.

La technique utilisée pour mesurer la musculature et la déposition de gras de couverture chez des animaux vivants est l'utilisation des ultrasons. Cette méthode permet de mesurer l'épaisseur de l'œil de longe et l'épaisseur du gras dorsal. Ensuite, ces mesures sont utilisées pour calculer une évaluation génétique qui permettra une sélection basée sur l'amélioration de la qualité de carcasse.

Quels sujets doivent être évalués?

- Tous les agneaux du groupe contemporain doivent être mesurés (mâles et femelles);
- Cette mesure se fait lors de la pesée 100 jours, idéalement lorsque le poids moyen du groupe est d'environ 35 kg;
- L'indice de sélection terminal (IST) sert à la sélection de sujets de races terminales;
- L'indice de sélection maternel amélioré (ISM+) sert à la sélection des sujets de races maternelles.

On recommande de mesurer les agneaux lorsqu'ils ont atteint un poids de 30 kg et plus. Les agneaux de poids inférieur

à 30 kg sont généralement désavantagés par rapport à des agneaux mesurés plus lourds, puisque leurs valeurs ajustées ont tendance à être sous-évaluées. De plus, il est difficile de voir les différences entre des agneaux très maigres et par conséquent, on peut difficilement évaluer précisément le potentiel génétique de ces individus. De même, les agneaux devraient être mesurés avant d'atteindre un poids de 45 kg. En effet, les animaux plus lourds ont des mesures ajustées qui surévaluent la déposition du gras et sous-évaluent l'épaisseur de l'œil de longe. Aussi, les facteurs d'ajustement de l'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal sont basés sur un poids de 35 kg, d'où la recommandation de faire évaluer les agneaux à un poids moyen de 35 kg.

Précisons également qu'il est fortement recommandé de faire évaluer les agneaux après 110 j d'âge, excepté pour les races à croissance rapide qui atteignent vite leur poids d'abattage. Cela favorise une variabilité suffisante entre les individus pour l'obtention d'une évaluation génétique précise. N'oublions pas que les mâles ont tendance à déposer leur gras plus tard; une évaluation réalisée trop tôt sous-estime donc le dépôt de gras chez les sujets mâles. De même, certains agneaux évalués plus jeunes n'ont pas encore exprimé leur plein potentiel de croissance, ce qui fait que les données obtenues trop tôt sous-évaluent leur véritable potentiel.

- La mesure d'œil de longe nous permet de sélectionner des animaux plus viandeux et pas trop gras. Ce type de mesure a déjà fait ses preuves dans le porc; c'est un besoin réel dans l'industrie ovine et tout le monde en sortira gagnant! Lors de la sélection de sujets terminaux dans notre entreprise, l'indice de sélection terminal (IST) et la rapidité de croissance ne vont pas l'un sans l'autre. C'est une combinaison gagnante pour le portefeuille! On veut des animaux à croissance rapide, mais aussi très musclés et produisant des carcasses de qualité. Tout ce travail est une combinaison gagnante. On ne peut



Robert Girard.
Meilleur troupeau terminal Hampshire.
Mérite GenOvis 2009.

Qui fait les mesures au Québec et comment y avoir accès?

Tous les producteurs du Québec ont accès à ce service. Par contre, pour pouvoir accéder au service des mesures aux ultrasons, les producteurs doivent rencontrer

certains critères :

- Les animaux évalués doivent être de race pure;
- Les parents des animaux évalués doivent être enregistrés à la SCEA;
- Les animaux mesurés doivent être évalués sur GenOvis;
- Les éleveurs doivent être membres de la SEMRPQ.

Tous ceux qui ne rencontrent pas ces critères devront payer la visite du technicien.

Lorsqu'un producteur démontre de l'intérêt à faire mesurer ses agneaux. Le producteur doit contacter Robie Morel au CEPOQ (418-856-1200 poste 226). Il devra également fournir ses données pour GenOvis après la pesée de 50 jours, afin de faciliter la planification des mesures (date et nombre d'animaux à évaluer) par le technicien. Aussitôt le rapport réalisé, le responsable au CEPOQ communiquera avec le technicien attitré à la région. Les deux techniciens accrédités pour mesurer les agneaux sont Israël Michaud et Raymond Deshaies du CDPQ. Ceux-ci ont reçu une formation spécifique et comptent maintenant plusieurs années d'expérience avec

les ovins. C'est le technicien qui contactera le producteur pour convenir avec lui de la date de prise de mesures, lui expliquer comment installer son chantier de travail et comment se dérouleront les mesures. Suite à la visite, le technicien fait parvenir les données recueillies au service de saisie de GenOvis au CEPOQ. Les données sont compilées et l'éleveur reçoit son rapport des mesures ultrasons.

Le chantier de travail... est-ce compliqué?

Un chantier de travail bien organisé facilitera et accélérera la prise des mesures. En fonction de l'efficacité du chantier, les techniciens seront capables de mesurer 12 à 20 agneaux à l'heure. Avant l'arrivée du technicien, il est essentiel de réunir et d'isoler tous les agneaux que l'on veut mesurer. Idéalement, une table de contention permettra de maintenir l'agneau, sinon une personne devra faire le travail. L'animal doit rester immobile, il ne doit ni pousser, ni tirer. Finalement, dites-vous que les 2^e et 3^e visites seront beaucoup plus efficaces que la première.

Saviez-vous que...

- La sélection des races paternelles sur la vitesse de croissance est loin d'être optimale ? « La corrélation génétique entre la croissance et le degré de musculature est légèrement négative, de telle sorte que, si toute la sélection est faite sur la croissance, on obtient progressivement des sujets avec une qualité de carcasse inférieure » (Chesnaïs 2002).
- La sélection basée seulement sur la musculature risque d'avoir un effet négatif sur l'ossature et la couverture de gras ? En effet, il existe une corrélation positive entre la musculature et la déposition de gras. Ceci veut dire qu'en sélectionnant seulement sur la musculature, on aura des carcasses qui seront plus grasses. Aussi, une étude australienne a démontré qu'une sélection basée seulement sur l'épaisseur de l'œil de longe (muscle) entraînait un raccourcissement des os de la patte et un affaiblissement du squelette (Calk et al., 2007). ■



Israël Michaud

Technicien en mesures d'œil de longe et de gras dorsal. Conseiller technique au Centre de développement du porc du Québec.



Raymond Deshaies

Technicien en mesures d'œil de longe et de gras dorsal. Conseiller technique au Centre de développement du porc du Québec.



Depuis que vous avez commencé à effectuer des mesures chez les ovins, qu'avez-vous noté comme changements dans la perception des producteurs face à l'évaluation?

Avec le temps, je remarque que les producteurs posent de plus en plus de questions sur la prise de mesures et sur les résultats, par exemple : est-ce trop maigre ou trop gras? Est-ce que l'œil de longe est correct? Est-ce comparable à la moyenne de ma race? Pour les éleveurs que je fais à répétition, ils posent beaucoup de questions sur les indices et EPD obtenus.

Le désir d'augmenter la profondeur de l'œil de longe tout en diminuant l'épaisseur du gras dorsal pour produire des carcasses à meilleur rendement. Beaucoup de questions sont posées au niveau des groupes contemporains, l'utilisation de plusieurs béliers, comment faire pour que la répétabilité de certaines valeurs génétiques augmente plus rapidement. L'amélioration génétique des races terminales, quant au potentiel de produire de bonnes carcasses, passe par la mesure aux ultrasons.

Est-ce que certains producteurs trouvent que cette tâche est trop lourde?

C'est souvent l'inquiétude que plusieurs producteurs ont avant la première visite, mais cette perception tombe généralement après celle-ci. En prenant les mesures en même temps que la pesée 100 jours, ça ne rend pas la tâche trop lourde. Et après quelques visites, une méthode de travail s'installe, ce qui améliore l'efficacité et le temps de prise de mesures.

Pour la plupart des producteurs, ce n'est pas le cas. Mais pour certains, ça semble décourageant. C'est tout de même un travail de plus que les producteurs doivent faire. Ainsi, il faut que les producteurs commerciaux soient encore plus sensibilisés à l'importance de cette mesure pour améliorer la qualité des carcasses qu'ils produisent pour le marché, surtout lorsqu'ils achètent des béliers terminaux!

Est-ce que la tonte semble être un problème majeur pour les producteurs ?

Dans la très grande majorité de cas, ça ne cause pas de problème!

Non, pas du tout. Ils comprennent la nécessité de tondre pour la prise de mesures. Lorsque des animaux d'un groupe peuvent se retrouver dans une classe d'exposition, cela pourrait peut-être devenir un léger problème. Mais pour l'instant, ce n'est pas indiqué... même par ceux qui font déjà de l'exposition!



Et si on parlait de performances?

Pour les sujets de races pures évaluées sur GenOvis en 2009...

Johanne Cameron, agr., M.Sc., Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ



Comme vous avez pu le constater dans les textes précédents, GenOvis permet d'évaluer les performances des différentes races et/ou croisements présents au Québec. Ainsi, chaque producteur actif sur GenOvis reçoit son inventaire de troupeau, ce qui lui permet d'identifier rapidement les femelles ou mâles improductifs dans son élevage. Quant aux éleveurs membres du service OVIPRO, ils reçoivent également une analyse complète de leurs performances pour chacune des races évaluées dans leur élevage, l'analyse de leurs forces et faiblesses, des comparatifs avec la moyenne de la race, ainsi que des objectifs de travail concrets. Ainsi, d'une année à l'autre, ces données leur permettent de poursuivre l'amélioration de leurs performances. Outre les bénéfices que l'utilisateur de GenOvis retire, la compilation de ces données nous permet aussi d'en savoir plus sur les différentes races pures évaluées au Québec. Pour les nouveaux arrivants dans la production, intéressés à la race pure, ces données permettent inévitablement d'orienter leur choix, afin que ce dernier soit basé sur des données objectives... et pas seulement sur un coup de cœur, généralement toujours plus difficile à rentabiliser! Voici donc les performances 2009 des races pures évaluées au Québec, leurs points forts et les critères à améliorer!

Vous voulez de la transparence? Voici les performances des races pures évaluées en 2009 sur GenOvis!

Les performances qui suivent sont celles des principales races évaluées sur GenOvis pour lesquelles les données peuvent être publiées, c'est-à-dire que pour respecter notre politique de confidentialité, plus de 100 brebis d'une même race doivent avoir été évaluées durant l'année, et ce, au sein d'un minimum de 3 troupeaux. Ainsi, dans le tableau 1, vous retrouverez les informations relatives à sept races qui ont rencontré ces conditions de publication durant la dernière année.

Pourquoi « catégoriser les races pures »? ...

Simplement pour mieux travailler avec les éleveurs!

Lors de la dernière tournée Génétique et Conformation (CEPOQ - SEMRPQ - MAPAQ), présentée dans 8 régions du Québec au cours du printemps 2008, puis à l'intérieur d'autres régions durant l'automne de la même année, (ainsi qu'au Manitoba!)... nous avons pris soin de bien définir les différentes catégories de races, soit les maternelles prolifiques, les mater-

nelles non prolifiques et les races terminales. Pour intervenants et producteurs, ces distinctions permettent d'orienter les éléments de travail à effectuer pour poursuivre l'évolution génétique et l'amélioration des performances au sein d'un élevage et indirectement, pour la race. Voici un bref rappel et quelques spécifications...

Les races pures maternelles prolifiques produisent en moyenne plus de 2 agneaux nés/brebis/agnelage. Ça, c'est la théorie! Mais la pratique nous parle clairement! La moyenne de nos deux races pures évaluées en 2009 a largement dépassé ce nombre. En effet, si on observe les performances 2009 des 2 races pures prolifiques publiées dans le tableau 1, on peut constater que la proportion d'agneaux nés simples est assez rare et se situe à moins de 8 % pour les Arcott Rideau et à moins de 2 % pour les Romanov. Ces races produisent ainsi une plus grande proportion d'agneaux nés doubles, triples ou quadruples. Chez les Arcott Rideau, 74,4 % des agneaux naissent doubles ou triples et une moindre proportion (17,3 %) est constituée de

Tableau 1: Performances brutes des races pures évaluées au Québec en 2009.

RACES	Catégories	nb. Prod.	nb. Brebis	nb. Bélier	Prolificité moyenne	% nés simple	% nés double	% nés triple	% nés quad. et +	Moy. agneaux sevrés/agnelage	Taux de mortalité	Moy. 50 jrs Pds ajs (kg)	Moy. 100 jrs Pds ajs (kg)	G.M.Q. (kg/jour)
Arcott Rideau	Prolifique	16	1497	89	2,33	7,3%	37,9%	37,5%	17,3%	1,90	18,5%	23,1	39,2	0,32
Romanov	Prolifique	11	658	40	2,90	1,8%	18,2%	45,8%	34,2%	2,40	17,2%	20,5	35,9	0,31
Dorset	Maternelle	20	1420	81	1,49	36,5%	56,6%	6,0%	0,8%	1,30	12,8%	23,0	38,1	0,31
North Country Cheviot	Maternelle	4	189	12	1,63	26,3%	63,6%	8,8%	1,3%	1,40	14,1%	21,6	34,9	0,26
Polypay	Maternelle	6	822	53	1,78	18,8%	62,7%	16,2%	2,3%	1,60	10,1%	23,2	38,8	0,31
Arcott Canadien	Terminale	5	316	23	1,77	17,2%	69,1%	13,7%	0,0%	1,60	9,6%	25,0	40,0	0,29
Hampshire	Terminale	6	245	15	1,50	36,8%	52,8%	10,4%	0,0%	1,30	13,3%	23,4	41,7	0,35
Suffolk	Terminale	14	509	53	1,51	35,0%	59,0%	5,1%	1,0%	1,30	13,9%	26,1	45,1	0,38

portées de quadruplets ou plus. Chez la Romanov, alors qu'on retrouve 64,0 % d'agneaux nés doubles ou triples, on retrouve tout de même une bonne proportion d'agneaux nés quadruples ou plus (34,2 %), ce qui en fait la championne de la prolificité en 2009. Toutefois, les producteurs intéressés par la race pure et qui ont une « sainte horreur » des agneaux surnuméraires devraient songer longuement au choix de cette dernière avant de s'y lancer. Rappelons que la race Romanov, dont le gabarit est plus petit et l'ossature plus fine, devrait, dans la forte majorité des cas, être élevée dans l'objectif de produire des femelles hybrides prolifiques en croisement avec une race maternelle, comme la Dorset par exemple. La race Arcott Rideau, dont le gabarit est plus important, peut convenir aux éleveurs possédant une bonne régie de l'ambiance dans leurs bâtiments, de même qu'une alimentation bien contrôlée. Cette race peut être utilisée en race pure, mais également, elle est très performante pour les éleveurs souhaitant produire des agneaux pour le marché. Ainsi, en croisement avec une race terminale évaluée (idéalement sur l'œil de longe et le gras dorsal), ces femelles produiront une grande quantité d'agneaux dont la croissance sera rapide et la carcasse de qualité



Quelques faits saillants sur les races prolifiques en 2009

La RACE ROMANOV a gagné en popularité depuis quelques années. Attention! Dû à sa forte prolificité, les éleveurs qui y sont intéressés doivent accepter de gérer les agneaux surnuméraires. Malgré sa forte prolificité, les éleveurs de Romanov du Québec contrôlent tout de même leur taux de mortalité. Notons que la race Romanov est une race rustique et vigoureuse. **POINTS GÉNÉRAUX À AMÉLIORER POUR LA RACE :** poursuivre le travail entamé pour réduire la mortalité, augmenter le poids au sevrage des agneaux, poursuivre le développement de la capacité laitière des femelles.

La RACE ARCOTT RIDEAU est une race de gabarit plus important que la Romanov. Cette race est très intéressante en croisement avec une race terminale pour la production d'agneaux commerciaux. Notons que cette race prolifique présente une excellente capacité laitière qui s'exprime bien par le poids moyen des agneaux au sevrage (qui s'approche et dépasse même certaines races maternelles). **Points généraux à améliorer pour la race :** réduire la mortalité des agneaux entre la naissance et le sevrage, viser au moins 2,0 agneaux sevrés/agnelage.

Dans la théorie, **les races pures maternelles non prolifiques** produisent moins de 2 agneaux nés/brebis/agnelage. Ceci est observable, dans la réalité 2009, au **tableau 1**. En ce qui concerne la proportion d'agneaux nés simples, on voit par ailleurs une nette différence entre les races prolifiques et les races maternelles non prolifiques. En effet, ce taux est définitivement plus haut pour les races non prolifiques. Ces dernières produisent ainsi une plus grande proportion d'agneaux nés simples ou doubles, un moindre pourcentage de portées de triplets et très peu de quadruplets ou plus. Ainsi, pour les producteurs intéressés à ces races, ils n'auront pas à gérer une prolificité trop importante. Toutefois, la régie propre à chaque ferme devra permettre d'obtenir d'excellents taux de fertilité, et ce, dans l'objectif d'atteindre un intervalle entre les agnelages suffisamment faible et permettant de produire plus d'agneaux / femelle / année, grâce à l'une ou l'autre des méthodes de désaisonnement disponibles. Parmi les différentes races maternelles non prolifiques, la Polypay est celle qui se démarque le plus pour sa prolificité. En effet, elle produit une plus forte proportion d'agneaux triplets (plus du double que nos deux autres races maternelles).



Quelques faits saillants sur les races maternelles en 2009

La RACE DORSET demeure la race la plus évaluée au Québec et au Canada. Elle est la moins prolifique de toutes les races évaluées sur GenOvis ; notons que des variations sont présentes entre certains élevages (lignées plus prolifiques). Cette race doit demeurer dans le paysage québécois puisqu'elle est essentielle à la production de femelles hybrides prolifiques et elle est à la base de plusieurs croisements productifs. Cette race très laitière et de fort gabarit produit des agneaux qui affichent une bonne croissance. **POINTS GÉNÉRAUX À AMÉLIORER POUR LA RACE :** augmenter la prolificité... un travail de longue haleine.

La RACE NORTH COUNTRY CHEVIOT a gagné en popularité au courant des dernières années et peut désormais être publiée dans le tableau des performances annuelles GenOvis. Cette race très rustique est reconnue pour sa forte aptitude maternelle. Non désaisonnée, l'utilisation de techniques de désaisonnement appropriées est essentielle pour augmenter le nombre de kg produits par femelle par année dans cette race. **POINTS GÉNÉRAUX À AMÉLIORER POUR LA RACE :** poursuivre le travail entamé sur l'augmentation de la prolificité, réduire le taux de mortalité et améliorer les performances de croissance entre la pesée de 50 et 100 jours.

Quelques faits saillants sur les races maternelles en 2009, suite

La RACE **POLYPAY** est une race maternelle non prolifique. Toutefois, certaines lignées affichent une prolificité très intéressante qui la place presque au rang de femelle prolifique... Il reste toutefois du travail à faire dans l'ensemble de la race pour la qualifier comme telle. Avec l'utilisation d'un schéma de production et de techniques de désaisonnement appropriées, cette race maternelle est sans aucun doute celle qui permet, en race pure, d'obtenir le plus grand nombre de kg produits/femelle/année. **POINTS GÉNÉRAUX À AMÉLIORER POUR LA RACE:** poursuivre le travail entamé sur l'amélioration de la prolificité et développer la capacité laitière de certaines lignées.

Pour les races terminales... on ne s'attarde pas à la prolificité (bien que l'on souhaite tout de même obtenir assez d'agneaux par mise bas). Dans ces races, on recherche un gain important, une croissance rapide avant et après le sevrage et des animaux bien musclés et pas trop gras! La plupart de ces races présentent généralement un moins bon instinct maternel envers leurs agneaux, comparativement aux races maternelles et prolifiques. Notons que, bien que non présentée dans ce tableau, la conversion alimentaire des races terminales est meilleure que celle des races maternelles. Ainsi, ces agneaux nécessitent moins d'aliments pour produire la même quantité de viande. On peut voir une différence très importante entre ces races et les races maternelles en ce qui concerne le poids ajusté à 100 jours, de même que pour le GMQ supérieur (en 2009, les races Hampshire et Suffolk se sont particulièrement démarquées). Ainsi, pour le producteur commercial intéressé à obtenir des agneaux à croissance rapide, les données du **tableau 1** sautent aux yeux! Vous êtes intéressés à utiliser un troupeau composé uniquement de femelles de race terminale pour produire des agneaux pour le marché... oups... la rentabilité risque d'être plus difficile. N'oubliez pas que le taux de prolificité de ces races est bas, qu'elles sont moins maternelles et sevreront généralement moins d'agneaux. Toutefois, un bélier de race terminale, utilisé en croisement sur des femelles maternelles (dont la productivité dépendra de la race et /ou du système de production utilisé) permettra de produire plus rapidement des agneaux pour le marché... Ainsi, vous aurez des agneaux qui resteront moins longtemps dans la bergerie, qui coûteront moins cher en alimentation, qui seront plus musclés et plus maigres... tous des éléments reliés à la rentabilité d'une l'entreprise. Et lors du choix du bélier terminal, optez pour des béliers évalués génétiquement pour l'œil de longe et le gras dorsal! Ces derniers vous permettront d'obtenir non seulement des agneaux à croissance rapide, mais qui déposeront plus de muscle et moins de gras! Vous désirez améliorer vos classifications... des béliers évalués sur IST sont à privilégier SVP!



Quelques faits saillants sur les races terminales en 2009

La RACE **ARCOTT CANADIEN** est sans aucun doute la race qui présente la meilleure prolificité parmi les races terminales évaluées, de même que le plus faible taux de mortalité. La capacité laitière des femelles permet de sevrer des agneaux lourds au sevrage. Toutefois, la croissance n'a pas été au rendez-vous en 2009, bien qu'une augmentation de 90 g ait été observée entre 2008 et 2009. **POINTS GÉNÉRAUX À AMÉLIORER POUR LA RACE :** le GMQ de la race demeure le point à améliorer à court terme. Heureusement, la sélection basée sur la croissance est fortement héritable, alors ce caractère peut s'améliorer rapidement entre les générations. Ce travail de sélection doit cependant être entamé immédiatement.

La RACE **HAMPSHIRE** est une race qui gagne présentement en popularité au Québec. Il semble ainsi que la légende urbaine voulant que les agneaux issus de croisement Hampshire aient une « grosse tête » à la naissance, rendant l'agnelage difficile, soit révolue ! Cette légende, jamais prouvée, a probablement nuit à la race durant plusieurs années! Notons que depuis quelques années, le GMQ de la race monte en flèche, pour se situer maintenant tout près de la moyenne de gain des Suffolk. **POINTS GÉNÉRAUX À AMÉLIORER POUR LA RACE :** la capacité laitière des femelles doit être améliorée afin de sevrer des agneaux plus lourds ; le taux de mortalité doit également être réduit (prolificité faible) et le travail doit être poursuivi afin d'améliorer le GMQ après le sevrage, et ce, dans l'objectif d'augmenter le poids des agneaux à la pesée de 100 jours.

La RACE **SUFFOLK** demeure la race terminale la plus évaluée au Québec, est l'une des plus populaires auprès des éleveurs commerciaux, probablement parce qu'elle demeure toujours la championne des races paternelles en termes de GMQ. **POINTS GÉNÉRAUX À AMÉLIORER POUR LA RACE :** réduire le taux de mortalité (prolificité faible), poursuivre le travail pour améliorer le GMQ et surtout, augmenter le nombre de sujets évalués sur l'œil de longe et gras dorsal.

N'hésitez pas à investir ! Rappelez-vous que les éleveurs de races terminales produisent des agneaux de très grande qualité mais n'ont pas une très bonne longueur d'avance en terme de kg produits. La qualité des sujets qu'ils produisent, a donc une valeur importante. ■



Et si on parlait des performances?

... Des sujets hybrides, hybrides améliorés, F2 et croisés ...

Johanne Cameron, agr., M.Sc., Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ



On parle toujours des performances des sujets de races pures évaluées sur GenOvis au Québec, mais qu'en est-il des sujets hybrides et croisés composant la majeure partie des troupeaux commerciaux dans la province? Lors de la Tournée Génétique et conformation, tenue en 2008, les questions et commentaires suivants se sont multipliés : « Quelles sont les performances des femelles hybrides prolifiques? Les femelles hybrides améliorées peuvent-elles relever les performances de productivité à court terme? Les femelles F2, qui sèvent toujours deux beaux agneaux et ne donnent presque pas de triplets, sont-elles plus intéressantes que les F1 prolifiques en élevage commercial? Un troupeau maternel non prolifique de race pure, mais géré intensivement, peut-il me permettre de produire suffisamment? Un troupeau de brebis de race terminale, si géré intensivement, me permettra certainement de produire de beaux agneaux... ». Depuis la tournée 2008, les producteurs doivent désormais composer avec les « kg produits / brebis / année ». Le choix de la race ou du croisement présent dans l'entreprise commerciale prend désormais une importance capitale pour atteindre la rentabilité. Le texte qui suit vous donnera certainement des outils pour faire un choix objectif et éclairé... tout en répondant à plusieurs des questions précédentes.

Plus de données pour faire un portrait plus précis de la réalité.

Évidemment, le nombre de sujets de race pure évalués sur GenOvis au Québec dépasse largement le nombre de sujets hybrides ou croisés qui y sont évalués (environ 6000 brebis de race pure vs 4000 femelles croisées et hybrides). Ainsi, afin d'augmenter le nombre de données et représenter plus justement la réalité, nous avons utilisé non seulement les données du Québec, mais toutes les données compilées dans la base de données GenOvis durant la dernière année. Celles-ci comprennent donc toutes les performances nationales, soit les données ontariennes, ainsi que les données compilées sur GenOvis au CEPOQ (performances des brebis du Québec et des autres provinces).

Des données objectives.

Le tableau 1 présente les moyennes des différents croisements évalués sur GenOvis au Canada, de même qu'une combinaison de l'ensemble des moyennes de prolificité des différentes races pures prolifiques, maternelles

ou terminales. Ces moyennes ont été compilées afin de vous donner une idée globale, mais objective, de ce que chaque race ou croisement est en mesure de produire en termes d'agneaux nés / brebis / agnelage. Pourquoi présentons-nous à nouveau les moyennes des races pures dans ce texte? Simplement pour répondre à quelques-unes des questions présentées dans l'introduction de ce texte. Voici comment les données canadiennes ont été compilées pour les différentes catégories de races ou croisements évalués :

Femelles de race pure maternelle non prolifique évaluées au Canada.

Afin d'obtenir une idée globale de la prolificité moyenne de l'ensemble des races maternelles non prolifiques, nous avons compilé toutes les données des races pures suivantes: Border Cheviot, Border Leicester, North Country Cheviot, Dorset, Polypay, Icelandic et Katadhin. Ceci nous a permis d'obtenir une moyenne à partir d'un peu plus de 3100 femelles. Notons qu'excepté les Dorset, Polypay et North Country Che-

viot, nous ne pouvions publier les résultats des autres races, faute d'un nombre d'individus ou de troupeaux suffisants.

Femelles de race pure maternelle et prolifique évaluées au Canada.

Les données comprennent les races prolifiques Arcott Rideau, Arcott Outaouais et Romanov, ce qui totalise une moyenne basée sur près de 3000 sujets évalués (la race Arcott Outaouais ne peut être publiée individuellement, faute d'un nombre d'individus et de troupeaux suffisants; la race prolifique Finnois ne comptait pas de données en 2009).

Femelles de race pure terminale évaluées au Canada.

Les données comprennent les races Arcott Canadien, Rouge de l'Ouest, Île-de-France, Charollais, Dorper, Hampshire, Texel et Suffolk, pour un total de près de 1400 femelles sous évaluation en 2009 (les races Rouge de l'Ouest, Île-de-France, Charollais, Dorper et Texel ne peuvent être publiées, pour les mêmes raisons que celles énoncées au préalable).



Femelles hybrides prolifiques et « croisées améliorées ».

Afin d'obtenir une idée globale des performances des femelles hybrides, nous avons compilé les données de toutes les hybrides prolifiques « vraies », c'est-à-dire les croisements composés d'une race prolifique (dans ce cas, Romanov, Finnois et Arcott Rideau) avec une race pure maternelle (ici, principalement des Dorset). Ces combinaisons nous ont permis de compiler les données de près de 700 femelles hybrides prolifiques « vraies », et ce, pour 2009 seulement. Par ailleurs, notons que l'évaluation de ces données nous a également permis de constater que presque aucune différence n'était présente entre la prolificité de brebis DPRV vs RVDP¹. C'est d'ailleurs une donnée à laquelle nous nous attendions. Par ailleurs, il a été facile d'identifier clairement l'effet d'hétérosis sur les croisements hybrides prolifiques.

Puisque plusieurs troupeaux du Québec possèdent des femelles que l'on pourrait qualifier de « croisées améliorées », c'est-à-dire des sujets composés d'au moins 1/2 sang d'une race pure prolifique (ici, Romanov, Finnois et Arcott Rideau) et d'une composition d'autres races (prédominance de croisements maternels, tel que Dorset et Polypay et quelques sujets dont moins de 1/4 de la composition est totalement inconnue, par exemples : DP*RIRV; RV*RIDP; FL*DPXX; RI*DPXX), nous nous sommes intéressés à leurs performances. Bien que leur nombre soit moins important dans le programme d'évaluation GenOvis (environ 200 femelles) que le nombre de femelles hybrides prolifiques vraies, nous avons tout-de-même tenu à présenter ces performances. Il faut ainsi être prudent avec ces données puisqu'elles reposent sur un moins grand nombre d'individus. Par ailleurs, il faut men-

tionner que, bien que les performances des sujets « croisés améliorés » semblent plus intéressantes, à première vue, que celles des « hybrides prolifiques vraies », certains de ces croisements ont largement contribué à l'augmentation de la moyenne de prolificité. On pourrait presque qualifier ces croisements de F2 prolifiques! En effet, on y retrouvait des croisements RV/DPRI, ou l'inverse, et autres²... Soit des croisements assez explosifs en termes de prolificité, mais pas nécessairement désirables! Soulignons que plusieurs des compositions génétiques des sujets croisés améliorés comptaient plus de 1/2 sang de race prolifique. Par ailleurs, la plupart des femelles hybrides prolifiques vraies évaluées en 2009, étant de jeunes femelles, leur prolificité tendra à augmenter dans les années à venir... C'est donc une histoire à suivre l'an prochain!

Femelles F2, « F1 » non prolifiques et femelles croisées.

Afin d'en savoir plus sur les différents croisements non prolifiques, nous avons tout d'abord débuté par une compilation des performances des femelles F1 non prolifiques ou hybrides simples, c'est-à-dire composées de deux races pures, mais ne comprenant aucune race prolifique dans le croisement. Par exemple, une brebis Dorset*Suffolk est considérée comme une hybride F1; toutefois, ce croisement semble avoir une bien meilleure valeur sur un crochet à l'abattoir que pour produire un grand nombre d'agneaux/agnelage dans votre élevage! Nous avons également compilé les performances de femelles F2 issues d'un croisement entre une femelle hybride prolifique et une race pure terminale. Généralement, ces sujets devraient être destinés

Selon vous, quel est (ou quels sont) le(s) meilleur(s) modèle(s) pour produire de façon régulière, des agneaux de qualité sur le marché?

- Chaque ferme a ses propres particularités. Chez nous, pour l'engraissement des agneaux, on a du succès avec des rations adaptées par strates de poids et par sexe à la fin de l'engraissement. Des pesées hebdomadaires sont de mise pour un meilleur suivi de l'état de chair en fin d'engraissement et il est préférable de sortir plus souvent des plus petits lots d'agneaux uniformes que des gros lots avec une qualité variable. Tout ça, on le réussi à partir de brebis à la fois maternelles et prolifiques, régies sous photopériode et accouplées avec des béliers de race terminale. -

Ferme Les agneaux de la Plaine.
Lyne Brodeur et François Champagne.
Entreprise gagnante du concours mise en marché ordonnée.
Symposium Ovin 2009.



¹ RVDP (mâle Romanov*femelle Dorset), DPRV (mâle Dorset * femelle Romanov)

² Mâle Romanov * Femelle Dorset*Rideau. Également, croisement Arcott Rideau avec femelles croisées possédant du sang Romanov et des croisements Finnois sur des femelles croisées possédant du sang Romanov ou Finnois.

Tableau 1. Performances des races pures et des croisements évalués dans la base nationale d'évaluation génétique durant l'année 2009

Croisement	Prolificité Moyenne	Nombre d'agneaux sevrés	Mortalité moyenne
Races pures maternelles et prolifiques	2,73 (2,20 à 3,24)	1,97 (1,93 à 2,03)	27,9% (11,0 à 37,3%)
Races pures maternelles	1,84 (1,51 à 2,30)	1,59 (1,27 à 2,20)	14,0% (8,9 à 19,8%)
Races pures terminales	1,78 (1,65 à 2,12)	1,46 (1,34 à 1,70)	18,4% (9,4 à 27,1%)
Femelles hybrides prolifiques	2,20 (2,05 à 2,35)	1,71 (1,51 à 1,91)	21,5% (14,2 à 35,6%)
Femelles croisées « améliorées »	2,26 (1,89 à 2,77)	1,88 (1,67 à 2,27)	16,6% (11,3 à 24,6%)
Femelles F2, F1 non prolifiques et croisées	1,77 (1,66 à 1,98)	1,58 (1,40 à 1,81)	11,0% (8,1 à 17,6%)



à l'abattage, mais puisqu'on en retrouve en production dans les élevages, nous avons compilé leurs données. Puisque les performances de prolificité de ces F2 n'étaient guère plus importantes que celles des femelles hybrides non prolifiques et des femelles croisées (de génotype inconnu... couramment appelées les F18 ou Heinz!), nous avons combiné ensemble toutes ces données, qui sont aussi présentées au **tableau 1**. Notons qu'en 2009, les moyennes de prolificité des F2 et des F1 non prolifiques ne dépassaient pas 1,78 et 1,72 agneau né (respectivement), alors que certaines croisées obtenaient une prolificité de 1,98 agneau né/agnelage. Bref, ces données parlent d'elles-mêmes... Les F1 non prolifiques et les femelles F2 ne tiennent pas la route en comparaison aux femelles productives de race pure ou aux femelles hybrides prolifiques de croisement reconnu. Notons que parmi les brebis croisées évaluées, on retrouve beaucoup de sujets possédant les génotypes Dorset, Polypay ou diverses races terminales, avec une très faible contribution de race prolifique Finnois (ce qui a potentiellement permis d'atténuer les réductions de performances de prolificité). Évidemment, il faut prendre ces données avec prudence puisque nous commençons à avoir plus

de ces sujets sur la base de données GenOvis et que ces moyennes sont basées sur seulement près de 200 sujets, et ce, pour l'année 2009 uniquement. Il n'en demeure pas moins que les moyennes de prolificité sont loin d'approcher celles des sujets hybrides prolifiques et des races pures prolifiques.

Parlons mortalité...

Le tableau précédent indique un pourcentage de mortalité variable entre les différentes races et croisements, les races et croisements plus prolifiques tendant à présenter des taux plus élevés. Toutefois, bien que les risques d'atteindre des taux de mortalité soient plus grands chez les sujets prolifiques, il faut observer que certains sont en mesure de maintenir la mortalité à un niveau raisonnable, soit sous 15 %... C'est donc possible et réalisable en conditions « pratiques »! Même en races prolifiques, on ne devrait pas accepter des taux supérieurs à 20 %, mais plutôt viser 15 % et moins. C'est un travail colossal, mais qui doit être réalisé pour obtenir le plein potentiel productif de ces races et croisements prolifiques. La mortalité se prévient sur plusieurs points de régie : réforme sévère des femelles ayant des glandes mammaires déficientes, réforme des femelles trop vieilles, trop

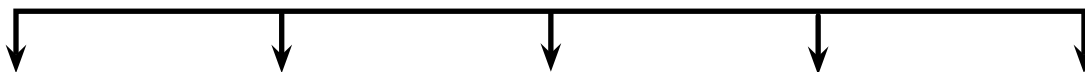
maigres ou manquant de capacité, alimentation adéquate, présence accrue lors des mises bas, allaitement artificiel des agneaux surnuméraires, et j'en passe. Dans cette édition de l'*Ovin Québec*, nous présentons comment gérer la prolificité par l'allaitement artificiel.

Des exemples concrets pour produire plus de kg d'agneaux / brebis / année... de qualité.

Vous êtes un producteur commercial... Vous ne vendez ni sujets de race pure, ni sujets reproducteurs... Vous produisez des agneaux de qualité. Pour ce faire, vous achetez votre remplacement, à chaque année, auprès d'éleveurs produisant des femelles maternelles et prolifiques. Vous vous assurez d'avoir toujours un troupeau de 400 brebis en production et votre taux d'agnelage visé est très conservateur, soit de 1,15 agnelage / brebis / année (76 % de fertilité annuelle). Vous achetez des béliers terminaux évalués sur IST pour faire des agneaux à croissance rapide, musclés et viandeux. Maintenant, à la vue des chiffres précédents et considérant le nouveau modèle d'assurance stabilisation, quel type de génotype devrait constituer la base de votre troupeau pour atteindre la meilleure rentabilité?

Béliers terminaux

X



		Troupeau composé de femelles de races pures terminales		Troupeau composé de femelles de races pures maternelles et non prolifiques		Troupeau composé de femelles de races pures maternelles et prolifiques		Troupeau composé de femelles hybrides prolifiques		Troupeau composé de femelles croisées ou F2 (issues de sujets terminaux)	
Moyenne d'agneaux nés/brebis/agnelage		1,78		1,84		2,73		2,20		1,77	
Nombre d'agneaux nés/brebis/agnelage		712		736		1092		880		708	
Nombre d'agneaux sevrés/brebis/agnelage		591		611		906		730		588	
Nombre d'agneaux sevrés/brebis/année		680		703		1042		840		676	
Vente d'agneaux	Vente (kg vif)	Nb agn.	Nb. Kg	Nb agn.	Nb. Kg	Nb agn.	Nb. Kg	Nb agn.	Nb. Kg	Nb agn.	Nb. Kg
Agneaux de lait (15%)	23,6	102	2409	105	2491	156	3695	126	2978	101	2396
Agneaux légers (15%)	31,3	102	3195	105	3303	156	4900	126	3949	101	3177
Agneaux lourds (70%)	48,2	476	22930	492	23703	730	35168	588	28340	473	22801
Revenu (brut)	Prix (kg vif)	Marché	ASRA 2010	Marché	ASRA 2010	Marché	ASRA 2010	Marché	ASRA 2010	Marché	ASRA 2010
Agneaux de lait	4,48 \$	10 782,24 \$	4 588,90 \$	11 145,68 \$	4 743,59 \$	16 536,80 \$	7 038,04 \$	13 326,36 \$	5 671,68 \$	10 721,66 \$	4 563,12 \$
Agneaux légers	4,12 \$	13 170,37 \$	6 084,89 \$	13 614,31 \$	6 289,99 \$	20 199,50 \$	9 332,44 \$	16 277,98 \$	7 520,65 \$	13 096,38 \$	6 050,70 \$
Agneaux lourds	3,50 \$	80 288,83 \$	43 672,42 \$	82 995,20 \$	45 144,52 \$	123 139,61 \$	66 980,73 \$	99 233,39 \$	53 977,15 \$	79 837,77 \$	43 427,07 \$
Brebis - (1/3 de 158,50\$)	52,83 \$	-	21 133,33 \$	-	21 133,33 \$	-	21 133,33 \$	-	21 133,33 \$	-	21 133,33 \$
Total (brut)		104 241,44 \$	75 479,54 \$	107 755,19 \$	77 311,44 \$	159 875,91 \$	104 484,54 \$	128 837,73 \$	88 302,81 \$	103 655,81 \$	75 174,23 \$
Grand total des liquidités		179 720,98 \$		185 066,63 \$		264 360,46 \$		217 140,54 \$		178 830,04 \$	

* Notons que le même taux de mortalité a été appliqué dans l'ensemble des races et croisements. Ainsi, nous avons appliqué un taux de mortalité de 17 %. Ce taux est conservateur et reflète le taux de mortalité observé dans le dernier coût de production 2006 (mortalité totale de la naissance à l'abattage = 17,6 %). Toutefois, les données GenOvis nous démontrent que plusieurs entreprises sont en mesure de réduire ce taux sous 15 %, et ce, peu importe la race.

* Nous avons appliqué un modèle de vente similaire pour toutes les entreprises, considérant une vente de 15 % d'agneaux de lait, 15 % d'agneaux légers et 70 % d'agneaux lourds. Rappelons-nous qu'un bélier terminal a sailli ces femelles. Tous ces marchés sont donc potentiellement accessibles.

* Calcul effectué selon le modèle présenté par la FPAMQ. Ovin Québec, Janvier 2010.

À la vue de ce tableau... quel sera votre choix? Évidemment, si vous optez pour une race maternelle et prolifique, souvenez-vous que la mortalité peut être bien plus importante que 17 %... Mais dans tous les cas, à vous de déterminer si la prolificité peut être nuisible à la rentabilité de votre entreprise! ■

Dans un précédent article, nous avons fait l'exercice d'effectuer des tests comparatifs sur trois modèles de lecteurs RFID disponibles sur le marché (bâtons de lecture). La fonction première de ces équipements est de lire et d'emmagasiner les numéros de boucles électroniques, pour ainsi pouvoir les transmettre à Agri-traçabilité Québec, avec l'aide d'applications informatiques telles que FormClic ou celles fournies par les fabricants de lecteurs.

Suite aux modifications importantes concernant l'assurance stabilisation de la production ovine, des outils comme les « PDA (personal digital assistant) » et « pocket pc (personal pocket computer) » qui ne sont pas nouveaux en soit, sont souhaitables et utilisés en agriculture depuis quelques années maintenant. Depuis, une multitude de questions nous arrivent de producteurs concernant ces équipements et nous avons pris l'initiative de vous transmettre les résultats d'un essai fait au Centre d'expertise sur deux types d'appareils.

Ces outils sont répartis en deux catégories distinctes, soit le modèle sans antenne RFID (IPAQ, palm pilot) et celui avec antenne RFID (PSION teklogix). La grande différence physique se situe au fait que le modèle sans antenne RFID doit fonctionner en combinaison avec un lecteur tel que celui offert par Syscan, Allflex ou Gallagher.

2. Le PSION ➡ PSION teklogix Workabout Pro de Agrident® et son application le AirTest2 (l'utilisation de l'application PDA 2.0.6 nécessitait de la programmation et des frais). ▼



Les deux appareils sont munis de Windows Mobile 6 et possèdent un port de communication bluetooth. Même si des boîtiers de protection sont disponibles chez les fournisseurs, nous avons utilisé les outils sans ces protections, car une grande majorité des utilisateurs (les producteurs) n'utilisent pas ces options de protection.

Nous avons effectué notre essai lors de :

- 1) l'enregistrement des naissances;
- 2) la pesée des agneaux ;
- 3) la formation de groupes.

Puis, nous avons évalué la facilité de :

- ✓ manipulation des appareils ;
- ✓ lecture de l'identifiant (tag) ;
- ✓ capture des données ;
- ✓ configuration de l'appareil et de transfert de données.



Dû à son antenne intégrée, le PSION élimine l'utilisation d'un bâton de lecture. Nous avons donc réalisé un essai pour démystifier les deux types d'outils qui sont :

1. Le PDA ➡ IPAQ de Hewlett-Packard (HP) en combinaison avec le lecteur Allflex et l'application fournie avec le PDA (version 2.0.6) ;



1) Enregistrement des naissances

◆ Sur l'aspect manipulation en bergerie, les deux appareils tiraient avantage du plateau de travail nécessaire habituellement pour le déplacement du matériel lié à la pose de l'identifiant et des soins primaires après l'agnelage ; ►

◆ La combinaison PDA et bâton de lecture a un léger avantage sur la lecture du tag de la brebis en case d'agnelage, dû à la distance entre l'animal et du producteur (bâton de lecture plus long que l'antenne RFID intégrée au PSION) ; ►

◆ Pour la capture de données, le PSION, avec son clavier alphanumérique, est plus facile à utiliser que le PDA et son stylet. Par contre, si vous avez de petits doigts il est possible d'éviter le stylet concernant le PDA. Par ailleurs, la lecture à l'écran est plus facile sur le PSION vs le PDA. ►



2) Pesée des agneaux lourds

◆ Sur l'aspect manipulation, le PSION se démarque, car l'utilisateur dispose d'une meilleure aisance pour le mouvement d'animaux puisqu'il a une main de libre.

◆ Pour éviter les bris de bâton de lecture, il faut prévoir un support sur la balance ; ►

◆ Pas de différence significative entre les appareils sur la distance de lecture des tags ;

◆ La capture des poids nous apparaît plus facile avec le PSION, car l'utilisateur perçoit la lecture sur l'écran immédiatement. ►



3) Formation de groupe

◆ Concernant l'aspect de la manipulation, le PSION se démarque par le fait qu'il est compact. Cela évite le comportement inadéquat à utiliser l'outil comme objet contondant, tel que certains sont portés à faire avec les bâtons de lecture ;

◆ Pas de différence significative entre les appareils sur la distance de lecture des tags ;

◆ Un avantage au PSION sur la facilité à visualiser l'écran pendant et après la lecture d'un identifiant. ►



Le PSION est reconnu par les autres équipements grâce à son lecteur intégré qui demeure toujours configuré contrairement au PDA où l'on doit refaire plus fréquemment la configuration avec les bâtons. Le transfert de données à l'ordinateur principal est similaire entre les deux appareils. La grande force du PSION est l'occupation d'une seule main pour la prise de données compa-

rativement au PDA où les 2 mains sont sollicitées. ►

Le PSION se démarque par sa résistance aux chocs et à l'humidité. Selon le fabricant, il peut subir des chutes multiples sur des surfaces dures comme le ciment et il est résistant à la pluie et la poussière et est complètement submersible. L'hiver, en bergerie froide, le PSION a une durée d'utilisation supérieure au PDA.



Les dimensions sont très différentes : le PDA mesure 5¼ X 3 X 5/8 alors que le PSION mesure 12 X 3¾ X 1¼ (en pouces). Les deux appareils ont la possibilité d'obtenir un étui à la ceinture que nous vous recommandons fortement. ►



Il est important de mentionner actuellement que seul le PDA est disponible avec la version fournie par la FPAMQ pour compléter les fiches de base en gestion de troupeau. Le PSION ne dispose pas de cette version, mais il serait possible de faire la programmation, nécessitant certains coûts.

La fédération canadienne du mouton réalise actuellement un projet pilote sur les outils liés à la traçabilité et à la régie des troupeaux ovins. Vingt-cinq fermes ont été sélectionnées dans les autres provinces du pays pour participer au projet pilote. Un des outils testés est d'ailleurs le PSION en combinaison avec le système « *shearwell data* ». Il est distribué actuellement par la *Canadian Cooperative Wool Growers (CCWG)* en Ontario au coût de 3 000 \$.

Au Québec, une quinzaine de producteurs utilisent la première version du PDA en combinaison avec le logiciel *Provin*. Une compatibilité avec le logiciel *BèrGère* est à venir. Le PDA est disponible auprès de la FPAMQ au coût de 560 \$ avant la subvention ainsi que les divers modèles de bâtons de lecture. Concernant le prix du PSION, si l'industrie décidait de le rendre disponible, il serait de l'ordre de 1 500 \$ avant la subvention du MAPAQ.

Par cet essai, le CEPOQ ne privilégie pas un outil plus qu'un autre; le but étant bien, d'informer les producteurs sur les produits disponibles sur le marché et de les aider dans leurs prises de décisions.

Suite à des échanges avec les gens d'Agri-traçabilité Québec (ATQ), nous avons appris que de nouveaux outils devraient être disponibles au cours de l'année, et ce, pour plusieurs espèces animales, car le besoin est présent même chez les autres producteurs qui doivent se conformer à la réglementation sur la traçabilité. ATQ songe sérieusement à ce que l'outil sélectionné puisse intégrer l'échange des données vers ATQ en temps réel. De plus, le logiciel *FormClic* devrait être intégré à ce nouvel outil, probablement au cours de l'automne 2010. Des changements importants seront mis en route par ATQ, soit une première version de régie sur une base de données WEB dont le producteur pourra consulter à sa guise, en plus d'obtenir un support technique. Présentement ATQ offre gratuitement *FormClic* pour éliminer les formulaires papier conventionnels. Une formation est offerte gratuitement par téléphone ou sur votre ferme.

Soyez patient, de beaux changements arriveront bientôt!



FERME ALIZÉE

Geneviève Castonguay B.Sc.a et Francis Boucher agr.

Éleveurs de sujets pur-sang POLYPAY

Gagnants au symposium ovin 2009 :

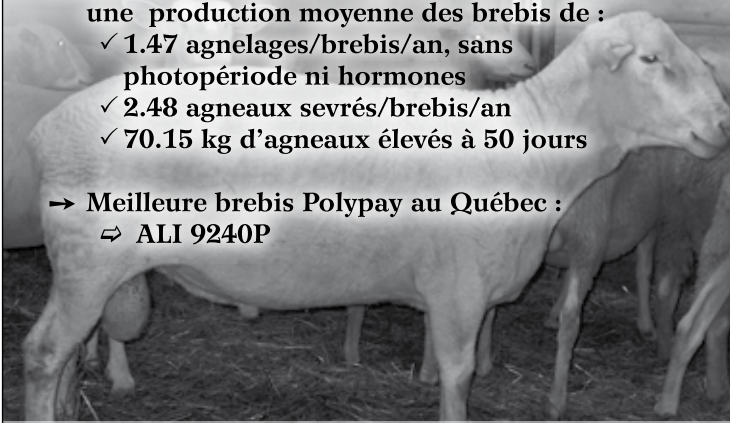
→ Meilleur troupeau maternel inter-races au Québec

→ Meilleur troupeau Polypay au Québec avec une production moyenne des brebis de :

- ✓ 1.47 agnelages/brebis/an, sans photopériode ni hormones
- ✓ 2.48 agneaux sevrés/brebis/an
- ✓ 70.15 kg d'agneaux élevés à 50 jours

→ Meilleure brebis Polypay au Québec :

⇒ ALI 9240P



Agnelles et béliers à vendre en tout temps

285 rang 4 est, St-Joseph-de-Kamouraska (Qc), G0L 3P0

Téléphone : 418-493-2323 • télécopieur : 418-493-1169

fboucher8@sympatico.ca



Maintenant plus abordable que jamais

Sauvez jusqu'à 35 %



Pour tous vos projets de clôtures électriques

Obtenez des conseils pratiques de votre représentant
Gallagher du Québec,
Éric Boyer (514) 378-0641

www.gallagher.ca



Le logiciel de régie ovine

Gérer la performance de votre troupeau
Connaître et améliorer votre productivité

Augmenter vos revenus

Éliminer la paperasse

- Régie complète par animal ou par groupe -
- Compatible ATQ -
- Génétique et consanguinité -
- Cadran de régie informatisé -
- Interface avec les bâtons de lecture -
- Rien à acheter, pas de contrat -
- Abonnement annuel à partir de \$135 -
- Compatible avec le PDA-Traçabilité -

Tél : (819) 888-2791 (Jacques Kirouac)

Messagerie : logicielbergere@bell.net

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure

Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



Au plaisir de vous rencontrer

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

REPORTAGE

Marion Dallaire, agente de communication, FPAMQ

PDA-Traçabilité : un outil qui s'adapte aux réalités d'une bergerie

Depuis l'automne 2009 un nouvel outil informatique servant à simplifier les tâches de saisies d'informations est disponible : le PDA-Traçabilité. Il ne s'agit pas d'un logiciel de régie, mais d'un outil de saisie électronique visant à faciliter les transferts de données en format électronique. Depuis août dernier, les propriétaires de la Ferme Guyline 2001 inc., Monsieur Éric Cloutier et Madame Valérie Fournier, utilisent ce nouvel outil.

Située à St-Valère au Centre-du-Québec, l'entreprise compte actuellement 430 brebis, dont 100 brebis Dorset, 20 Romanov, 160 F1 RVDP et le reste en F2 Le fourrage et le grain nécessaires sont produits sur la terre de 400 acres. Le troupeau est géré sous photopériode et produit principalement de l'agneau lourd, mais aussi de l'agneau de lait, des agnelles de remplacement Dorset et des F1 RVDP. Sur l'entreprise, c'est principalement Madame Fournier qui utilise l'outil. Elle détient un diplôme en gestion d'entreprise agricole et est en pro-

duction ovine depuis cinq ans et demi.

PDA : personal digital assistant ou ordinateur de poche personnel

En août dernier, les propriétaires de la Ferme Guyline 2001 inc. ont reçu la version du PDA-traçabilité à installer sur leur ordinateur de poche qu'ils possédaient déjà. L'installation a été rapide, ne nécessitant pas plus d'une aide téléphonique, et, dès le lendemain, ils utilisaient l'outil dans leur bergerie. Madame Fournier a apprécié particulièrement la rapidité avec laquelle elle a pu gérer son inventaire de boucles ATQ qui n'avait été fait depuis janvier 2009. Le retard de huit mois a été réglé en un après-midi !

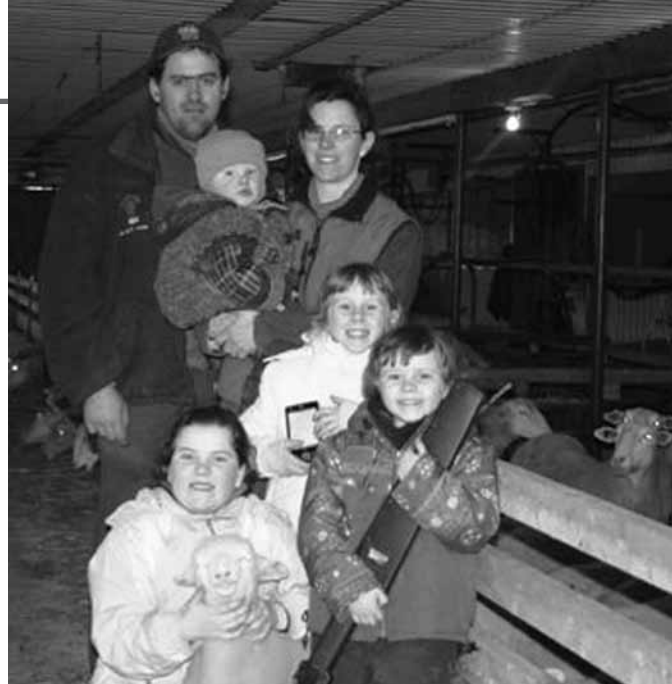
Une fois l'installation faite, il suffit d'apporter l'ordinateur de poche en bergerie où elle l'utilise presque tous les jours. Son utilisation ne demande pas de connaissance particulière en informatique; leur fille de sept ans utilise le PDA pour aider ses parents. Craignant sa fragilité compte tenu de la taille de son écran, les propriétaires ont été agréablement surpris par la soli-


dité de l'appareil. Échappé à plusieurs reprises, il a passé le test de vie en bergerie.

Son utilisation concerne les entrées de données sur les naissances, les mortalités et sur la gestion des boucles ATQ. De plus, il peut servir à transférer des informations à l'Agence de vente des agneaux lourds. Enfin, Madame Fournier utilise maintenant son appareil pour faire l'entrée des données relatives au poids des agneaux de 50 et 100 jours. Elle transfère les informations contenues dans le PDA vers son ordinateur aux deux semaines. Une fois le transfert effectué, la mémoire de l'appareil se vide automatiquement. Jamais elle n'a eu de problème de stockage de données avec l'appareil, et cela, même lorsqu'elle a entré toutes les brebis. Les données peuvent être utilisées avec le logiciel Excel, qui est également simple à utiliser.

Madame Fournier souligne que le grand avantage du PDA-traçabilité est le gain de temps. Tout étant transféré et archivé directement sur l'ordinateur, toute la paperasse est ainsi éliminée. Une grande économie de papier et d'encre

est réalisée. Les seuls papiers à imprimer sont ceux pour le transport des agneaux ou lors de vente d'agnelles.



Après quelques mois d'utilisation, Madame Fournier considère que le PDA-Traçabilité est un bon investissement, particulièrement pour les entreprises ayant un troupeau de plus de 200 brebis. Voilà un bel exemple où la technologie vient simplifier le quotidien. 

Pour plus d'information sur le PDA-Traçabilité, téléphoner à la FPAMQ : 450 679-0540 poste 8484.





Béliers et agnelles **Hampshire**,
contrôle GenOvis,
gras dorsal, œil de longe,
lignées productives,
musculature équilibrée, gigots
développés.

Joël Girard, 418-345-2321
joelmuc@hotmail.com



Tonte et cours de tonte

dates à venir

Nicole Blanchard
nicolelatondeuse@hotmail.com
450-588-2875

Finition de qualité
Tonte de moutons
Disponibles toute l'année

Tondeur à temps plein

Presse de Laine Hydraulique
Diplômé de Nouvelle-Zélande
Voyage au Québec et Ontario
Tarifs concurrentiels
Dépositaire de laine pour CCWG
Système de Manipulation Personnalisé



Terry Spicer
613-473-1278 LOST.HORIZON@SYMPATICO.CA

David St-Onge **Tonte de moutons/Sheep shearing** **Qué./Ont.**

Partout selon le nombre de têtes
Anywhere according to flock size

taille d'onglons selon disponibilité
hoof trimming according to availability

450-361-9750



Troupeau fermé - GenOvis
Statut or - maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux
559, rue Des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9
Tél. : 819 849-3221
Télec. : 819 849-0475
froux1@videotron.ca

Bergerie de l'Estrie
Romanov
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée



Avant qu'ils partent de chez vous

assurez-vous qu'ils ont un numéro où on peut les joindre.



Les étiquettes d'oreille approuvées aux fins du Programme canadien d'identification des moutons (PCIM) contribuent à protéger la santé de votre troupeau et vous aident à gérer les risques qui s'y rattachent. Ne laissez aucun animal quitter la ferme sans la sienne.

De nos jours, les troupeaux doivent pouvoir être retracés, et cela signifie que chaque mouton doit porter une étiquette avant de quitter sa ferme d'origine. Ainsi, utiliser un système d'identification dont les principaux bénéficiaires sont votre élevage et le système canadien de production d'aliments relève du gros bon sens.

La méthode d'étiquetage d'oreille approuvée par le PCIM aide à protéger la santé de votre troupeau et à assurer la salubrité des aliments. Elle est peu dispendieuse, simple d'emploi, pratique et fiable. Ou encore mieux, songez à adopter l'identification par fréquence radio (RFID). Ce

processus permet de réduire la manutention des animaux, simplifie la tenue des dossiers et facilite l'analyse de la production du troupeau.

La Fédération canadienne du mouton tient à s'assurer que le PCIM évolue en cadence avec les besoins des éleveurs et de l'industrie et avec les attentes du marché international. Veuillez consulter la section du site www.cansheep.ca consacrée au PCIM pour en savoir davantage sur les possibilités en matière d'étiquetage d'oreille et pour voir la liste des distributeurs approuvés.

1-888-684-7739

www.cansheep.ca


FCM•CSF
Fédération Canadienne du Mouton
Canadian Sheep Federation

Domaine du Mouton D'Or Inc.
Hybrides FI Dorset/Romanov

SERVICE D'ÉCURAGE
 Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs
 Autres régions possibles...

Pour informations:
 1-866-458-2929
 vletourneau@domainedumoutondor.com




Agence de vente des agneaux lourds

CALENDRIER de avril à juillet 2010

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. * | À noter que les contrats annuels débutent dès le 3 janvier 2010 (SEM 1).

AVRIL 2010									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
7	5	13					1	2	3
7	5	14	4	5	6	7	8	9	10
8	5	15	11	12	13	14	15	16	17
8	6	16	18	19	20	21	22	23	24
9	6	17	25	26	27	28	29	30	

MAI 2010									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
9	6	17							1
9	6	18	2	3	4	5	6	7	8
10	7	19	9	10	11	12	13	14	15
10	7	20	16	17	18	19	20	21	22
11	7	21	23	24	25	26	27	28	29
11	8	22	30	31					

JUIN 2010									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
11	8	22			1	2	3	4	5
12	8	23	6	7	8	9	10	11	12
12	8	24	13	14	15	16	17	18	19
13	9	25	20	21	22	23	24	25	26
13	9	26	27	28	29	30			

JUILLET 2010									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
13	9	26					1	2	3
14	9	27	4	5	6	7	8	9	10
14	10	28	11	12	13	14	15	16	17
15	10	29	18	19	20	21	22	23	24
15	10	30	25	26	27	28	29	30	31

LÉGENDE : SEM : numéro de la semaine
 P2 : période de deux semaines
 P3 : période de trois semaines

* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.